

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration (039) 211135
Rédaction

A Orly, attentat au bazooka

L'organisation «Septembre noir» revendique l'action



Un policier montre l'endroit où un projectile lancé par le bazooka a frappé le DC-9 yougoslave. (bélino AP)

Hier en fin de matinée sur le poste Delta 9 du parc d'Orly un DC-9 yougoslave de la compagnie «Jat» a été touché par un projectile qui a fait trois blessés : le steward de l'appareil, un manutentionnaire et un gendarme mobile qui se trouvait à proximité de l'appareil.

Aussitôt, gendarmes, pilote de l'air, ambulances et pompiers étaient envoyés sur les lieux pour les premiers secours. On s'aperçut alors que quand les projectiles avaient été tirés — il y en eut un qui traversa la cabine du DC-9 de part en part et un second qui s'est perdu dans le sous-sol d'un bâtiment administratif voisin — passait un Boeing 707 de la compagnie israélienne «El Al» en partance pour New York et Montréal avec 136 passagers dont 80 pour cent d'Américains. Cet avion venant de Tel Aviv avait fait escale à Paris et devait prendre l'air à 12 h. 30.

UN COMMUNIQUÉ PALESTINIEN

Par ailleurs, le Département militaire de l'Organisation «Septembre noir» a revendiqué par la suite l'attentat dans un communiqué parvenu à l'AFP hier soir.

« Cette opération a été effectuée en riposte à l'attaque à la roquette contre les bureaux de l'Organisation pour la libération de la Palestine »

(OLP) à Beyrouth, ajoutait le communiqué.

Les premières constatations ont permis d'établir que les auteurs de cet attentat s'étaient postés dans une voiture sur la voie circulaire qui dessert l'aérogare d'Orly-Ouest, dans un emplacement surplombant les parkings d'avions distants de 200 à 300 mètres.

Selon des témoignages de membres du personnel de compagnies aériennes d'Orly-Ouest deux hommes se trouvaient dans cette 504 blanche. Ils seraient sortis au moment du passage du Boeing et auraient tiré à l'aide d'un lance-engins genre bazooka deux projectiles avant de prendre la fuite. Le pare-brise de la voiture aurait éclaté sous l'effet de la déflagration et les deux membres de ce commando se seraient précipitamment enfuis. Le véhicule retrouvé peu après à Thiais, vide de ses occupants, avait encore à bord deux tubes lance-engins.

MESURES DE SÉCURITÉ

D'autre part, les mesures de sécurité adoptées à Orly sont très importantes : avions des compagnies « sensibles » pris en charge par les services de sécurité depuis leur arrivée jusqu'à leur départ, fouilles généralisées des passagers et de leurs bagages à main, reconnaissance des bagages des passagers des compagnies « sensibles » avant leur mise en soutes et quadrillage par gendarmes mobiles de toutes les voies d'accès menant sur le périmètre d'évolution des avions, ainsi que surveillance des terrasses des aérogares.

► Suite en dernière page

Dans le sud du Liban, malgré de nombreuses violations

La trêve des olives subsiste

Les raids israéliens de samedi et dimanche dans le sud du Liban contre le village de Kfar Shuba ont constitué les premières violations de la « trêve des olives » qui néanmoins dure depuis un mois.

Mais les représentants des Nations-Unies chargés de surveiller le respect de la trêve précaire dont les principaux acteurs sont les troupes israéliennes et libanaises, les feddayin palestiniens, les observateurs sans arme de l'ONU et les propriétaires d'oliveraies de la région qui s'étend aux pieds du Mont Hermon, ont affirmé que la trêve n'était pas suspendue pour autant.

Cette trêve avait été décidée le mois dernier au cours d'une réunion entre des représentants israéliens et libanais pour tenter de rétablir quelque calme le long de la frontière qui sépare les deux pays.

Les Libanais accusent les Israéliens d'avoir violé 423 fois leur frontière, en effectuant 347 bombardements et huit incursions sur le territoire libanais depuis le 12 décembre.

Cinq Libanais ont été tués, 13 blessés et neuf autres enlevés par les Israéliens pendant cette période.

Mais, depuis le 10 décembre, dans une zone d'oliveraies qui s'étend sur dix kilomètres autour de la ville d'Hasbaya, les agriculteurs procèdent à la récolte des olives protégés

par la trêve. Les jours de récolte, la région est sillonnée par une jeep blanche des Nations-Unies.

Le capitaine Mark Walsh, un Américain qui commande les 50 hommes de la force d'observation, dont le quartier général se trouve à Beyrouth, a déclaré qu'il enregistrait la liste des violations israéliennes très soigneusement, mais que si leurs hommes apparaissaient tout autour, ils ne pénétraient pas dans la zone des oliveraies.

Il a ajouté que les premiers jours de l'année avaient servi en quelque sorte de test. (ap)

SONVILIER

LE PLUS VIEUX CLUB DE HOCKEY DU JURA

Durant l'hiver 1934-1935, le premier club de hockey sur glace fut créé dans le Jura, à Sonvillier.

LIRE EN PAGE 9

COUT DE LA VIE

PLUS 0,1 POUR CENT EN DÉCEMBRE

L'indice suisse des prix à la consommation s'est inscrit à 159,5 points à fin décembre 1974. Il a ainsi progressé de 0,1 pour cent depuis fin novembre et de 7,6 pour cent par rapport au niveau de fin décembre 1973.

LIRE EN PAGE 13

En Italie, le référendum de la vengeance

Le petit Parti libéral italien (trente députés, et 1,3 million de votes lors des élections de 1972, soit un peu moins de quatre pour cent de l'électorat affirme avoir plus que les 500.000 signatures nécessaires, au terme de la Constitution, pour faire soumettre à un référendum national la loi votée l'année dernière accordant des subventions gouvernementales aux partis.

Seuls les députés libéraux avaient alors voté contre cette loi. Mais les sondages d'opinion indiquaient que sept Italiens sur dix étaient opposés à l'idée d'un financement public des partis politiques.

Néanmoins, en l'espace d'un mois, la loi passait le « barrage » des deux

Chambres et elle a été promulguée fin mai. Cette célérité, inhabituelle en Italie a provoqué de nombreuses critiques à l'encontre d'un Parlement qui fait attendre depuis des années le vote d'importantes réformes.

La loi attribue aux partis, au

prorata de leur représentation au Parlement et au Sénat, un total de 45 milliards de lires (224 millions de fr.) annuellement, plus 15 milliards de lires (66 millions de fr.) en période d'élections législatives.

► Suite en dernière page



Dimanche, à Milan, on faisait la queue pour signer le référendum contre l'aide financière de l'Etat aux partis politiques. (bélino AP)

De la Thaïlande au Cambodge Pont aérien américain

— par N. DAVIS —

Des avions cargos américains C-130 acheminent à Phnom Penh — encerclée par les forces communistes — du matériel et du ravitaillement provenant essentiellement de Thaïlande.

Des journalistes se trouvant près de l'aéroport de la capitale cambodgienne ont pu voir les appareils faire environ 50 atterrissages par jour et décharger des munitions, du kérosène et des vivres.

Les autorités cambodgiennes ont interdit aux journalistes de se rendre sur un terrain à côté de l'aéroport de Pochentong, affirmant agir sur le conseil de l'ambassade américaine. On confirme de source américaine digne de foi que l'ambassade a « suggéré » qu'on empêche la presse de prendre des photos ou d'obtenir des informations au sujet du pont aérien. On ignore encore la nationalité des pilotes des appareils.

Phnom Penh était jusqu'ici approvisionnée en vivres et munitions par des convois venant du Sud-Vietnam par le Mekong. Mais depuis le mois dernier les forces rebelles contrôlent les deux tiers du fleuve.

De source militaire, on indique qu'un convoi gouvernemental a regagné Phnom Penh dimanche sans avoir pu atteindre la veille, la ville de Neak Lung à 45 kilomètres de la capitale, qui est assiégée et bombardée par les Khmers rouges.

HANOI ACCUSE

Par ailleurs le Nord-Vietnam a accusé la Thaïlande d'aider l'agression et l'intervention des Etats-Unis au Vietnam et dans d'autres pays d'Indochine.

M. Nguyen Duy-trinh, ministre nord-vietnamien des affaires étrangères accuse le gouvernement de Bangkok de « laisser l'aviation américaine utiliser les bases militaires US en Thaïlande » pour attaquer des régions du Sud-Vietnam contrôlées par le gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP).

M. Duy-trinh répondait à une lettre du 30 décembre de son homologue thaïlandais, M. Charoonphan Issarangkul, qui proposait une rencontre entre Nord-Vietnam et Thaïlande pour améliorer les relations entre les deux pays et mettre fin au soutien qu'apportait Hanoi aux communistes en Thaïlande. (ats, reuter)

OPINION

Que «l'autre» commence...

Gangstérisme politique en « reprise » avec un tir au bazooka au cœur de l'aéroport intercontinental d'Orly, recrudescence de la tension à la frontière libano-israélienne, ferraillement en hausse au Sud-Est asiatique avec son cortège de misère qui s'allonge sous notre regard « habitué ». Menace à peine voilée d'intervention contre certains producteurs de pétrole. Voilà ce que l'on peut observer dans un survol rapide du côté ombre de la planète auquel d'éclatantes lumières chargées d'espoirs multiples ont peine à faire contre-poids.

Tout ceci, au-delà de l'ampleur des drames quotidiens, est le reflet d'un problème de fond, à savoir le choix des valeurs auxquelles il convient de donner la priorité dans notre monde. Choix dans un cercle de données apparemment inconciliables entre les aspirations des « pauvres » et la volonté des « riches ».

Choix pour un monde formé de mondes aux ramifications toujours plus étroitement interpénétrées sur une même terre où éclate l'interdépendance des sociétés humaines face à leur devenir commun.

Il ne s'agit pas là d'un survol philosophico-politique effectué dans la stratosphère, mais d'un problème fondamental à résoudre.

Le cadre dans lequel s'inscrivent les différentes solutions possibles s'amenuise de jour en jour d'où la difficulté d'approche d'une solution acceptable pour la majorité de la planète en dépendance de centres de décision toujours plus restreints.

La « civilisation industrielle » aux bienfaits incommensurables pour ceux qui en sont partie prenante, repose sur la maîtrise de l'énergie matérielle.

Le schéma qui nous a conduits à la situation actuelle est très ancien si l'on veut bien faire les transpositions qui s'imposent : à l'aube du Moyen-Age, une épée valait deux paires de bœufs. Elle vaut, aujourd'hui des millions de vies humaines...

Nous avons construit une civilisation qui repose sur l'énergie. Fabuleux. Nous l'avons construite sur une base dont nous mesurons aujourd'hui la fragilité économique-politique avec tous les prolongements sociaux qu'elle sous-tend.

Société malade ? Non, mais atteinte d'hypertrophie « musculaire » depuis que l'énergie musculaire a été remplacée par la vapeur, l'électricité et la maîtrise du carrousel des atomes.

Le maintien à un niveau élevé du prix du pétrole, par les Etats-Unis assure la capacité financière des compagnies pétrolières partie prenante à la réalisation du plan d'indépendance énergétique des USA. Le président Ford vient de le rappeler : l'intérêt national américain prime toute autre considération.

L'Europe, dans ce jeu, part perdante ; en partie parce qu'elle n'a pas su, à temps, résoudre ses contradictions internes. Son indépendance énergétique passe aujourd'hui par une volonté qui lui est supérieure.

L'Europe est partenaire des USA dans la mesure où ce cousinage sert l'intérêt national américain. Dans sa réflexion pour les choix d'avenir, elle se trouve à cheval entre deux mondes. Un porte-à-faux qui permet beaucoup d'illusions !

Gil BAILLOD

► Suite en dernière page

Notes d'un passant

Le chah d'Iran en a de bonnes ! N'affirmait-il pas l'autre jour « que les pays occidentaux souffrent de l'inflation, non pas du fait de l'augmentation du prix du pétrole, mais parce qu'ils ne sont pas gouvernés... »

Pas gouvernés ? Eh ben mon vieux ! Faudrait venir voir si nous ne sommes pas gouvernés, conditionnés, surveillés, dirigés, estampés, structurés, contrôlés, numérotés et finalement ligottés et dirigés par ce Moloch insatiable que constitue l'ensemble des lois et des pouvoirs qui prennent soin de nos humbles et chétives personnes... Ouf ! Je reprends mon souffle. Et je continue.

Pas gouvernés ? Alors que nous avons un Conseil fédéral et des Chambres qui ne se reposent jamais. Un Conseil d'Etat qui est, il faut le reconnaître, un des meilleurs que nous ayons eu depuis longtemps. Un Conseil communal enfin, qui paraît avoir compris que les contribuables en sont à râcler leurs fonds de tiroir, et que si l'on n'arrête pas les frais ils n'ont plus qu'à choisir entre le poison et le Doubs. Il est vrai qu'avec la pollution c'est à peu près la même chose...

Enfin le chah est marié. Non ? Alors va-t-il prétendre que dans son ménage ce n'est pas sa chatte, mais lui qui gouverne ?

Allons donc ! Qu'on ne nous raconte pas d'histoires. Et surtout d'histoires de gouvernements qui, en réalité, passent leur temps à gouverner des peuples parfois ingouvernables, et à essayer de mettre un peu d'ordre dans leurs phynances et leurs monnaies. Evidemment ces bougres font ce qu'ils peuvent et non ce qu'ils veulent, ce qui vaut peut-être mieux finalement. Mais ils sont là et nous coûtent assez cher pour que nous sachions qu'ils existent et n'ont aucune envie de s'en aller.

Dès lors, cher chah, cherchons pas midi à quatorze heures et des excuses où il n'y en a pas.

Et s'il est vrai que gouverner c'est prévoir essayons de prévoir ce qui se passerait si, par un coup de baguette magique, les milliards qui filent dans vos coffres revenaient subitement dans les nôtres.

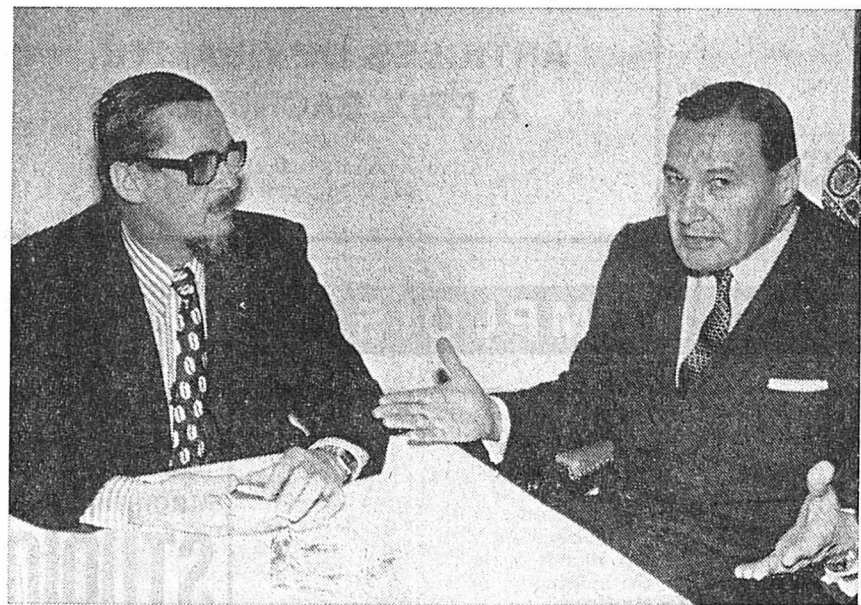
C'est pour le coup que nous nous sentirions bien gouvernés !

Le père Piquerez

M. Oscar Boehni, président central de l'ACS, de passage à La Chaux-de-Fonds

« Toutes les limitations ne sont pas judicieuses »

Pauvre automobiliste ! : lui qui tenait le haut du pavé quand il ne représentait qu'une minorité se retrouve dans la peau d'une bonne vache normande une fois devenu monsieur tout-le-monde. Paradoxalement, maintenant que la voiture n'est plus l'apanage de classes privilégiées, qu'elle s'est totalement démocratisée, qu'elle concerne quasiment toutes les familles, qu'elle pullule et représente un phénomène économique autant que psychologique sans précédent, on abuse d'elle à tous les points de vue. Le véhicule est devenu pourvoyeur de fonds et il semble que l'on exige de lui dorénavant plus d'argent qu'il n'en coûte pour lui permettre de circuler. Et puis, surtout, il est tellement passé dans les mœurs, tellement devenu permanent dans les soucis, que de l'enthousiasme du début, on en est venu à le considérer comme un mal. Nécessaire peut-être, mais un mal quand même. C'est ce que l'on appelle l'autophobie, qui se manifeste à tous propos, n'importe comment, quand ce n'est pas bêtement.



MM. Oscar Boehni (à droite), président central, et Sadi Bourquin, président local de l'ACS. (photo Impar-Bernard)

L'auto ne transporte plus, elle tue. Comme le cheval tuait avant l'invention du moteur à explosion. Mais on ne lui pardonne pas. De là à trouver justement des remèdes... de cheval, c'est une solution de facilité à laquelle on cède bien vite. Mesures draconiennes, taxations outrancières, cela n'améliore pas le sort de ceux, et nous sommes presque tous touchés, qui possèdent un tel engin. Mais qui en général supportent avec une remarquable philosophie tous les tours de vis qu'on inflige à leur liberté ou à leur bourse.

Interview de J.-A. LOMBARD

Des associations d'automobilistes existent. Elles se font les porte-parole de membres qui deviennent quand même très soucieux de cette évolution. Telle l'ACS, dont le président central, M. Oscar Boehni, de Lucerne, est venu hier rendre visite au président de la section chaux-de-fonnière, M. Sadi Bourquin. Elu depuis quelques mois seulement, en juin dernier, M. Boehni s'est trouvé d'emblée confronté avec une situation problématique, celle dans laquelle vit tout le monde automobile, qu'il s'agisse des constructeurs ou des usagers. Dès son entrée en fonction, il reprend les dossiers en main et veut obtenir quelques garanties susceptibles d'apaiser les esprits dans un moment où l'on ne parle que de tout augmenter quand il s'agit de la voiture, et tout diminuer quand il s'agit de l'infrastructure routière : « J'ai rencontré deux fois le conseiller fédéral Chevallaz, dit-il. Les deux fois, il m'a affirmé que malgré la conjoncture défavorable et la nécessité de freiner les dépenses, les travaux routiers ne seraient pas amputés. Jusqu'à présent, il a tenu ses promesses ».

SAVOIR POURQUOI PAYER

L'augmentation du carburant fera l'objet d'une prochaine votation fédérale : « Il faut être réaliste, dit M. Boehni. Il y a des dépenses qu'il faut savoir supporter, accepter. Il est normal que l'automobiliste paie pour les

COMMUNIQUÉS

Le développement. La soirée organisée par le Conseil chrétien de la ville promet d'être particulièrement intéressante. Pascal de Pury, ingénieur agronome, est actuellement conseiller au Conseil oecuménique. Il a vécu de nombreuses années en Afrique où il a fait un travail remarqué d'aide technique agricole.

Le film « Actions en Afrique » a été récemment tourné par Caritas et l'EPER pour soutenir leur action Famine 74. Ce soir, à 20 h. 15, à la Salle de la Croix-Bleue.

réalisations qui le servent. Nous sommes d'accord avec une augmentation de ses participations qui se justifie. Mais nous sommes très fermes sur un point : c'est que tous les crédits obtenus de sa bourse soient effectivement et intégralement attribués à leur destination première, c'est-à-dire à l'amélioration des conditions de circulation. En aucun cas nous n'accepterions qu'une part de ces crédits soit détournée au profit d'autres secteurs ».

Toutefois, l'augmentation du prix de l'essence n'est pas sans avoir des retombées imprévisibles. Sur les détaillants des régions frontalières notamment qui voient leur chiffre d'affaires diminuer dans des proportions insupportables depuis que le litre vaut presque aussi cher en Suisse qu'en Allemagne, en Italie ou en France. Là, M. Chevallaz aurait aussi fait certaines promesses voilées : à la veille de la haute saison touristique, il n'est pas impossible qu'une diminution de la taxation intervienne de façon à stimuler le commerce.

Et les assurances ? « Lorsqu'il s'est agi d'augmenter les primes, dit le président central de l'ACS, nous avions calculé qu'un réajustement de 18 pour cent était raisonnable. C'est en définitive celui qui a été adopté ».

TAUX ARBITRAIRES

Et puis tous les autres aléas, les nouvelles prescriptions, celles en vigueur, celles à venir. La ceinture de sécurité par exemple : « Nous sommes pour le port obligatoire, sous certaines conditions en matière de qualité et d'efficacité, précise M. Boehni. Remplir celles-ci exige certains délais, notamment pour les constructeurs, ce qui fait qu'aucune décision n'est encore intervenue ». Aussi l'alcoolémie tolérée. De 0,3 pour mille, certains proposent qu'on la fixe à 0,5 pour mille : « Cela ne veut pas dire grand-chose que de fixer des taux arbitraires. Ce qu'il faudrait surtout, c'est s'aligner sur ce qui se fait à l'étranger et ne pas devenir plus sévères que nos voisins. Aller trop loin serait aussi préjudiciable que faire preuve de trop de tolérance ».

Quant aux limitations de vitesse, le président de l'ACS les met dans le même panier : « On trouvera toujours un conducteur néophyte, quel que soit son âge, plus dangereux qu'un automobiliste émérite qui roule rapidement. C'est une question de moyens et les règles absolues n'ont guère de sens. D'ailleurs, si, en Suisse, nous possédions une industrie automobile, ces limitations n'auraient sans doute pas été ce qu'elles sont. Il suffit de regarder hors de nos frontières. Dans les pays où les constructeurs représentent une influence économique et politique considérable, on a « modulé » les limitations en tenant compte de leurs exigences.

De même, si en Suisse on peut se permettre d'interdire presque totalement les compétitions de sport mécanique, c'est aussi parce qu'il n'y a pas le risque de voir des réactions trop vives de la part de ces secteurs de l'économie ».

Au passage, un bon coup de griffe aux interdictions sporadiques de circuler le dimanche : « Une ineptie, conclut M. Boehni. O n'y gagne strictement rien. Par contre, on met en péril la vocation touristique du pays ».

Quoiqu'il en soit, on ne fait pour l'instant qu'adopter partout des solutions transitoires. Transitoires en attendant mieux. C'est du moins cet avenir qu'essaie de préparer l'ACS en collaboration avec tous ceux qui tentent de défendre valablement les automobilistes. A vouloir trop traire la vache, il se pourrait qu'elle se tarisse. Ce serait alors aller de mal en pis.

JAL

Nouveau règlement du Technicum

Une difficile élaboration

Evidemment, quand une maison dépend de deux villes et de Commissions de contrôle qui ne rassemblent pas moins d'une centaine de personnes, il n'est pas facile d'en rénover certaines structures en faisant l'unanimité. Le Technicum est en train d'en faire l'expérience. Depuis plusieurs années, il s'est penché sur l'élaboration d'un nouveau règlement qui lui donne bien du fil à retordre. L'ancien, qui date de 1939, soit peu après la fusion des établissements du Locle et de La Chaux-de-Fonds (1933), s'avérant en effet dépassé et ne répondant plus aux nécessités actuelles. Il s'avère surtout caduc au regard d'une rationalisation souhaitée pour obtenir une plus grande efficacité dans la gestion et la répartition des tâches : heures de cours, structures administratives, etc.

Pour l'instant, les commissions sont en nombre pléthorique, du moins de l'avis de ceux qui ont préparé cette simplification de l'appareil de contrôle. On en compte une par école, horlogerie, microtechnique, mécanique, etc., soit cinq à La

Chaux-de-Fonds et trois au Locle, totalisant respectivement 70 et 45 membres. Bien du monde à consulter. Et la direction générale, en collaboration avec les présidents de ces organes, de mettre en chantier un projet qui reviendrait à supprimer les sous-commissions d'écoles pour instaurer deux commissions d'établissement, une pour celui de La Chaux-de-Fonds, une pour son homologue du Locle, afin d'acquiescer une plus grande souplesse de fonctionnement tout en respectant l'indispensable autonomie financière communale. Mais voilà, si les commissaires locaux ont accepté le principe de cette réforme il y a plus d'un an déjà, leurs collègues chaux-de-fonniers s'y sont, eux, opposés. Comme il est bien entendu qu'une seule formule doit être adoptée, il faudra bien trouver un compromis. Les Conseils communaux en seront saisis et il appartiendra en définitive aux législatifs des deux villes de se prononcer. En attendant, ces modifications de structures risquent fort de marquer le pas bien des mois encore. (L)

Semaine blanche pour les écoliers



Lundi matin a commencé pour une partie de écoliers chaux-de-fonniers une semaine blanche en Valais. Renouant les expériences de ces dernières années, les directions de l'Ecole secondaire et de l'Ecole primaire ont envoyé une partie de leurs classes sur les hauteurs valaisannes où se déroulent des camps de ski alpin.

C'est ainsi que lundi matin, quelque 600 élèves des troisième et quatrième degrés de l'Ecole secondaire sont partis les uns en train, les autres en car

pour les Collons, le Croset, Haute-Nendaz, Montana, Versonnaz ou Zinal. Quant à ceux préférant le ski de fond, ils ont pris la direction du Jura, aux Genevez plus exactement, où ils y resteront jusqu'à samedi.

L'Ecole primaire, quant à elle, a réservé ses classes de neige aux élèves des 4e et 5e années, et plus particulièrement à ceux qui, jusqu'ici, n'avaient jamais participé à un tel camp. Torgon en Valais a été choisi pour envoyer chaque lundi, 120 élèves et ceci du-

rant quatre semaines. La première volée a également quitté La Chaux-de-Fonds hier matin. (rd - photos Impar-Bernard).

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

- Club des loisirs, Maison du Peuple, petite salle : 14 h. 30, séance de jeux.
- Galerie Club 44 : 18 à 20 h. 30, Michel-Valdrac, peintures et dessins.
- Aula collège des Forges : 20 h. 30, Utilité des tests scolaires, par M. Calame (APE).
- Musée International d'horlogerie : 14 h. à 17 h.
- Musée d'histoire naturelle : de 14 h. à 17 h., exposition faune marine.
- Musée des Beaux-Arts : 10 à 12 h., 14 à 17 h.
- Cabaret 55 : Attractions internationales. Bar 72 : Dancing-attractions. Le Scotch : Bar-dancing. Le Domino : Cabaret-Attractions. La Boule d'Or : Bar-dancing. ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, avenue Léopold-Robert 84.
- Service d'aide familiale : tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16).
- Babv Sitting, Croix-Rouge, 10 à 12 h., 17 à 19 h., tél. 23 42 92.
- Alcooliques anonymes AA : tél. 23 75 25, 23 77 13.
- Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Wildhaber, Léopold-Robert 7. Ensuite le No 111 renseignera.
- Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
- Police secours : tél. No 117.
- Feu : tél. No 118.

Cinémas

- Corso : 20 h. 30, Le mouton enragé.
- Eden : 20 h. 30, La bonne année ; 18 h. 30, L'érotisme sauvage des Américains.
- Plaza : 20 h. 30, Les durs.
- Sala : 18 h. 45 Le trio infernal ; 21 h., Zardoz.

chauxorama

Au Tribunal de police

Seize affaires étaient soumises au Tribunal de police que présidait M. D. Blaser, assisté de M. B. Marti dans les fonctions de greffier. Plusieurs de ces affaires ont été renvoyées pour complément de preuves, tandis que d'autres se soldaient par une libération des prévenus ou étaient classées sur retrait de plainte. Dans un cas, le tribunal a remis son jugement à plus tard. Les condamnations prononcées ont été les suivantes :

- 30 jours d'emprisonnement, 300 fr. d'amende et 200 fr. de frais, par défaut, à M. C., pour ivresse au volant ;
- 30 jours d'arrêts et 40 fr. de frais à J.-P. L., par défaut, pour infraction à une interdiction d'auberges ;
- 15 jours d'emprisonnement, 300 fr. d'amende, 300 fr. de frais et publication du jugement, à G. M., pour ivresse au volant et infraction à la LCR ;
- 12 jours d'emprisonnement, réputés subis par la détention préventive et 70 fr. de frais à P.-A. L., pour voies de faits et ivresse pu-

blique, ainsi que 100 fr. d'amende et 40 fr. de frais à A. C., pour scandale ;

— 5 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans, 100 fr. d'amende et 180 fr. de frais, à G. B., pour ivresse au volant et infraction LCR ;

— 100 fr. d'amende et 50 fr. de frais à J.-P. P., pour infraction à la loi sur les constructions ;

— 80 fr. d'amende et 50 fr. de frais à D. H., pour infraction à la LCR ;

— 20 fr. d'amende et 60 fr. de frais à G. V. G., pour infractions LCR et OCR ;

— 20 fr. d'amende et 20 fr. de frais à C. N., pour infraction à la LCR.

Dégâts matériels

Lundi matin, peu après 9 heures, M. N. R., de Cortaillod, circulait rue Fritz-Courvoisier, direction est. A la hauteur de l'immeuble No 38, il dépassa un camion piloté par M. G. S.-W., de La Chaux-de-Fonds. Au cours de manœuvre, alors qu'il reprenait la droite, il tamponna avec l'aile avant droite de son véhicule, le flan gauche du camion. Dégâts.

A 14 h. 15, lundi, au volant d'une auto, Mme A.-N. B., de La Chaux-de-Fonds, quittait une place de stationnement au nord de la rue de la Serre. Au même moment, elle heurta le flan gauche de la voiture conduite par M. H. T., du Locle. Dégâts.

LE LOCLE

Feuille d'Avis des Montagnes

LE LOCLE

Mobilière Suisse

Société d'assurances à Berne



Agence générale du Locle

Nous avons l'honneur de vous informer que Monsieur Willy Jaquet, agent général, a décidé de prendre sa retraite le 31 décembre 1974, après 44 ans d'activité vouée au développement de notre agence générale du Locle, dont 10 ans en qualité d'agent général. Nous lui exprimons toute notre gratitude et nos plus chaleureux remerciements pour les précieux services rendus à nos assurés et à notre société.

Monsieur Michel Ziegler

jusqu'ici chef du service externe et remplaçant de M. Jaquet a été désigné en qualité de nouvel agent général pour le district du Locle. Monsieur Ziegler, ainsi que ses collaborateurs, se tiennent volontiers à votre disposition pour vous donner tous les renseignements et conseils que vous pourriez désirer.

Les bureaux de l'agence restent à la rue Daniel-JeanRichard No 37, téléphone (039) 31 35 93.

Berne, janvier 1975

La Direction

Assurances:	Incendie et dommages naturels	Objets de valeur
	Chômage	Machines et construction
	Vol	Cautionnement garantie
	Dégâts d'eau	Accidents, maladie
	Bris de glaces	Responsabilité civile privée
	Casco complet	Responsabilité civile immobilière
	Casco partiel	Responsabilité civile d'entreprises

DUPLI-COLOR



pour réparer vous-même les égratignures de votre voiture.
« DUPLI-COLOR CENTRE »
DROGUERIE DU MARAIS
P. Jeanneret
LE LOCLE

GÉRANTE, 40 ans, sérieuses références, excellente commerçante, dynamique, **CHERCHE**

gérance

Ecrire sous chiffre AV 32065 au bureau de L'Impartial.

CARTES DE NAISSANCE

en vente à l'Imprimerie COURVOISIER



SOLDES

ARTICLES DE QUALITÉ À PRIX SACRIFIÉS

Autorisation de la Préfecture dès le 15 janvier

OFFRES D'EMPLOIS

STUDIO

à louer, tout confort au Locle.
Tél. (039) 31 66 22.

Magnifique STUDIO

à louer au Locle, pour tout de suite ou date à convenir. Tout confort, cuisine équipée d'une cuisinière, d'un frigo, d'une hotte aspirante.
Loyer mensuel Fr. 206.- + charges.
Tél. heures de bureau (039) 26 75 65.

RESTAURANT DU RÉGIONAL Les Brenets

cherche **sommelière** éventuellement remplaçante, pour février.
Tél. (039) 32 10 37.

NUDING

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S.A. NEUCHÂTEL

crée son département CARRELAGES et offre à

collaborateur-vendeur

capable et sérieux, si possible au courant de la branche, un poste à responsabilités.

Faire offre manuscrite avec curriculum vitae et photo ou se présenter sur rendez-vous au bureau, Faubourg de l'Hôpital 19 à Neuchâtel, tél. (038) 25 77 77.

MARDI - MERCREDI



Le Locle

Incroyable!!!

Le beurre moins cher

que la graisse!!!

PRIX ACTION

Beurre de cuisine	250 g.	Fr. 1.50	moins 10% =	1.35
Gruyère 1er choix	le kilo	Fr. 9.50	moins 10% =	8.55
Filets de perche	le kilo	Fr. 16.—	moins 10% =	14.40
Endives Belges	la livre	Fr. -.80	moins 10% =	-.70
Oranges blondes	le kilo	Fr. -.85	moins 10% =	-.75
Bananes 1er choix	le kilo	Fr. 1.50	moins 10% =	1.35
Ambassadeur	7 dl.	Fr. 7.50	moins 10% =	6.75
Tambour Omo	5 kilos	Fr. 17.50	moins 10% =	15.75
Pinot Noir Yougoslavie	3 litres	Fr. 8.40	moins 10% =	7.55

BŒUF

Faux-filet (entrecôtes)	le kilo	29.20	au lieu de 33.-
Filet	le kilo	35.60	au lieu de 44.-
Rumsteak	le kilo	27.80	au lieu de 32.-
Rôti épaule	le kilo	16.50	au lieu de 18.-
Steak pané	le kilo	26.10	au lieu de 30.-
Bouilli côte plate	le kilo	10.70	au lieu de 13.50

VEAU

Longe s./os	le kilo	27.10	au lieu de 32.-
Rôti épaule s./os	le kilo	22.30	au lieu de 24.-

PORC

Rôti jambons s./os	le kilo	16.90	au lieu de 18.50
Rôti épaule s./os	le kilo	14.80	au lieu de 16.50

+ Gigot d'agneau frais du pays sans os le kilo 15.30 au lieu de 20.-
Épaule roulé le kilo 12.40 au lieu de 15.-

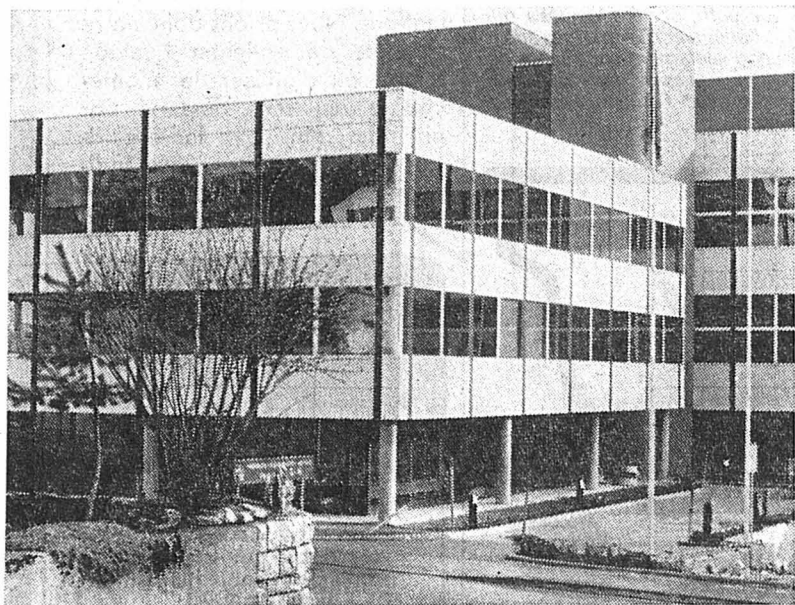
DE NOUVEAU LA VIANDE EMBALLAGE familial ou gros consommateur → idéal pour la longue conservation de 10 à 20% moins cher

10%

sur tous les articles (même les actions) sauf tabacs, cigarettes et viandes en emballage familial



A quatre jours des premiers envois Animation-Information



Le bureau de presse et télécommunication se tiendra dans ce bâtiment, à cinq minutes du tremplin. (photo Impar-ar)

Le beau temps se maintient, c'est bien ainsi. En effet à l'heure où les grands dispositifs d'apport de neige et de « fabrication » intégrale de la piste sont engagés, les organisateurs de l'épreuve locloise d'ouverture de la 13e Semaine internationale de saut n'attendent plus de neige, au contraire. Les conditions actuelles pourraient même être considérées comme idéales pour le confort d'un public attendu en masse à la Combe samedi et dimanche prochains dès 14 heures.

« KIOSQUE A MUSIQUE » RICHEMENT ANIMÉ

L'ADL, elle a dû une nouvelle fois renoncer par la force des choses à l'organisation du concours de monument de neige qui figurait au programme des joies annexes de la manifestation sportive. Par contre samedi dès 11 heures, le « Kiosque à musique », émission hebdomadaire de la Radio romande sera diffusé en direct depuis le Casino-Théâtre. En collaboration avec le Groupe des sociétés locales, le programme de cette émission animée cette fois par Valdo Sartori a pu être élaboré avec le concours de l'Echo de l'union, du Chœur mixte de l'église catholique, du Club d'accordéon, de Gilbert Schwab accompagné de son élève accordéoniste Serge Broillet, de la fanfare La Militaire, et de la formation chambrée des Militaires.

M. René Felber, conseiller national et président de la ville du Locle ainsi que M. Francis Favre, président de l'épreuve de saut locloise, participeront également à cette émission à laquelle est cordialement convié le public loclais. Précisons que seule la galerie du Casino sera accessible à celui-ci, la salle et la scène étant occupées par les groupes d'animation.

PRESSE ET TÉLÉCOMMUNICATION

Comme par le passé, la Commission de presse du bureau loclais de l'Impartial - F.A.M. assume l'information relative à un événement sportif qui mérite l'appui de la population tout entière. Il espère qu'au travers de la rédaction de ses communiqués, notamment, chacun pourra se faire une idée du laborieux travail d'organisation et de l'engagement collectif, qu'impose une telle manifestation. Par l'animation des relations avec les divers organes de presse et la propagande générale qu'il assumera jusqu'au jour du concours, il tentera de faire mieux connaître un sport hautement spectaculaire.

M. André Bubloz, quant à lui, assumera toute l'installation des télécommunications, un travail que de nombreuses années de pratique dans le cadre de la Finale ont rendu familier à ce fervent supporter de la Combe-Girard.

Le bureau de presse, et de télécommunication, constitué également par le service des TT que dirige M. Jan, sera cette année installé pendant les deux jours d'épreuve dans de vastes locaux mis gracieusement à disposition par les Fabriques d'Assortiments Réunies, successives G. et M. rue des Girardet 29.

Il convient à ce propos de souligner la généreuse et multiple participation de cette entreprise à la manifestation.

Ces locaux de presse qui s'adapteront parfaitement aux besoins des services d'information qu'ils abriteront, sont situés à quelque cent mètres de la sortie de la Combe-Girard, côté La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à 5 minutes à pied du tremplin. Un avantage non négligeable à l'appui d'un service d'information rapide. (r)

Lumineuse rencontre des aînés de la Paroisse catholique



Chaque année à pareille époque, la Paroisse catholique du Locle invite ses aînés ainsi que toutes les personnes isolées à une matinée de détente et d'échange fraternels. Cette rencontre vivement attendue, constituée, nous avons déjà eu l'occasion de le souligner, un rayon lumineux dans la vie parfois monotone des aînés.

Préparé avec un enthousiasme louable par M. Pierre Castella, président du comité des loisirs en collaboration avec le comité Sainte Elisabeth et de nombreux groupes d'animation de tous les âges, le programme de variétés et de chants qui est offert au nombre public, remporte chaque fois un grand succès.

Dimanche après-midi, les quelques centaines de personnes qui prirent part à cette fête sympathique ne furent pas déçues.

Après la messe célébrée avec le concours du chœur mixte; ce dernier, sous la direction compétente de M. Gérard Rigolet eut encore l'occasion de présenter quelques morceaux variés de son répertoire. M. Noirjean, président de paroisse souhaila la bienvenue à l'assistance ainsi que des vœux de santé et de bonheur pour l'an nouveau. Il salua tout particulièrement la présence de M. Henri Jaquet, qui après avoir pris une part très active dans sa ville comme instituteur puis comme membre de l'exécutif et président du

Conseil communal se consacre avec tout l'entrain et l'intelligence qu'on lui connaît, à la cause du troisième âge.

Les jeunes chanteurs de Mme Miserez et de Mme Calame apportèrent encore un bouquet de fraîcheur avant que les anciens routiers et leurs progénitures n'occupent à leur tour, et avec succès, les planches de la Salle Marie-Thérèse.

M. Henri Jaquet, sollicité pour apporter un message au nom du Club des loisirs et du Conseil loclais pour le troisième âge dont il est président, dit à quel point il importait pour vivre mieux, de favoriser les contacts et le respect mutuel des différents groupes d'aînés, de mettre en commun des valeurs personnelles qui, regroupées dans un même sentiment de fraternité étaient la meilleure garantie d'un rapprochement enrichissant.

Une collation fut comme à l'accoutumée servie aux invités qui remportèrent, le soir venu un souvenir lumineux de cette joyeuse et sympathique rencontre. (ar)

Assises de la fanfare des Brenets

Bientôt une nouvelle bannière

L'assemblée générale de la Fanfare des Brenets qui a eu lieu vendredi au café de la Place a réuni presque tous les musiciens et plusieurs membres d'honneur, soit plus d'une cinquantaine de personnes. La fanfare est une société qui marche bien, sans fausse note, comme devaient le laisser entendre les différents rapports.

M. P.-A. Fallet, président, remercia tout d'abord ses collègues du comité pour leur aide et pria les musiciens d'arriver à l'heure aux répétitions, les retards étant gênants pour tout le monde. Le directeur, M. Roger Aubert, félicita tous les fanfaristes pour leurs prestations lors des 43 concerts ou répétitions. Il releva l'activité soutenue durant cette année. Il est annoncé que la date de la soirée annuelle est reportée au 31 mai, au lieu du 3 mai initialement prévu.

NOMBREUSES RÉCOMPENSES

Plusieurs musiciens ont été récompensés pour leur fidélité à la société et plus de dix membres ont reçu la prime offerte pour leur régularité aux répétitions et concerts. Parmi les anciens, M. Adrien Clerc atteint sa cinquantième année de musique. Il recevra une channe lors de la prochaine assemblée des délégués cantonaux à La Sagne.

Il a été décidé que la fanfare participera à la prochaine fête cantonale, au Landeron les 7 et 8 juin, en catégorie excellence.

La caisse se porte bien, c'est ce que devait relever M. Gilbert Petitjean, trésorier. L'augmentation de fortune est due avant tout à la générosité des membres de l'amicale. Il est accepté la suppression des cotisations, mais convenu que chaque membre adhérerait à l'amicale, avec une contribution minimum de 20 fr.

Le comité est réélu sans changement, à savoir: président, M. P.-A. Fallet; vice-président, M. R. Miserez; caissier, M. G. Petitjean; secrétaire, M. C. Gattoillat; matériel, M. J.-M. Huguenin; assesseurs, MM. Pierre Deléglise, G.

Robert, R. Dubois, M. Bertschinger et P. Tabassot; banneret, M. C. Vieille; vérificateurs des comptes, MM. D. Miserez et R. Wyss. Le directeur, M. R. Aubert et le sous-directeur, M. J.-A. Stalder, sont confirmés dans leurs fonctions.

Il est à noter encore que quatre anciens élèves de l'école de musique de la fanfare dont une jeune fille, font désormais partie officiellement de l'ensemble. La relève semble donc assurée à la Fanfare des Brenets.

LA BANNIÈRE A BOUT DE SOUFFLE

Après de longs services, la bannière a subi du temps l'irréparable outrage, il faut songer à la remplacer. Mmes Pierre Deléglise et Claude Gattoillat formeront un comité de dames qui se fixera pour but d'offrir à la fanfare une nouvelle bannière. C'est là une tâche importante mais qui sera sans aucun doute menée à bien rapidement. Et bientôt un nouveau drapeau aux couleurs de la Fanfare des Brenets pourra être présenté à la population du village, qui peut être fière de « ses » musiciens. (dn)

Le projet d'horaire pour la période 1975-77

La Commission des horaires de la commune du Locle devait se réunir ces jours derniers. En suite de circonstances imprévisibles, cette séance n'a pas eu lieu. Nous avons consulté les nouveaux projets d'horaire à la Police cantonale.

Quelques nouveautés assez importantes touchent les lignes du pied du Jura ainsi que nous l'avons déjà signalé dans notre édition du 19 décembre.

Relevons toutefois encore que sur la ligne Le Locle - La Chaux-de-Fonds, certains trains seraient supprimés: les trains, entre autres le 435 Berne - Le Locle, partant de La Chaux-de-Fonds à 22 h. 50, arr. au Locle 23 h. 01, ceci les jours ouvrables. Ainsi que le train 3192, partant du Locle à 22 h. 05, arr. à La Chaux-de-Fonds à 22 h. 13.

Il est évident qu'il ne s'agit-là que de projets. Certaines modifications peuvent encore survenir. (je)

Peindre et écrire: deux sourires de la vie d'une des doyennes du Locle

Mme Alice Jeanmairet, une des aînées de la ville, est bien connue au Locle pour ses talents de peintre. Les dernières expositions qu'elle fit à Centrexpo, puis lors d'une des expositions de la VEL, ont témoigné de la jeunesse de son art, de son attachement à faire vivre sur ses toiles la beauté des fleurs et des paysages de ce pays. Cette forme d'expression s'accompagne encore du plaisir d'écrire et pour la fin de l'an 1974, en date du 30 décembre, elle écrivit ce petit poème:

Dialogue d'une grand-mère et de ses petits-enfants

Si tu savais, grand-mère comme de tristes conseils Nous ne prenons souvent guère qu'une étincelle, Ceci sans moquerie ni critique soit-elle, Mais tout simplement nous fiant sans soucis A notre jeunesse si remuante et belle, Confiante au présent, sûre de l'avenir. Il faut avoir vécu comme toi nonante ans Pour voir l'avenir un peu moins souriant. Dans les ans qui viendront, tes conseils, bien sûr, Monteront souvent à notre souvenir; Et c'est à ce moment qu'ils nous serviront Pour qu'à notre tour et la même affection Pour nos enfants, grand-mère, tes conseils suivrons.

RÉPONSE DE LA GRAND-MÈRE

Oui, bien sûr, il est difficile d'écouter et de suivre les conseils Qui certes ne sont plus de ce temps. Nous, grands-parents, vous disons: « Chers enfants, En jouissant des privilèges que vous apportent ces temps, Travaillez, apprenez qu'en les ans qui suivront Les fruits d'un dur labeur vous récompenseront. Ne méprisez jamais les conseils des parents, Vous souvenant toujours en les méditant Que les jeunes d'aujourd'hui Sont les vieux de demain.

A. JEANMAIRET

Entre Monts et Communal

Jeunes contemporains

Quelque 90 contemporains de 1945 ont été contactés pour se constituer en amicale sous la présidence de M. Paul-Arthur Favre du Locle. Des statuts ont été élaborés par le comité fondateur et ces jeunes contemporains ont déjà des projets d'activité intéressants.

MEMENTO

Pharmacie d'office: Moderne, jusqu'à 21 heures. Ensuite le No 117 renseignera. Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, tél. No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52. Permanence dentaire: tél. No 117 renseignera.

L'EXPRESS

Inédit

Le récit heure par heure de la dernière alerte nucléaire au Moyen-Orient.

Inquiétant

KISSINGER et BREJNEV ne maîtrisent plus la situation internationale.

Exclusif

L'assaut des « faucons » soviétiques contre la politique de détente de BREJNEV.

EN VENTE CETTE SEMAINE

p 428

CARNET DE LA SEMAINE

Dans tous nos rayons, **VENTE SPÉCIALE D'HIVER** autorisée par la préfecture, du 15 au 31 janvier. Vous y trouverez des occasions extraordinaires, soldées à moitié prix et même davantage.



Habillez-vous à meilleur compte !

- Pulls acryl ~~29.90~~ **15.-**
- Jupes fantaisie à godets ~~79.-~~ **40.-**
- Chemisiers ~~34.90~~ **17.-**
- Robes acryl ~~119.-~~ **70.-**
- Manteaux lainage ~~269.-~~ **150.-**
- Ensembles pantalon flanelle ~~79.-~~ **50.-**
- AU SPOTLITE**
- Chemises homme unies ~~39.90~~ **20.-**
- Pantalons gabardine ~~98.-~~ **50.-**



- Pullovers hommes acryl ~~29.-~~ **17.-**
- Pullovers hommes laine, col roulé, en blanc ~~42.50~~ **30.-**
- Garniture de tapis de bain, 3 pièces ~~19.90~~ **10.-**

DISQUES

- musique classique 33 tours, 30 cm. ~~29.-~~ **15.-**
- musique de tous genres, 45 tours ~~5.50~~ **3.-**
- Salopettes enfants 1 à 3 ans ~~25.90~~ **13.-**
- Grenouillères acryl ~~13.90~~ **7.-**
- Blousons sport adultes, nylon ~~45.50~~ **25.-**
- Sacs de voyage skai ~~36.90~~ **20.-**
- Boîtes de peinture ~~9.-~~ **5.-**

N'en payez qu'une, prenez-en deux!



Achetez une bouteille d'Henneiz-santé (naturelle ou gazeuse), à 45 cts. Emportez-en gratuitement une seconde (naturelle ou gazeuse). Votre économie: 45 cts.

Du nouveau au spotlite!

Véritable boutique jeune, pour les jeunes, le spotlite s'est enrichi d'une collection de gadgets, articles-cadeaux, objets décoratifs pour les chambres et studios des jeunes. Vous y trouverez quantités d'articles dans un style nouveau.

Vos problèmes d'installation...

... de rideaux, sols plastiques, linos ou tapis seront résolus à votre entière satisfaction et rapidement par notre service ensembleurs

Demandez un devis sans engagement à notre rayon d'ameublement au 4^e étage. Confection et pose de rideaux, revêtements de sols par une équipe de spécialistes.

Du blanc, vous en verrez de toutes les couleurs

Flours, couleurs, fraîcheur, c'est le thème de notre vente de blanc 1975:

- le plus vaste assortiment,
- les toutes dernières nouveautés,
- la qualité qui fait notre réputation depuis des années.

 Pour les fiancés, c'est l'heure du choix: demandez votre carte « fiancés » qui vous fait bénéficier d'avantages substantiels non seulement sur l'achat du trousseau mais aussi sur tous les achats en rapport avec l'aménagement de votre foyer.



Au bar: chaque jour un MENU CHAUD différent pour seulement 4.50

Ouvert à midi, tous les jours, du lundi au samedi.

Bientôt de nouveaux ascenseurs

Afin d'améliorer le service des ascenseurs, ceux-ci seront changés, ce qui donne lieu actuellement à d'importantes transformations. Nous prions donc notre clientèle de patienter quelque temps et d'utiliser le monte-charge qui sera desservi par un lifter, ainsi que les escalators. Des pancartes vous indiquent les entrées du monte-charge.



New York for ever... à partir de

fr. 795.-

...c'est le voyage que nous avons choisi pour vous en 1975 Vol Genève-New York-Genève fr. 845.-

2 départs de Cointrin 15 mai au 30 mai 1975 et 23 sept. au 7 oct. 1975

Réduction de fr. 50.-

sur le prix du voyage aérien (départ du 15 mai 1975) pour toutes les inscriptions nous parvenant avant le 31 janvier 1975

Suppléments facultatifs:

Séjour à New York,

15 jours, dès fr. 370.-

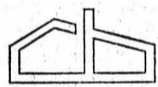
Circuit de l'Est américain et du Canada français, dès fr. 970.-

Renseignements à notre agence au 1er étage

mieux vivre avec le

printemps

le grand magasin au plus grand choix



À LOUER

sur l'avenue Léopold-Robert, au centre de la ville, pour date à convenir, **TRÈS BEAUX BUREAUX** de 180 et 75 m2 avec places de parc dans garage souterrain à disposition.

S'adresser à: **CHARLES BERSET** gérant d'immeubles Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33 La Chaux-de-Fonds

ATELIER de POSAGES-EMBOITAGES

cherche travail

sur tous calibres. Peut faire de grandes productions. Ecrire sous chiffre OR 541 au bureau de L'Impartial.

LA FONDATION LA PAIX DU SOIR

Home médicalisé à La Chaux-de-Fonds, cherche

un médecin

pour assumer la responsabilité médicale de l'établissement.

Pour tous renseignements ou offres s'adresser à l'Etude André Perret, av. Léopold-Robert 73, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 45 25.

Vente aux enchères

à Bâle, mardi 21 janvier, à 14 heures, Ganthaus, Steintorstrasse 7.

Création de bijouterie en argent luisant et de boîtes bracelets en argent luisant.

À LOUER

tout de suite

appartement

3 1/2 pièces, rue des Vieux-Patriotes.

Tél. (039) 22 43 71.

Mélanges

LEÇONS

Jeune instituteur donnerait leçons particulières: latin, français, allemand, anglais. Tél. (039) 22 56 25.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 40 ct. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

JOLI STUDIO meublé, chauffé, avec cuisinette, douche et WC est à louer Fr. 155.- par mois. Seulement à personne tranquille. Tél. (039) 22 50 50.

Demandes à acheter

PETIT POTAGER À BOIS, plaques chauffantes, d'occasion en bon état. Pierre Vermot, La Cibourg, tél. (039) 22 25 66

APPAREIL DE PHOTO, occasion, à soufflet, format 6 x 9, Tél. (039) 23 13 20 heures des repas.

ATTENTION! Collectionneuse achète bon prix jouets, poupées, poupées miniatures, avant 1930 pour créer musée, non pour revendre. Déplacement partout. Tél. (039) 23 86 07.

Engageons tout de suite

décolleteur

Salaire plus prime.

Ecrire ou téléphoner au (032) 97 18 23,

Pignons VORPE SA 2605 Sombeval.



L'annonce reflet vivant du marché

Appartements à louer

À LOUER, 3 pièces, salle de bain + WC séparés, tout confort, centre ville. Concierge. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. heures de bureau (039) 26 03 03.

ON CHERCHE

pour entrée immédiate ou date à convenir, un

installateur sanitaire

S'adresser à Michel FONTANA, Saint-Germain 5, 2740 Moutier. Tél. (032) 93 10 18

À VENDRE pour cause imprévue, petite

entreprise de mécanique

en pleine activité, grande possibilité de développement sur spécialité.

Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre 28-300025 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

« L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous

OFFRES D'EMPLOIS

HÔTEL DE LA CROIX-D'OR cherche tout de suite

sommelier (ère) de métier

connaissant des deux services.

Balance 15, tél. (039) 23 43 53.

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :

je paierai par 3 - 6 - 12 mois *

Nom et prénom :

Domicile :

No - Localité :

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 25.- ; 6 mois Fr. 48.50 ; annuellement Fr. 94.-

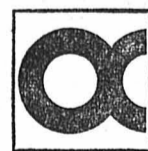
Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

OFFRES D'EMPLOIS



ASAM INFORMATIQUE SA-2501 BIENNE 6, Faubourg du lac - Tél. 032 22 14 41

Société de services en informatique affiliée à la Société Générale de l'Horlogerie Suisse SA - Groupe ASUAG - cherche pour entrée à convenir

analystes-programmeurs confirmés

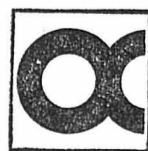
qui seront responsables de la réalisation technique des applications

programmeurs d'application confirmés

avec expérience pratique dans les langages de programmation COBOL ou ASSEMBLEUR

Nous sommes à même d'offrir une activité variée au sein d'une équipe jeune, de réelles possibilités de formation et de promotion ainsi que des rémunérations et prestations sociales dignes d'une entreprise moderne et adaptées aux exigences actuelles.

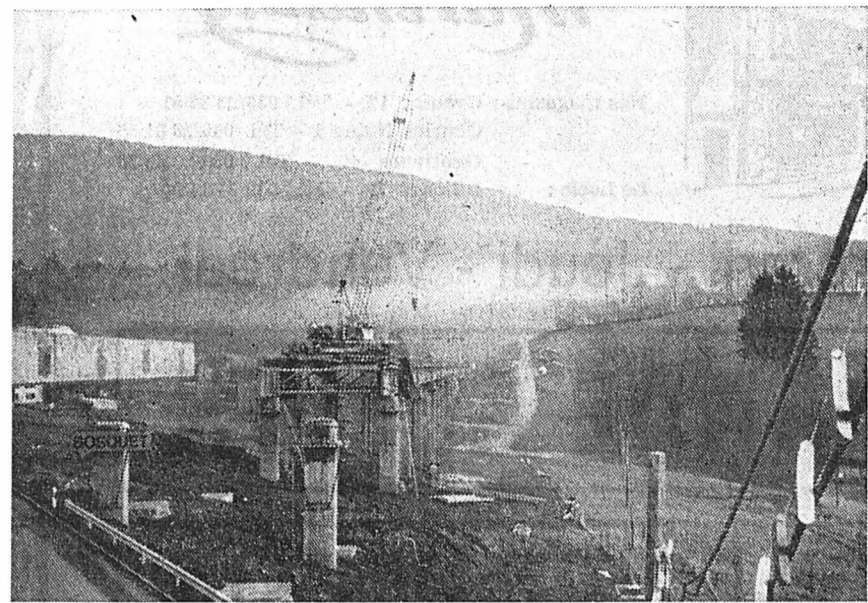
Nous assurons la plus stricte discrétion aux candidats de nationalité suisse ou avec permis qui voudront bien nous adresser leurs offres avec curriculum vitae ou nous contacter téléphoniquement au (032) 22 14 41.



ASAM INFORMATIQUE SA - 6, Fbg du lac 2501 BIENNE

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Le viaduc de Valangin : programme tenu



L'armature métallique rejoindra bientôt la route principale au nord ; une seule paire de piliers est encore nue. (photo Impar-rws)

La construction du viaduc de Valangin avance à grandes enjambées au-dessus du vallon de la Sorge. Au mois de septembre 1974, M. Mukhtar Hussain, ingénieur, chef de la section des routes cantonales, nous décrivait en grandes lignes les étapes envisagées : pose de l'armature métallique jusqu'à la fin du mois de mars puis de celle des dalles

La situation du marché du travail

L'Office cantonal du travail communal que la situation du marché du travail et l'état du chômage à fin décembre 1974 se présente comme suit :

Demandes d'emploi	34 (16)
Places vacantes	23 (23)
Placements	11 (3)
Chômeurs complets	34 (16)
Chômeurs partiels	12 (3)

Les chiffres entre parenthèses indiquent la situation du mois précédent.

de béton. Le programme est tenu. Aujourd'hui, une vingtaine de mètres environ séparent l'armature du tablier métallique sis au nord.

La première dalle a commencé à être coulée lundi à Tavel, dans le canton de Fribourg. Ces gigantesques pièces exigent plusieurs mois de fabrication. De la largeur du viaduc, 18 m. 50, elles ont 1 m. 70 de longueur et pèsent chacune 22 tonnes. Quand on sait que le pont mesurera 340 mètres, on se rend compte que ce chargement ne se fera pas par brouettes... Vous n'aimez pas compter ? Sachez donc que les 200 dalles préfabriquées nécessaires feront un paquet de 4.400.000 kilos !

Ces derniers temps, les ouvriers ont travaillé au milieu d'un épais brouillard, mais hier le soleil était heureusement revenu. Cela permettait aux automobilistes d'admirer l'important travail qui s'effectue au-dessus de Valangin et sur lequel ils circuleront cette année encore peut-être. (rws)

Le Conseil général de Neuchâtel adopte un budget déficitaire

« Doucement Ghelfi... va doucement, va doucement ! »

Nous demanderons tout d'abord au directeur des finances de Neuchâtel, M. Jean-Pierre Ghelfi, de nous pardonner la familiarité de ce titre, mais quand nous le regardions hier soir debout face aux conseillers généraux, nous le comparions au grand skieur Killy à qui une chanson conseillait d'aller doucement. Conseil qui s'envolait aussitôt le portillon franchi car Killy comme Ghelfi prenait toujours plus de vitesse. A la différence toutefois que le skieur ramassait de l'or au terme de sa course alors que le conseiller communal ne peut que présenter un déficit de 4,5 millions de francs. Et pourtant c'est doucement, tout doucement que les dépenses pour 1975 ont été accordées à tous les secteurs.

Nous l'avons déjà dit, Neuchâtel manque d'argent. Les rentrées fiscales n'augmentent pas alors que les charges doublent ou triplent. Point n'est besoin d'être expert en finance pour découvrir que la balance penche dangereusement du faux côté, ceci malgré des coupes sévères effectuées dans les demandes formulées par tous les secteurs ; 1975 sera une année maigre, elle ne connaîtra aucune folie, aucune construction luxueuse, aucune construction simple, aucune rénovation. Tout le monde devra se serrer la ceinture et espérer qu'il ne s'agira là que de restrictions provisoires... La méthode Coué sera utile à tous les niveaux et l'on pourra voir à la fin de l'année si elle est vraiment efficace.

Tous les groupes commentent le projet de budget en émettant quelques propositions qui peuvent se résumer en trois mots : il faut économiser. Pour les uns, l'administration peut encore resserrer ses exigences, pour les autres, il convient de se montrer énergique afin que les charges des établissements hospitaliers et des écoles de la ville soient mieux réparties entre les communes avoisinantes.

C'est alors que M. Jean-Pierre Ghelfi prend son élan. Il ne peut que donner raison aux divers orateurs : la situation est grave, Neuchâtel se trouve engagée dans une pente raide et glissante et aucun frein miracle n'a été trouvé jusqu'ici.

Des statistiques entreprises sur le plan fédéral montrent qu'en 1972 Neuchâtel était en tête des trente plus grandes villes suisses en ce qui concerne les dépenses relatives à l'enseignement, la culture et le sport à raison de 1000 fr. par habitant. Dans le domaine de la santé, la ville se trouvait en troisième position derrière La Chaux-de-Fonds, ce qui prouve, si cela

est encore nécessaire, que les deux grands hôpitaux apportent à leur commune respective des recettes qui sont sans aucun rapport avec les charges assumées.

Chapitre par chapitre le projet de budget est soumis à l'approbation du législatif. Un arrêt est fait devant le théâtre à qui la ville allouera 195.000 fr., la proposition de ne lui verser que 100.000 fr. n'étant pas retenue. Un autre stationnement a lieu près des parcs à qui le Conseil communal prévoit de donner des petits frères achetées pour 100.000 fr., somme qui pourrait être économisée explique un conseiller général... qui n'obtient pas gain de cause.

Le budget de la ville de Neuchâtel est accepté finalement par 30 voix sans opposition : 144.468.610 fr. aux charges, 139.908.479 fr. aux produits, soit un déficit de 4.560.131 francs.

Est également accepté l'arrêté concernant les crédits de construction accordés au Conseil communal pour 1975 à raison de 5,34 millions.

DES IMPOTS DEUX FOIS PAR AN

Jusqu'ici les habitants de Neuchâtel devaient payer leurs impôts communaux jusqu'au 5 décembre, un acompte de trois pour cent étant accordé pour les sommes versées avant le 31 juillet. Afin d'assurer un meilleur équilibre

des charges de trésorerie, l'exécutif demande une modification de la procédure de perception de l'impôt direct proposant deux versements, le premier payable au 30 avril et représentant la moitié de l'impôt communal de l'année précédente, le second au 31 octobre. Si tous les groupes admettent que cette modification est parfaitement fondée, des réserves sont formulées quant aux termes des échéances notamment pour 1975 puisque l'entrée en vigueur du nouvel arrêté sera immédiate. Le Conseil communal calme les inquiétudes en garantissant une certaine souplesse pour les tout prochains versements des contribuables.

Par 32 voix sans opposition, l'arrêté est accepté et les Neuchâtelais paieront donc des impôts communaux tous les six mois.

A 23 h. 10 le président, M. Frédéric Veillon, lève la séance. M. Jean-Pierre Ghelfi prend ses épais dossiers et son déficit de 4,5 millions et s'en va doucement, doucement, doucement. (rws)

« Retro » pour les appartements ?

Les aînés parlent souvent du temps heureux, il y a une trentaine d'années, lorsque les appartements étaient offerts en location sur un plateau par leurs propriétaires. Pour attirer le client, ils proposaient un, deux, voire trois mois de location gratuite en cas de signature de bail ; les réparations étaient terminées avant d'être demandées...

On connaît la suite. Les rôles ont été renversés, le locataire a fait les yeux doux à quiconque pour pouvoir se loger.

Or, il y a quelques jours, une annonce paraissait dans un journal, ainsi conçue : Urgent : à louer appartement de 2 pièces et demi. Un mois gratis.

Et nous vous promettons que le journal portait bel et bien la date de 1975 ! (rws)

DISTRICT DU VAL-DE-TRAVERS

Travers : assises du chœur d'hommes l'Espérance

Cette assemblée a eu lieu à l'Hôtel de l'Ours samedi soir. 25 choristes étaient présents qui ont applaudi à la lecture du procès-verbal très malicieusement du secrétaire Jean Fluckiger. Le rapport de caisse pour 1974, présenté par M. Jean Nydegger, présente une situation satisfaisante malgré 720 francs de recettes en moins que l'année précédente. Les vérificateurs, par la voix de M. Jenny, ont demandé à l'assemblée

de ratifier ces comptes, ce qui a été fait.

Puis le président, M. Ermacora a présenté son rapport annuel qui évoque les grands moments de la société, en particulier le concert du cinquantenaire de la société sœur La Brétarde, de Neuchâtel, auquel a participé activement l'Espérance. A la direction, le professeur Ch. Huguenin a été remplacé par son fils. Tous deux ont donné quelques impressions de direction. Puis est venu le moment toujours intéressant de la salutation aux vétérans et des récompenses remises à ceux qui ont le moins d'absences pendant l'année. On a écouté M. S. Vaucher avec intérêt rappeler, d'après les procès-verbaux d'il y a 20 et 30 ans, l'activité d'alors de la société. La discussion a été vivante dans les divers, après quoi les dames et fiancées sont venues pour le souper qui a été suivi d'une partie récréative fort bien menée. (rt)

Tribunal de police

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a siégé hier. Nous publions le compte rendu de cette audience dans notre prochaine édition.

COUVET

Retour à la vie normale

Après un pont de fin d'année prolongé d'une semaine, la vie covassonne va renouer avec une situation normale. Le calme relatif qui régnait, va céder sa place à une reprise d'activités générale. Certes, les enfants ont repris depuis une semaine déjà, le chemin de l'école, mais la gent active a dû patienter non sans quelques heurts ou regrets. Heurts quant au choix qui devait être pris et à ses conséquences : déduction de salaire ou de vacances. Le différend opposant patron et ouvrier n'est d'ailleurs pas encore liquidé puisque les syndicats vont soumettre le cas au Tribunal arbitral. Regrets dus au manque de neige dans la région, ce qui aurait pu être profitable pendant ces jours de congé non escomptés. Malgré tout, ces jours d'inaction ont été acceptés avec une nonchalante passivité et une certaine bonne humeur, cependant chacun était impatient de reprendre sérieusement le collier. (gp)

Fessée à succès

« Ne trichez pas, jouez le texte et les situations avec la plus sincère conviction. Et si le public qui en dernier ressort est seul juge rit d'un rire énorme et sain, vous aurez gagné car le vaudeville n'a pas d'autre but à atteindre ». Ce texte du regretté Paul-Henri Wild s'adresse aux acteurs de « La fessée » de Jean de Letraz. A Couvet, samedi soir, sous le signe de l'émulation, le but fut atteint. Un public très nombreux, chaleureux, fit fête au vaudeville de Letraz, de temps en temps « modernisé » par quelques mots.

Les acteurs des « Artistes associés de Lausanne » ont remarquablement joué le jeu du vaudeville et les rappels du public le leur firent bien sentir. Le succès, immense, comme chaque année à pareille époque... (mlb)

NOIRAIGUE

Changement des numéros de téléphone

Lors de l'automatisation du téléphone, un petit central avait été installé à la rue du Pont, dans une maison particulière. Pour des raisons techniques il sera supprimé et les abonnés de Noiraigue, Brot-Dessous et environs raccordés au central de Couvet. Cette transformation, que complètera une importante pose de câbles entre les deux localités est prévue pour le courant de juin 1976. Les numéros actuels devront être changés, les deux derniers cependant subsistant généralement. Dans la liste qui paraîtra en avril 1975, le nouveau numéro figurera entre parenthèses. La taxe mensuelle de base passera de 13 à 15 francs. En revanche, il sera possible de téléphoner en trafic local, non seulement avec les abonnés de Noiraigue et Brot-Dessous mais avec tous ceux du réseau de Couvet (Couvet, Travers et environs). (jy)

LA CÔTE-AUX-FÉES

Semaine universelle de prières

Fidèles à la tradition, les chrétiens des deux communautés protestantes se sont réunis nombreux chaque soir de la semaine passée conviés par l'Alliance évangélique mondiale. Lundi une très intéressante conférence missionnaire fut donnée par un missionnaire au Vietnam Mme Simone Hewood-Dubois. Le pasteur Delord étant souffrant, le Conseil d'anciens assumait pleinement ses responsabilités dans la présidence de ces soirées. (dm)

Derniers hommages à une romancière

Les derniers hommages ont été rendus hier à Mme Dorette Berthoud, auteur de nombreux romans qui ont connu un très beau succès. Née à Neuchâtel où elle a poursuivi ses études, Mme Dorette Berthoud vivait dans sa propriété du Grand-Verger, à Areuse.

A l'âge de 30 ans, en 1927, elle publia sa première œuvre « Arthur Matthey, maître d'allemand ». Elle est aussi l'auteur de nouvelles, de romans historiques, notamment « Le tambour roula » consacré aux réfugiés vaudois du Piémont. La Société des gens de lettres de France lui attribua son prix en 1932 et la Société suisse des écrivains lui donna un prix d'honneur pour sa « Vie de Léopold Robert ».

Vol d'une voiture

La voiture Morris mini rouge, plaques de contrôle NE 66.578 a été volée à Neuchâtel, ruelle Vaucher, dans la nuit de dimanche à lundi.

CRESSIER

Entrepôts cambriolés

Durant le week-end, les entrepôts de l'Entreprise Schmutz, à Cressier, ont été cambriolés. Les auteurs ont fait main basse sur une somme de 800 à 900 francs.

FONTAINES

Vol de stupéfiants dans une pharmacie

Dans la nuit de dimanche à lundi, la Pharmacie de Fontaines a été visitée par des cambrioleurs qui se sont plus spécialement intéressés à des stupéfiants. Une certaine quantité de ceux-ci ont été emportés, de même qu'une petite somme d'argent.

DÉCÈS DANS LE VAL-DE-RUZ

11 janvier : Diacon François, né en 1897, veuf d'Adèle née Carrel, domicilié à Saint-Martin. — 12 janvier : Zurcher Reynold, né en 1902, époux de Blanche Irène Geiser, domicilié à Dombresson.

MEMENTO

Neuchâtel

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Triplet, rue du Seyon. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinémas

Apollo : 15 h., 20 h. 30, L'homme au pistolet d'or ; 17 h. 45, Jeux interdits. Arcades : 20 h. 30, Le verdict. Bio : 20 h. 45, Pêche vénier ; 18 h. 30, Les 1001 nuits. Palace : 20 h. 30, Les bidasses s'en vont en guerre. Rex : 20 h. 45, Borsalino and Co. Studio : 21 h., La gifle ; 18 h. 45, Jules et Jim.

LA VIE JURASSIENNE

Pour cause de transformation

Le Musée jurassien de Delémont fermé

Pour permettre sa rénovation et surtout son agrandissement, le Musée jurassien, de Delémont, vient de fermer ses portes pour une période de deux ans. En effet, ses collections sont à l'étroit dans le bâtiment où elles sont installées, depuis 1909, dans la vieille ville de Delémont.

Grâce à la ville de Delémont qui a mis à disposition du musée un immeuble attenant, le projet de transformation du musée a été lancé il y a trois ans déjà. Lorsque les travaux seront achevés, le musée disposera d'une trentaine de locaux sur une surface de quelque 750 mètres carrés, soit le double environ de la surface actuelle d'exposition.

Il sera notamment aménagé une

grande salle destinée à accueillir des expositions temporaires. D'autre part, l'installation du chauffage dans l'édifice permettra d'ouvrir le musée tout au long de l'année, ce qui n'est pas actuellement le cas. Une chambre forte sera également aménagée pour y conserver certaines pièces de haute valeur déposées aujourd'hui dans des coffres de banque.

L'agrandissement du Musée jurassien coûtera environ 300.000 fr., couverts en partie par les subventions de la ville de Delémont et les fonds constitués en vue de cette réalisation. Cependant, les responsables du musée devront encore faire appel aux pouvoirs publics et à une souscription pour mener à chef l'entreprise. (ats)

Association pour la défense des intérêts du Jura

Constitution d'un nouveau groupe de travail

La commission sociale de l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ), sur requête de l'Association romande des travailleurs de l'éducation spécialisée (ARTES), section jurassienne, et en plein accord avec la Direction cantonale des œuvres sociales, a mis sur pied un nouveau groupe de travail dit « normes d'équipement ».

Le rôle de ce groupe est de réaliser une étude de l'équipement éducatif, social et médical, vu sous l'angle humain et matériel, des institutions pour enfants et adolescents du Jura.

Son but est de parvenir à élaborer un document qui devra permettre aux autorités fédérales et cantonales, aux responsables d'institutions et aux services de placement d'évaluer la nature et le degré d'équipement des institutions prenant en charge des enfants et des adolescents handicapés ou inadaptés. Cette évaluation se basera sur la nature des problèmes des personnes prises en charge. Elle se référera à des règles tirées des sciences humaines et sociales et établira des comparaisons avec les organismes similaires établis dans le canton ou à l'étranger.

Le groupe touchera aux questions de politique sociale et procurera des bases empiriques solides aux législateurs et aux hommes politiques. Son travail s'intègre parfaitement à celui des autres groupes d'étude de la commission sociale qui s'occupent, rappelons-le, des problèmes relatifs aux enfants handicapés mentaux, de la planification des institutions en faveur

des enfants et des adolescents inadaptés sociaux et de la formation des éducateurs spécialisés.

Ce travail se présente sous un jour fort intéressant, espérons qu'il se soldera par un succès malgré les difficultés inhérentes à toute recherche ayant un aspect normatif. (comm.)

CORGÉMONT

Recensement

de la population

Le 31 décembre 1974 on notait à Corgémont 1397 ressortissants suisses et 249 étrangers, soit un total de 1646 habitants. Comme il y avait 1638 personnes le 30 juin de la même année, on dénombre une augmentation de six habitants. Durant l'année, il y a eu 17 décès et 12 naissances. (rj)

TAVANNES

Au Groupement pour la protection de la nature

Dans sa dernière assemblée le Groupement pour la protection de la nature a décidé la création d'une section juniors pour jeunes filles et jeunes garçons de 11 à 16 ans. Ce groupement pour la protection de la nature a été créé il y a peu de temps et connaît déjà une belle activité. (kr)

Voir autres informations jurassiennes en page 9

OUI, ÇA EXISTE..



A la "vente spéciale" Gonset vous réalisez de vraies économies !

Vous ménager votre budget de janvier. Vous profitez de très gros rabais.

20%

Vous gagnez à coup sûr et en plus... vous bénéficiez de rabais sur tous les articles NON SOLDÉS des rayons confection Dames - Hommes - Enfants y compris les vêtements de ski.

Gonset

LA CHAUX-DE-FONDS - NEUCHÂTEL - FLEURIER

Vente spéciale autorisée du 15 janvier au 4 février 1975

Samedi
18
janvier

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: Aarau 1000 P Paradis des enfants. Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-.

Pfister
ameublements sa

Heures de départ:

Le Locle,	Place du Marché	8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare		8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7		9 h 00

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
Reservez a temps vos places!

Renseignements:
038 - 25 79 14

PIANO

HUG MUSIQUE S. A.

RUE DE LA SERRE 90
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 23 49 81

Notre accordeur-technicien M. Weiss
se tient à votre disposition

----- A détacher ici -----

Veuillez m'envoyer sans engagement une documentation sur les pianos — les orgues électroniques.

Veuillez venir accorder notre piano

Nom : _____

Rue : _____

Lieu : _____ Tél. : _____

OFFRES D'EMPLOIS

Dynamique entreprise suisse de la métallurgie à Neuchâtel, cherche un jeune

comptable diplômé

capable de travailler d'une manière indépendante et de conduire les opérations jusqu'à l'établissement du bilan.

Appelé à entretenir des relations avec les sociétés sœurs de Suisse allemande et de Suisse romande, il devra être capable de comprendre et de s'exprimer en allemand.

Cette entreprise, bien gérée, offre la sécurité de l'emploi et des conditions de travail agréables.

Les intéressés, âgés de 25 à 35 ans, sont priés de faire parvenir leurs offres de services (lettre manuscrites, curriculum vitae, photo et prétentions de salaire) à l'adresse ci-dessous, en mentionnant la référence CODI.

Les offres ne seront transmises qu'avec l'accord des candidats.

Centre d'orientation et de formation professionnelle

J.-B. et M. Dupont-Huber
psychologues-conseils
La Tour de Peilz
Avenue Bel-Air 121

À VENDRE
TOYOTA Corolla 1100 DL
modèle 1970, expertisée.

GARAGE INTER AUTO
Avenue Charles-Naine 33
Tél. (039) 26 88 44 ou (038) 41 37 03 privé

À LOUER
pour fin janvier ou fin février
APPARTEMENTS
de 2 pièces avec tout le confort,
rues Tuilerie, Arêtes, Beautemps et
Crétets.

APPARTEMENTS
avec tout le confort, 3 et 3 1/2 pié-
ces, rues de la Fiaz et Nord.

APPARTEMENTS
simples de 2 et 3 pièces, rues du
Doubs, Bois, Jardinets, Numa-
Droz et Progrès.

CHAMBRES
indépendantes, meublées ou non,
rues Neuve, Tourelles, 22-Cantons,
Léopold-Robert et Jacob-Brandt.

S'adresser à :
CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33
La Chaux-de-Fonds

AMAIGRISSEMENT

RAPIDE ET EFFICACE
Mme F.-E. GEIGER 22 58 25
Avenue Léopold-Robert 6, 8e, lift

Grand feuilleton de « L'Impartial » 5

Croisée des Destins

par Jean-Pierre Sidler

— Comme nous n'avions pas d'enfant et que Méline, renseignements pris, n'avait aucun parent disposé à le recueillir, poursuivit Serge, je ne voyais qu'une solution pour l'arracher à son destin. Je fis donc aussitôt les démarches nécessaires pour obtenir qu'on nous la confiât. Mais, mes amis, quel labeur ! Et quelle découverte ! Que d'égarements ! Ce ne sont pas les renseignements que l'on prit à mon égard qui me font aujourd'hui critiquer ces soi-disant psychologues, non ; mais le scandale éclatait au dossier concernant Méline, que l'on n'hésita pas à me présenter pour m'inciter à renoncer à mon projet. On ne s'était pas contenté de décrire le passé de l'enfant, on anticipait sur l'avenir de la jeune fille, sans ménagement. Tous les pronostics émis s'accordaient à dire qu'elle ne sortirait jamais de l'ornière. Elle était fille du malheur, née dans le malheur, et personne, semblait-il, ne voulait qu'elle en sorte.

» Alors je m'irritai :

» — Comment pouvez-vous décourager l'aide que je désire donner à cette enfant déshéritée ? m'exclamai-je.

» La réponse fut immédiate :

» — Nous tenons à nous dégager de toute responsabilité quant à l'avenir des enfants qui nous sont retirés. En agissant ainsi, nous avons conscience de remplir notre devoir. »

Editions Typoffset

» Le devoir sans l'amour ni la compréhension ne saurait satisfaire ma conscience, avais-je alors envie de rétorquer. Cependant, je tenais trop à Méline pour me risquer dans un conflit qui m'eût écarté d'elle. Aussi, je me contentai de réflexions intérieures. On avait fait de l'institution une caserne. Dès que le petit pensionnaire en avait franchi la porte, on le cataloguait aussitôt ; puis on l'incorporait au troupeau, comme un petit animal qu'on aurait acheté à la dernière foire. On avait une méthode, et on l'appliquait sans distinction à l'orphelin comme à l'enfant martyr. Pas étonnant, ensuite — et pour cause ! — qu'un enfant se repliât sur lui-même ou se révoltât. Dans ce dernier cas, on rouvrirait rapidement le dossier, et on ajoutait, en lettres grasses, enfant caractériel, ou difficile — et, bientôt, irrécupérable. Et personne n'allait plus intervenir pour lui. Personne n'a plus aujourd'hui conscience de ses responsabilités envers son prochain ou même parfois envers son propre enfant. On ne sait ou ne veut plus les assumer ; le progrès a envahi l'homme, l'a submergé ; le souci de son bien-être lui a enlevé le sens des égards dus à autrui, le respect de la vie. Alors, qui peut-on encore accuser dans ce monde fou qui oublie ses devoirs fondamentaux ? »

Serge vida son verre, d'un trait, puis se leva.

— Cette fois-ci, il est temps de retirer tes bagages ! déclara-t-il à l'intention de Jimmy.

Au-dessus du comptoir, la grande horloge murale marquait vingt-deux heures. Délaisant les consommateurs encore sous le coup de l'émotion, les deux hommes quittèrent la salle et traversèrent le hall presque désert. Pour l'instant, aucun d'eux n'avait plus envie de parler.

Retré dans sa chambre, Jimmy déposa ses valises sur le lit avec l'intention de les vider aussitôt. Mais bientôt il y renonça ; il en tira seulement deux ou trois livres et cahiers et laissa retomber le couvercle. Malgré la fe-

nêtre grande ouverte depuis plusieurs heures, l'odeur du vieux cuir dominait toujours. Il se mit à en chercher la source. Il souleva une couverture camouflant divers cartons, dans un angle de la pièce, ouvrit les trois portes de l'armoire, fouilla sous le lit, sans succès ; tout semblait imprégné de la même odeur. Aux murs, il croyait voir toujours les suppliciés grimacer. « Demain, à la première heure, je viderai la pièce de son contenu et en rafraichirai les parois », décida-t-il sur-le-champ, tout en emportant une petite table vers la minuscule véranda.

Il prit une chaise, ses cahiers, et s'installa pour écrire. Vingt-trois heures ! C'était en général son heure d'inspiration. Même s'il n'avait aucune œuvre en travail, il se plongeait chaque soir dans cette sorte de méditation écrite, pour s'évader, pour se perdre, pour se renouveler ou pour se retrouver. C'était son opium, son esprit le lui réclamait.

Il rouvrit d'abord son journal et y inscrivit la date du jour : 29 août. Puis, sans détermination, il leva les yeux. Le grand miroir ovale lui faisait face, à trois mètres de distance. Il y vit son image déformée, pareille à un fantôme surgissant soudainement du fond des temps. Alors lui revint en mémoire l'histoire du pendu. « Peut-être avait-il eu, lui aussi, l'habitude de s'asseoir ici, le soir, pensa-t-il. Peut-être même tenait-il aussi un journal personnel, pour combler sa solitude. Il en est qui, à défaut d'amis, font du papier leur confident. Peut-être était-ce à ce même endroit qu'il avait ruminé et nourri son triste dessein, sur la même chaise, tout en regardant les images accrochées aux murs et en s'inspirant d'elles. Allez savoir ! Mais quel cruel et mauvais génie l'avait incité à s'exterminer dans sa chambre, après avoir coupé toutes les fleurs du jardin et les avoir déposées en gerbes autour de lui ! Drôle de procédé, vraiment. »

Jimmy vit soudain son image se troubler. Mais était-ce bien lui que reflétait le miroir ? A force de rester les yeux rivés sur lui-même,

il en arrivait à ne plus savoir, à douter de sa raison. Peut-être tout avait-il commencé ainsi pour le pendu ?

Il se leva et s'avança en présentant ses deux mains au miroir, dans le geste d'un homme déterminé à serrer quelque chose, avec force. Son regard rencontra ses yeux, humides, luisants. Il découvrit un rictus méchant sur son visage. Alors seulement il regarda ses mains et vit qu'il ne restait, entre ses doigts, qu'un espace rond. Il demeura un instant immobile, se refusant à penser. Ses mains, lentement, se relâchèrent et retombèrent le long de son corps. Il regarda autour de lui, comme s'il avait craint que quelqu'un surprit son geste ; puis, rassuré, il se mit à rire. « Quel rôle mes mains voudraient-elles donc jouer ? pensa-t-il en se regardant à nouveau dans le miroir. Arracher les images n'a pas suffi. Il faudra encore chasser le fantôme du pendu ! »

Jimmy n'était pourtant pas malade, mais, en voulant trop s'intégrer à la vie de ses personnages, il lui arrivait parfois, comme ce soir, sans le chercher, de se surprendre à mimer des scènes auxquelles il travaillait. Souvent, déjà, il s'était entendu interpellé par sa femme :

— Tu es bizarre, aujourd'hui ! Que t'arrive-t-il ?

On encore :

— Tu devrais bien laisser tes écritures quelque temps de côté et te vouer à une occupation plus distrayante.

Ce n'était pourtant pas ces remarques qui l'avaient incité à partir ! Et comment aurait-il pu faire comprendre à sa femme qu'il ne devait pas cesser de réfléchir, qu'il ne le pouvait plus, et qu'il devait de même, aussitôt qu'une pensée était conçue, s'en débarrasser en la couchant sur le papier avant qu'un courant d'air ne l'emporte.

Tout en hochant la tête de droite à gauche, comme un homme étonné de ses propres pensées, il retourna s'asseoir à sa table de travail. Une activité intense se développait dans son esprit, mais rien de concret n'en émergeait ;

Villatype SA

2741 Belprahon - Moutier
Tél. (032) 933144 - 933937

vous offre pour 1975 des

maisons familiales

Prix forfaitaire garanti sans dépassement

dès **Fr. 148.000.-**

comprenant :

- 3 chambres à coucher
- 1 séjour de 32 m²
- 1 cuisine complètement aménagée
- 1 salle de bains et WC séparés

ainsi que cave, lessiverie, chauffage, garage, etc...

Surface habitable : 105 m² — Construction conventionnelle — Délai : sept mois
Demandez avant-projet gratuit et sans engagement de votre part à l'adresse ci-contre.

Pour 1975 Villatype S.A., Belprahon-Moutier vous offre des **APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS** à la rue de la Paix à Moutier.

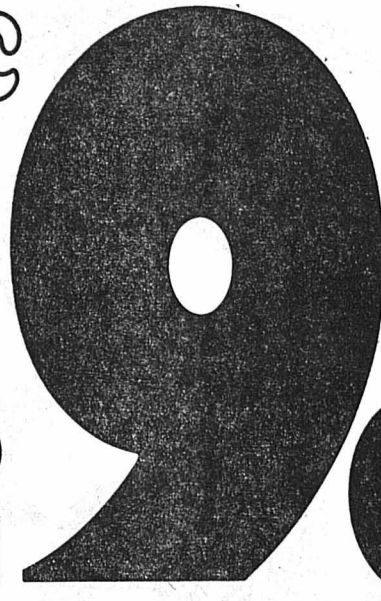
Prix MIGROS

Profitez-en!

Polymatic

Produit de lessive spécial pour laver le linge fin et de couleur en automate (30°-60°). Donne au linge fraîcheur, propreté et douceur naturelles.

Paquet Jumbo de 2,5 kg



au lieu de 10.80

MIGROS



(kg = 3.60)

OFFRES D'EMPLOIS

NOUS CHERCHONS :

une coiffeuse qualifiée

pour la vente de perruques Pierre Cardin et Carmen, ainsi que de la bijouterie fantaisie dans un grand magasin.

Formation assurée, salaire élevé (fixe et commission), prestations sociales modernes, semaine de cinq jours. Entrée : Immédiate ou à convenir.

Renseignements : **STAVA AG, 5, Avenue du Mail 1205 GENEVE**
Tél. (022) 21 94 33

Nous cherchons

MÉCANICIENS-OUTILLEURS

Possibilité d'engagement fixe

Tél. (039) 22 53 51



LUNETTERIE CENTRALE
Jacques-E. Maheas • La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15 • Tél. (039) 22 11 00

À VENDRE À L'OUEST DE NEUCHÂTEL

ATTIQUE

Convientrait parfaitement à personnes de profession libérale. Attique de 9 pièces sur 2 niveaux (1 entrée par niveau), 2 garages, plus place de parc extérieure. Surface habitable 308 m². Surface terrasse 214 m². Cave indépendante de 22 m².

Agencement luxueux comprenant : armoires incorporées, cheminée de salon, 2 cuisines, 3 salles d'eau + WC. Prix de vente à discuter.

Ecrire sous chiffre 87 - 130 aux Annonces Suisses SA (ASSA) 2, fbg du Lac, 2001 Neuchâtel.

Dès le 1er février 1975, à louer

1 studio

avec WC-douche, situé centre de la ville. Loyer mensuel : **Fr. 273.50** charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA S.A., Avenue Léopold-Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

À LOUER immédiatement

bel appartement

de 4 pièces, tout confort, comprenant 1 cuisine, 1 hall, 1 WC-bains et 1 cave. Situé à l'ouest de la ville, immeuble avec ascenseur.

Loyer mensuel : **Fr. 535.-**, charges comprises.

S'adresser à GÉRANCIA S.A., Avenue Léopold-Robert 102, tél. (039) 23 54 33.

une brume opaque voilait les images à peine ébauchées. Il eut beau se secouer, les derniers événements dominaient, ses pensées s'entre-croisaient. Il se releva et se dirigea vers la fenêtre. Ses regards, dévalant tout naturellement la pente, découvrirent la ville encore toute parée de lumières à cette heure tardive. Elle donnait maintenant l'impression de vivre plus intensément ; son cœur, réglé par les signaux intermittents des carrefours, battait régulièrement sous le ciel sans lune. Ses moindres rumeurs, grandissant avec la complicité de la nuit, rôdaient librement dans les alentours, jouaient avec les arbres assoupis. Jimmy devinait une ville nocturne, jeune, ivre de plaisirs, active ; la fraîcheur de la nuit la maintenait en éveil.

Un train apparut soudain à l'est de la cité et, comme un ver luisant, se faufila entre les maisons percées ça et là d'yeux fluorescents. Un coup de sifflet fit vibrer les vitres dégarries de mastic.

Jimmy sentit un frisson parcourir son dos. Il ne portait sur lui qu'un léger vêtement, insuffisant à cette heure et à cette altitude ; néanmoins, il demeura longtemps encore à son poste d'observation. Respirer l'air pur, embaumé par la forêt voisine, lui faisait grand bien, neutralisait ses pensées. Le ciel lui apparaissait comme un immense balcon. Jamais il n'avait vu tant d'étoiles ; elles étaient si nombreuses qu'elles se touchaient presque, pareilles à un gigantesque feu d'artifice. Ce n'était certes pas la première fois qu'il contemplait un ciel nocturne, qu'il rêvait en regardant la Grande Ourse et ses petits ours, qu'il méditait devant l'étoile polaire, mais ce soir il voulait de plus oublier. Oublier tout ce qui avait été, tout ce qui était encore, repartir à zéro, comme un exilé qui débarque sur une terre inconnue avec pour tout bagage son corps, son esprit et son cœur. Nanti d'une nouvelle expérience, et malgré tous ses départs ratés, il gardait ses

illusions intactes. Il ne désespérait pas de découvrir un jour la voie qui monte, la route du bonheur, celle qu'il savait donner à certains de ses personnages de romans, mais qu'il n'avait pas trouvée pour lui. Il faut arriver à un certain degré de sagesse pour avoir conscience de son propre bonheur !

Les douze coups de minuit s'égrenèrent bientôt, répétés plusieurs fois à quelques secondes d'intervalle par les clochers de la ville. Et pourtant Jimmy n'avait pas sommeil. Il ne dormait d'ailleurs jamais plus de cinq ou six heures par nuit. Il était même arrivé déjà que l'aurore le surprit encore penché sur sa table de travail, les yeux rougis par la lumière de son quinquet, l'esprit vide, complètement épuisé par la tyrannie de ses personnages peu dociles, fuyants. Il avait, pour ses protégés, une âme de père. Il ne les abandonnait jamais avant de les avoir conduits au port, quand bien même il lui en coûtait parfois plusieurs nuits d'insomnie.

Mais Jimmy n'avait ce soir aucun souci de cette nature ; simplement, il hésitait encore avant de se remettre en route pour une nouvelle étape. Il était parvenu à une croisée de chemins, devant un poteau indicateur. Toute l'existence est ainsi parsemée de ces jalons, mais ils ne portent souvent, sur leurs flèches, que des points d'interrogation. Alors le pèlerin hésite, ou même, après quelques pas déjà, croyant s'être trompé, fait marche arrière, et s'égarer ou trébuche. Comment éviter les écueils du chemin quand la nuit les enveloppe et qu'il faut malgré tout avancer ?

Cette réflexion, Jimmy l'avait entendue deux heures auparavant, de la bouche de son camarade, quand il parlait de Mélina. Comment, avait-il dit aussi, peut-on exiger d'un enfant abandonné une conduite exemplaire, irréprochable, alors que l'inconduite des adultes est à la base de son malheur ? Pour guérir une blessure, il ne suffit pas de la regarder supputer ; il faut agir avec le remède approprié. Il est facile à l'accusateur de s'asseoir à son

bureau et de remplir un dossier avec des mots à la mode du jour ; mais combien plus importantes, plus humaines sont la compréhension et l'aide de celui qui se penche avec amour sur un de ces cœurs blessés, la main qui tient la lampe pour éclairer le sombre et sinueux chemin de l'enfant égaré, bafoué. Homme ! si tu veux être digne de porter ce nom, ouvre tes yeux et ne détourne pas ton regard quand tu rencontres la détresse dans ceux d'un de ces petits... C'était le message qu'il avait retiré du discours de son camarade. Il lui vint même à l'esprit qu'il pourrait l'inscrire sous le bas-relief du corridor. Qui oserait se permettre de juger ces paroles prétentieuses, dans une maison aussi hospitalière ? Il se promit de donner aussi à son idée.

Jimmy observa encore les toits qui se profilaient au-dessous de lui. Rien ne lui rappelait sa ville aux lumières tapageuses ; celle-ci semblait recouverte d'un voile doré, tissé au crépuscule, accroché aux étoiles. Malgré l'absence de lune, les forêts se découpaient à l'horizon, pareilles à une rive incertaine. Et, dans la douceur de cette nuit, un chant lui parvint... Depuis un moment déjà, il le percevait ; mais brusquement il prenait conscience que ce chant lui était adressé personnellement, pour lui donner du courage, pour lui dire de ne pas revenir sur ses pas. Il naissait d'une petite maison assise au creux de la combe, par moments joyeux comme une louange, puis soudain suppliant comme une prière. La voix était chaude, vibrante à donner le frisson. Jimmy n'entendait plus qu'elle, et cette voix merveilleuse acheva d'apaiser son esprit. Il l'écouta jusqu'à ce qu'elle se tût et que la petite lumière sur la façade sombre de la maisonnette disparût. Alors il se retira à l'intérieur.

Le silence et la nudité de sa chambre lui parurent soudain plus impressionnants, plus pénibles à accepter. Seul un gros papillon nocturne donnait de temps à autre des ailes

contre la lampe en cherchant vainement à pénétrer sous l'abat-jour de parchemin. Pensif, il suivit ses évolutions. N'était-ce pas l'image de son passé ? N'avait-il pas lui-même, jusqu'à ce jour, tenté d'attendre la lumière, le succès, sans y parvenir, ne faisant à chaque fois que décrocher un tourbillon de poussière ? Mais l'insecte persévérerait. L'échec le rendait fou : plus il tournait dans sa ronde infernale, plus il s'excitait à frapper.

Jimmy avança le bras, saisit le papillon et le regarda se mouvoir dans le creux de sa main. Son habit velu, gris comme un crépuscule, n'avait rien pour charmer le regard, et pourtant Jimmy le contemplait avec intérêt. La confiance qu'il se sentait témoigner lui faisait voir un être et non un insecte, un camarade venu combler sa solitude et non un intrus à renvoyer dans les ténèbres. Il allait même plus loin dans ses considérations : il voyait Mélina, portée par son camarade Serge. Mais un papillon n'aurait que faire de la compassion ou de la pitié d'un homme ! S'il possède des ailes, c'est pour se transporter au but, à la lumière qu'il a repérée et qu'il atteindra coûte que coûte, au prix de sa vie parfois.

Le papillon reprit son vol, délaissant Jimmy qui demeura un moment encore figé, la main ouverte sous la lampe : geste inconscient qui traduit le dernier espoir de l'homme voyant s'éloigner un être auquel il a fait déjà une place dans son cœur. L'insecte n'avait pas, cette fois-ci, manqué son but, et pourtant il ne paraissait pas satisfait. Quelques secondes après, il reprenait sa ronde endiablée à l'intérieur de l'abat-jour, comme si, lassé déjà de si proches horizons, il eût voulu s'en éloigner. Jimmy hocha la tête, se mit à sa table de travail.

(A suivre)

TOUT UN PROGRAMME JUSQU'EN 1982

Berne va lutter contre les gaz et le bruit des autos

— De notre correspondant à Berne, Denis BARRELET —

Les gaz d'échappement et le bruit des véhicules à moteur doivent cesser de corroder nos santés et notre environnement. Ainsi pense le Conseil fédéral. Nous n'avons plus le droit d'accepter comme une fatalité ce que la technique nous propose. Nous devons, dit-il, diriger son évolution. Hier, il a publié un programme de lutte, qu'il entend réaliser par étapes jusqu'en 1982. Le fer sera porté à la source même du bruit et des gaz, par des contrôles et surtout par des normes minimales nettement plus sévères. Le Conseil fédéral n'hésitera pas à exiger davantage que les conventions internationales, s'il le faut. Les constructeurs de voitures et de motocycles feraient bien de tendre l'oreille. Car le Conseil fédéral juge que son programme, loin de sacrifier à une sensation qui épate les foules, est réaliste et donc parfaitement exécutable.

La première mesure pour limiter les émissions incommodes de véhicules à moteur date de... 1914. Le silencieux d'échappement y fut rendu obligatoire. En 1952, on introduisit des normes concernant le bruit, qui furent adaptées plusieurs fois aux découvertes de la technique. Depuis 1969, certains composants nocifs de gaz d'échappement furent à leur tour limités, plus strictement encore depuis 1973, date à laquelle la Suisse a adopté le règlement No 15 de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU.

A deux reprises, les Chambres ont demandé une lutte plus énergique, par la voie de motions votées en 1971 et 1973. Aujourd'hui, le Conseil fédéral s'exécute. Les nouvelles prescriptions envisagées s'adressent en premier lieu aux constructeurs et importateurs de véhicules. Mais le Conseil fédéral voudrait aussi éveiller la conscience de l'acheteur, faire que des émissions moins fortes de gaz et de bruit deviennent un argument de vente. Aussi va-t-il étudier la possibilité de rendre publiques les caractéristiques des nouveaux véhicules en matière de gaz d'échappement et de bruit.

Ces nouvelles prescriptions, quelles seront-elles ?

UN AIR PRESQUE PUR

Pour les gaz, les objectifs sont les suivants : d'ici 1982, les quantités expulsées de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures ne devront atteindre que 20 pour cent des valeurs actuellement admises, 10 pour cent si l'on prend la situation existant avant 1969, où les gaz n'avaient pas à être détachés. Pour les émissions d'oxyde d'azote, la valeur limite correspondra à 30 pour cent de ce qui est actuellement toléré.

Ces objectifs seront réalisés par étapes successives :

- Dès le 1er octobre 1975, pour les véhicules équipés d'un moteur à essence, les émissions de monoxyde de carbone et d'hydrocarbures seront réduites à 80 et 85 pour cent des valeurs autorisées en 1974.

- Dès le 1er octobre 1976, seuls seront encore admis les systèmes de carburateur garantissant que la valeur limite en monoxyde de carbone ne peut être dépassée dans aucun des réglages possibles du carburateur.

- Dès le 1er janvier 1977, les nouveaux motocycles et cyclomoteurs équipés d'un moteur à deux temps devront être construits pour rouler avec un mélange d'huile et de carburant de 2 pour cent au maximum (actuellement 4 pour cent). Pour les motos, la teneur, en monoxyde de carbone, mesurée au régime de ralenti, sera réduite. En ce qui concerne les véhicules diesel, la fumée visible disparaîtra grâce à l'adoption des prescriptions internationales, plus sévères que celles que nous connaissons maintenant.

- Dès le 1er janvier 1978, les gaz toxiques des motocycles et cyclomoteurs seront limités et contrôlés.

VÉLOMOTEURS :

ON NE TRICHERA PLUS

L'objectif, pour le bruit, c'est d'abaisser d'ici à 1982 de 6 à 10 décibels les émissions de bruit maximales qui se produisent à l'intérieur des localités. Les étapes :

- Dès le 1er janvier 1977, réduction de 1 à 4 db selon le genre de véhicule. Pour les motocycles de cylindrée élevée, et les voitures de tourisme à grande puissance la mesure se fera, comme pour les autres véhicules, à plein régime (et non au trois-quarts comme actuellement). Cela correspond à une baisse de la limite admissible de 5 à 8 db suivant le véhicule. D'ici là, on aura aussi pris une décision sur l'opportunité d'édicter des prescriptions pour l'admission des pneus de véhicules. De telles prescriptions auraient pour but de réduire le bruit de roulement.

- A partir de 1977 également, les cyclomoteurs, devront être construits de manière à empêcher le conducteur de faire un bruit inutile, à rendre impossible également toute modification

après coup dans le but d'augmenter la vitesse.

LES VALEURS EN JEU

Qui dit prescriptions dit aussi contrôle, non seulement lors de la première mise en service. Les méthodes utilisées actuellement lors de l'admission des véhicules étant compliquées et coûteuses, on mettra sur pied, dès que possible, mais au plus tard d'ici le 1er janvier 1977, un système convenant aux contrôles périodiques et par sondages.

Ce programme coûtera à la Confédération entre 12 et 20 millions de francs, ainsi qu'une demi-douzaine de fonctionnaires supplémentaires. A ceux qui objecteraient ce coût et ceux qui devra supporter l'économie, le Conseil fédéral fait remarquer que la passivité, en ce domaine, coûterait infiniment plus cher. Qu'on songe à la dépréciation des bâtiments ou des terrains, aux écrans anti-bruit, à l'insalubrité des villes et au besoin accru de disposer d'espaces pour le délasserment, aux atteintes psychiques et physiques.

Prix à la consommation en décembre

Plus 0,1 pour cent seulement

L'indice des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, indice qui reproduit l'évolution des prix des principaux biens de consommation et services entrant dans les budgets familiaux des ouvriers et employés, s'est inscrit à 159,5 points à fin décembre 1974 (septembre 1966 = 100). Il a ainsi progressé de 0,1 pour cent depuis fin novembre 1974 (159,3) et de 7,6 pour cent par rapport au niveau de fin décembre 1973 (148,3).

Avec 0,1 pour cent dans l'espace d'un mois par rapport à novembre 1974, le taux de hausse est le plus faible de ceux qui ont été enregistrés en décembre depuis 1964. Quant à l'augmentation par rapport au niveau d'un an auparavant, il faut remonter à janvier 1973 pour trouver un taux inférieur à celui de 7,6 pour cent constaté en décembre 1974.

L'évolution de l'indice général en décembre 1974 résulte essentielle-

ment d'augmentations de prix pour l'habillement, de tarifs plus élevés pour divers services du groupe des transports et communications et du fléchissement qu'ont connu l'indice de l'alimentation ainsi que celui du chauffage et de l'éclairage.

Les prix de l'habillement qui ont fait l'objet d'un nouveau relevé en décembre, reflètent surtout l'effet de hausses accusées par les vêtements pour dames et pour hommes, les sous-vêtements et les chaussures. Pour sa part, le groupe des transports et communications a été principalement influencé par les taxes qui ont été augmentées pour les conversations téléphoniques du service intérieur. En outre, l'indice des CFF a légèrement monté du fait que les billets du dimanche ont été supprimés. En revanche, les prix de l'essence ont continué à baisser, encore que leur niveau fut de quelque 25 pour cent supérieur à celui qui était le leur en décembre de l'année précédente. (ats)

La consommation mondiale de sucre dépasse la production

Conséquences sur l'approvisionnement de la Suisse

Le prix du sucre en perpétuelle hausse n'est pas sans conséquence sur l'approvisionnement de la Suisse. Les besoins accrus de capitaux permettant le financement du sucre et les risques de fluctuations de prix toujours plus grands ont entraîné une réduction des stocks en 1974 et ont ralenti sensiblement les achats à terme dans le commerce et l'industrie. Pendant la période s'étendant de juillet à septembre 1974, les exportations du commerce de gros ont doublé. Pour assurer la transition jusqu'à la nouvelle récolte, le Conseil fédéral a débloqué partiellement les stocks obligatoires. Grâce à la production indigène croissante, ces réserves seront toutefois fort peu entamées.

Bien que la production mondiale de sucre ait atteint un record en 1973-74, avec 80,5 millions de tonnes, la situa-

tion sur le marché de l'approvisionnement s'est sensiblement dégradée. La consommation ayant atteint quant à elle 80,6 millions de tonnes, les stocks de réserve sont donc en diminution. A fin août 1974, ils s'élevaient à 15,6 millions de tonnes (15,7 millions l'année précédente) ou 19,3 pour cent de la consommation (20,1 pour cent). Fort probablement, les estimations de production ne seront pas atteintes durant l'exercice 1974-75, souligne le rapport de gestion de la Raffinerie d'Aarberg, et une fois de plus les réserves mondiales continueront de diminuer. On prévoit pour 1974-75 une production mondiale de 79,9 millions de tonnes, une consommation de 81 millions de tonnes, et un stock de réserve ainsi ramené à 14,6 millions de tonnes (ou 18 pour cent de la consommation).

HAUSSE CONSTANTE

A l'exception d'une courte période de baisse, en mars dernier, le prix du sucre ne cesse d'augmenter, et les offres de sucre blanc se font de plus en plus rares. Au début novembre, la situation sur le marché mondial du sucre s'est sérieusement détériorée, à la suite de la diffusion répétée de nouvelles pessimistes concernant les problèmes de l'approvisionnement. La récolte européenne en baisse, imputable aux conditions atmosphériques défavorables, la

Au Tessin

L'Etat au bal

L'Etat du Tessin a décidé de déclarer la guerre à ceux qui transgressent la loi concernant le régime d'impôts sur les bals et fêtes dansantes. Cette loi, qui date de 1966, oblige les organisations de bals et fêtes dansantes à verser à l'Etat un impôt sur les billets vendus.

L'an dernier, les recettes de l'Etat ont dépassé la somme de deux millions de francs. Toutefois, selon des estimations dignes de foi, elles auraient pu dépasser le total de trois millions de fr. De nombreuses fraudes et infractions auraient en effet été commises par les organisateurs de bals, qui auraient omis de communiquer le nombre exact de billets vendus. C'est ce qui a incité l'Etat à renforcer les contrôles, qui seront effectués par des policiers en civil. Plusieurs fraudeurs se sont déjà vu infliger de fortes amendes. (ats)

En quelques lignes...

GENEVE. — Une mission de l'Union interparlementaire, qui devait arriver mercredi prochain à Santiago pour examiner les conditions de détention des parlementaires arrêtés par la junte militaire, s'est vu refuser l'entrée au Chili.

ST-GALL. — Le budget d'économie mis sur pied par le Conseil fédéral prouve, de l'avis des Organisations progressistes de Suisse (POCH) et du « Partito socialista autonomo » (PSA) que la Confédération refuse à nouveau d'aller chercher l'argent « là où il se trouve ». Ainsi, les taux de l'impôt de défense nationale n'ont toujours pas été augmentés et le passage à la taxation annuelle est encore retardé « par des faux-fuyants ».

BERLIN. — Le ministre de la santé de la République démocratique allemande, M. L. Mecklinger, a reçu hier à Berlin une délégation suisse, menée par le directeur du Service fédéral de l'hygiène publique, M. Ulrich Frey. L'ambassadeur suisse en RDA, M. Hans Miesch, a également pris part aux conversations qui ont porté sur la coopération dans le domaine de la santé.

BALE. — La direction générale de l'entreprise des PTT a approuvé un projet prévoyant la construction d'une nouvelle poste pneumatique à Bâle avec de plus grandes conduites. Au lieu de tuyaux d'un diamètre de 65 mm utilisés généralement jusqu'ici, les futures installations bâloises seront constituées de conduites d'un diamètre intérieur de 100 mm, qui permettront, en plus des lettres, de transmettre des petits paquets.

VADUZ. — L'Office de presse et d'information de la principauté de Liechtenstein a démenti certaines nouvelles parues dans la presse ces derniers jours, selon lesquelles la principauté et l'Autriche allaient échanger des ambassadeurs.

WABERN. — Au cours de l'année 1972, le réseau routier suisse s'est agrandi de 359 km, parvenant ainsi au total de 61.141 km. L'extension ne concerne toutefois que les routes nationales et les routes communales. A la fin de cette année-là, il y avait à la disposition du trafic motorisé : 770 km. de routes nationales, 17.860 km. de routes cantonales et 42.511 km. de routes communales.

Nouvelles taxes fiscales sur les spiritueux

Les stocks doivent être vendus à l'ancien prix

Le Conseil fédéral a rendu publique sa décision d'augmenter au 10 janvier 1975, de 20 pour cent les taxes fiscales sur les alcools à la consommation. Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices insiste dans un communiqué publié hier sur le fait que toutes les eaux-de-vie, liqueurs, apéritifs, vermouths, spécialités de vin, vins doux, qui ont été imposés selon l'ancien taux, doivent être vendus à l'ancien prix. De ce fait, il n'est pas autorisé de corriger l'ancienne marchandise avec un prix supérieur, soit par une surcharge, soit par le collage d'une nouvelle étiquette.

D'après les premières estimations, le supplément sera, pour le whisky, le gin, le rhum, la vodka et les autres spiritueux étrangers de cinq francs par litre et de trois francs cinquante ou quatre francs par bouteille de sept décilitres.

Pour les eaux de vie de fruits à noyau indigènes tirant 40 degrés, comme le traditionnel « Baetzi » ou la William, la majoration sera d'environ un franc septante et de un à deux francs pour les liqueurs et les apéritifs.

Les commerçants spécialisés ont indiqué sur demande, que, contrairement à ce qui s'est passé lors de la dernière augmentation des spiritueux il y a deux ans, les consommateurs ne se sont pas rués sur les alcools forts.

« SOUS LA CONTRAINTE »

C'est quasiment sous la contrainte que la Confédération, en quête de nouveaux moyens financiers, en est arrivée à accroître les charges fiscales taxant les spiritueux. On est encore loin d'avoir atteint dans ce domaine les limites supérieures, bien qu'il ne s'agisse pas là de biens de premières nécessités. Ainsi s'exprime le Secrétariat antialcoolique suisse, à Lausanne, qui se réjouit néanmoins de cette « heureuse décision ». Toutefois, il fait part de sa déception de voir le Conseil fédéral agir de façon aussi circonspecte. En effet, l'augmentation de 20 pour cent correspond à peu près à un réajuste-

ment de l'imposition, puisque la dernière hausse date du 1er janvier 1973. Elle ne permet donc pas d'atteindre le but clairement défini par la Constitution fédérale, qui est de diminuer de manière sensible la consommation de spiritueux. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

L'ACCIDENT D'AVION DE GENEVE : IDENTITE DES VICTIMES

La police genevoise a indiqué hier l'identité des deux hommes qui ont péri samedi dans l'accident de l'avion Dornier DO. 28 qui s'est écrasé à Vernier, dans la cour d'un dépôt d'essence. Il s'agit d'un Anglais de 57 ans, M. William Hartop, pilote professionnel, domicilié au Petit-Saconnex, qui était aux commandes de l'appareil, et d'un industriel espagnol de Barcelone, M. Matias Guasch, âgé de 54 ans, qui était le propriétaire de l'avion.

TOURISTE ALLEMAND DISPARU AUX GRISONS

Un touriste allemand qui séjournerait à Flums, dans les Grisons, est porté disparu depuis le 5 janvier dernier. Axel Glunk, 25 ans, célibataire, d'Oberndorf (RFA), a quitté son hôtel le 5 janvier à midi au volant de sa voiture. Selon des indications, il semble qu'il avait l'intention d'effectuer une randonnée à ski en altitude.

La police est parvenue à retrouver sa voiture à Wangs. Des recherches ont déjà été effectuées dans la région, mais on ne sait si le disparu a entrepris sa randonnée en partant de Wangs ou s'il a pris le train pour aller dans la région de Pizol. Jusqu'à présent, les recherches effectuées par des colonnes de secours, la police et un hélicoptère

de la Garde aérienne suisse de sauvetage sont restées sans résultat. Elles sont rendues difficiles en raison du danger de glissement de plaques de neige.

GENEVE : CAMBRIOLEURS ET INCENDIAIRES

Des cambrioleurs, après avoir pénétré dans un bar du centre de Genève et fracturé les caisses des jeux électriques, ont déroulé des rouleaux de papier dans le local et y ont mis le feu. Mais l'incendie ne s'est pas propagé et s'est éteint de lui-même.

THURGOVIE : TUÉE SUR UN PASSAGE DE SÉCURITÉ

Une octogénaire, Mme Anna Tannecker, domiciliée à Kreuzlingen (TG), a été happée par une voiture hier matin, peu avant 7 heures, alors qu'elle traversait la chaussée sur un passage pour piétons à Kreuzlingen. La malheureuse a été projetée contre le trottoir et tuée.

ARRRESTATION POUR ESPIONNAGE COMMERCIAL A LUGANO

On vient d'arrêter à Lugano un citoyen de l'île de Malte, âgé de 48 ans, pour espionnage commercial. Il sera mis à la disposition de la police de Bâle, ville où les faits se sont produits. L'homme en question vendait les formules d'une grande entreprise de produits chimiques. (ats)

Le Congrès de la femme affiche complet

Un anticongrès parallèle

Seules les personnes en possession d'une carte d'invitation pourront participer au Congrès suisse pour l'année internationale de la femme qui se déroulera du 17 au 19 janvier à Berne. C'est ce que tient à préciser le groupe de travail « La Suisse et l'année mondiale de la femme », organisateur du congrès, « afin d'éviter des déplacements inutiles vers la Ville fédérale ».

Par contre l'une des organisatrices de l'anticongrès qui se déroulera à Gaebelbach près de Berne a déclaré que tout le monde pourrait y participer « y compris les personnes qui auraient été refoulées ailleurs ».

Le Mouvement de libération de la femme (MLF) organisera pour sa part les 18 et 19 janvier, à Gaebelbach, près de Berne, un anticongrès parallèle à l'officiel Congrès suisse pour l'année internationale de la femme. Cet anticongrès devrait constituer « une alternative au Congrès officiel » dont « la conception est fautive ». Le MLF reproche au congrès le choix du thème général « Collaboration dans l'égalité » « Collaboration qui devrait découler de la pratique, non pas de discussions et encore moins de discours ex cathedra ».

De plus, le MLF estime que tant le programme que l'organisation du congrès sont le fait de femmes privilégiées et que « celles qui sont opprimées à la maison ou à leur lieu de travail n'y trouvent pas place ». Le MLF affirme d'autre part que le problème de l'avortement a été « volontairement » écarté des discussions du Congrès officiel. (ats)

Tout va mal. Tout va bien

Evidemment, entre les deux opinions il faut choisir. A moins qu'on opte pour une troisième, peut-être plus juste. C'est celle qui consiste à penser que l'année 1975 aura comme toutes les précédentes ses bons et ses mauvais jours, durant lesquels il faut comme on dit, utiliser sa chance.

Et voilà que surgit cette bonne Loterie Romande qui fait des gagnants, et aussi des heureux, et dont le prochain tirage aura lieu le 18 janvier. Ne serait-ce pas une erreur de négliger sa chance en ce début d'année ?

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES

Direction générale: Willy Gessler
Rédacteur en chef responsable: Gil Baillo
Rédaction-Administr.: La Chaix-de-Fonds
Rue Neuve 14. Tél. 039/21 11 35. Télex 35251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

Football: coup d'œil hors de nos frontières

A deux journées de la fin des matches aller du championnat d'Italie de première division, la Lazio Rome, championne en titre, est la seule formation à maintenir l'écart avec Juventus, qui domine depuis le début de la compétition. Battue dimanche dernier par Lazio, la formation turinoise devait absolument empêcher les deux points devant Ternana, équipe du fond du classement. La mission a été accomplie, mais non sans mal. Pendant 80 minutes, la Juventus a vécu sur un seul but d'avance avant d'assurer son succès grâce à Casuso sur une bonne passe de Capello (78e). Auparavant, il avait fallu un pénalty de Damiani (32e) pour permettre aux Turinois de prendre l'avantage.

La Fiorentina de son côté a mis fin à une longue série noire en tenant en échec les champions d'Italie au terme d'une rencontre de bonne qualité, très ouverte et épreme disputée. Lazio avait pourtant bien débuté en ouvrant la marque par Chinaglia (26e) au terme d'une remarquable action collective. Mais la réplique de la Fiorentina fut violente. Un puissant tir de Giancarlo Antognoni, le nouveau meneur de jeu de la « Squadra Azzurra », allait longuement faire trembler le montant droit du but de Pulici. La seconde mi-temps était tout à l'avantage de la Fiorentina, qui égalisait justement par... Antognoni (59e). La pression des Toscans se maintenait et à quatre minutes de la fin, ils bénéficiaient d'un pénalty. Desolati le tira, mais à côté, et sur la contre-attaque Badiani était à deux doigts de marquer. La fin était difficile pour la Fiorentina qui préservait cependant le match nul.

Il faut noter également le redressement de l'AS Rome, qui vient d'aligner six victoires consécutives. Cela ne lui était pas arrivé depuis le championnat de... 1931-32. A l'origine de la victoire

Italie: Lazio dans la roue de Juventus

de dimanche, on retrouve une « vieille » gloire du football italien, Prati, qui marque le but de la victoire devant Sampdoria (75e). A propos de buts, cette treizième journée fut particulièrement féconde puisque, malgré le mauvais temps et les terrains détrempés, 22 buts ont été réussis.

France: les longues vacances de Paulo Cezar...

L'Olympic de Marseille a tenu la vedette durant la trêve des confiseurs. Le président Meric a multiplié les déclarations fracassantes: Georges Bereta, capitaine de l'équipe de France, est sur la Canebière: Paulo Cezar et Jairzinho ont pris de longues vacances.

Toutes ces péripéties ont fait le bonheur des échotiers en mal de copie. Mais au moment où les choses sérieuses ont repris, l'OM n'était pas au rendez-vous. A Metz, face à une formation lorraine avant-dernière du classement, les Marseillais ont concédé la défaite redoutée. Certes, le succès des Messins a été obtenu sur un but douteux (Braun à la 2e minute) validé par le vélocé M. Wurtz. Paulo Cezar, débarqué la veille de Rio, entra en jeu après une trentaine de minutes mais sa présence, comme celle de Bereta du reste, ne modifia pas les données.

La richesse de l'effectif stéphanois est une réalité. Dans l'attente de la venue du Polonais Gadocha, Nantes portait ses espoirs sur son tandem germano-argentin Maas-Marcos. Les deux hommes ont été jugulés par une défense forezienne très énergique. Les hommes de Robert Herbin ont remporté une victoire qui ne souffre aucune discussion (buts de Lopez et Triantafilos)

Classement: 1. Juventus, 20 points. 2. Lazio Rome 18. 3. AC Milan 16. 4. Naples 16. 5. Torino 16. 6. AS Rome 16. 7. Internazionale 15. 8. Fiorentina 14. 9. Bologne 14. 10. Cesena 11. 11. Ternana 9. 12. Varese 9. 13. Lanerossi Vicenza 9. 14. Sampdoria 9. 15. Cagliari 9. 16. Ascoli 7.

et qui leur permet d'occuper seuls la tête du classement à l'issue de la 23e journée. En effet, Bastia, qui détenait le commandement, s'est incliné à Nice. L'absence de l'Allemand Heidekamp, véritable tour de défense du « onze » insulaire, fut un trop lourd handicap. Les Azuréens exploitèrent dans le premier quart d'heure (buts d'Eriksson à la 6e et Musement à la 11e minutes) les indécisions des arrières bastiais.

Sous le regard de leur buteur Bianchi, qui se remet de sa fracture de la jambe, les Rémois ont fait preuve d'une redoublante efficacité aux dépens de Lens, triomphant par le score fort net de 5-1. Même sans Bianchi, l'apport argentin reste appréciable chez les Champenois si l'on songe aux trois buts inscrits par Laraignée et Santamaria (2). Du coup Reims, redevenant un candidat au titre, dépassant Nîmes qui a dû se contenter d'un match nul à Lille (1-1). Les Gardois furent battus sur le fil puisque le Chilien Prieto marqua le but lillois à la 93e minute...

Dans le Jura, il était possible de jouer au football dans de parfaites conditions en ce deuxième week-end de janvier. Sochaux a réservé une belle surprise à ses supporters en balayant Bordeaux (5-2) grâce à la force de pénétration de son Hollandais Klijnjan. Chez les Girondins, le Danois Yolmstrom a justifié pour ses débuts sa réputation de buteur, il battit à une reprise l'excellent Battmann. Lanterne rouge, Angers a retrouvé un timide espoir à la faveur de sa victoire sur Paris Saint-Germain. La vélocité de l'avant-centre Berdoll (deux buts) fit souffrir la défense parisienne peu mobile.

Classement: 1. Saint-Etienne, 23-32. 2. Bastia, 23-31. 3. Reims, 23-29. 4. Nîmes et Lyon, 23-28. 6. Bordeaux, Rennes, Nantes, Lens et Strasbourg, 23-26. 11. Nice, 22-25. 12. Monaco, 23-25. 13. Marseille, 22-24. 14. Paris St-Germain, 23-24. 15. Lille, 23-23. 16. Sochaux, 23-22. 17. Red Star, 23-20. 18. Troyes, 23-20. 19. Metz, 23-19. 20. Angers, 23-14.

Les gains du Sport-Toto

198 gagnants à 12 points: Fr. 496,15
2.866 gagnants à 11 points: Fr. 25,70
19.428 gagnants à 10 points: Fr. 3,80

Loterie à numéros

1 gain à 6 Nos: Fr. 464.121,55
12 gains à 5 Nos
+ le No compl.: Fr. 8.333,35
128 gains à 5 Nos: Fr. 3.625,95
6.136 gains à 4 Nos: Fr. 75,65
105.972 gains à 3 Nos: Fr. 4,-

Angleterre: Ipswich conserve la première place

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, un leader a réussi à défendre victorieusement sa position dans un « choc » face à l'un de ses principaux rivaux. Vainqueur de Middlesbrough par 2-0, Ipswich Town a conservé la première place avec une longue avance sur Everton, qui a pris le meilleur sur Leicester par 3-0. La lutte pour le titre est cependant plus incertaine que jamais puisqu'on ne trouve toujours qu'un écart de trois points entre le premier et le huitième du classement.

Ipswich Town n'a pas eu la partie facile face au surprenant Middlesbrough de Jacky Charlton, qui connut quelques bons moments. Dans l'ensemble cependant, sa victoire est méritée. Elle fut obtenue grâce à l'efficacité du « tandem » Lambert-Osborne, qui fut à l'origine de toutes les actions dangereuses devant les buts adverses. Osborne ouvrit lui-même le score à la 22e minute. La marque fut complétée quelques secondes avant le coup de sifflet final par Johnstone.

Devant 32.000 spectateurs, Everton n'a laissé aucune chance à Leicester, qui se retrouve en possession de la « lanterne rouge ». Deux buts de Jones et de Pearson en l'espace d'une minute ont fait la décision en première mi-temps déjà. Lyons compléta la marque

après la pause. Liverpool, le rival local d'Everton, a été moins heureux à Derby où, devant 33.000 spectateurs, il a subi une indiscutable défaite (0-2) sur des buts de Newton et de Francis Lee. Liverpool rétrograde ainsi à la sixième place du classement mais il est évident que rien n'est perdu pour lui si l'on considère que son retard n'est que de trois points.

Leeds United, le tenant du titre, a poursuivi sa remontée en battant West Ham United (2-1). Lentement mais sûrement semble-t-il, le champion se rapproche de la tête du classement après avoir longtemps fait figure de possible candidat à la relégation. Son retard sur Ipswich Town n'est plus désormais que de cinq points.

Classement: 1. Ipswich Town, 26-32. 2. Everton, 25-31. 3. Middlesbrough, 26-30. 4. Stoke City, 26-30. 5. Burnley, 26-30. 6. Liverpool, 24-29. 7. Derby County, 25-29. 8. Manchester City, 26-29. 9. West Ham United, 26-28. 10. Leeds United, 26-27. 11. Newcastle United, 24-26. 12. Wolverhampton, 25-25. 13. Queens Park Rangers, 26-25. 14. Sheffield United, 25-25. 15. Coventry City, 26-25. 16. Tottenham, 26-23. 17. Birmingham, 26-23. 18. Arsenal, 25-23. 19. Chelsea, 25-22. 20. Carlisle, 26-17. 21. Luton Town, 25-16. 22. Leicester City, 25-16.

A un mois de la Semaine nordique helvétique De gigantesques efforts entrepris

Les organisateurs de la troisième Semaine suisse nordique de Château-d'Oex - Rougement (8-16 février) ont tenu une conférence de presse dans le cadre du concours international du Brassus. Le déplacement des responsables du Pays d'Enhaut avait pour but de présenter dans les détails cette manifestation qui réunira l'élite helvétique. Actuellement l'enneigement est au centre des préoccupations. Mais la situation, qui ne suscite aucune inquiétude, peut encore s'améliorer d'ici là. Des solutions de rechange ont été proposées par les organisateurs qui ont donné toutes les garanties nécessaires quant à un déroulement normal des épreuves.

A la tâche depuis plusieurs mois

Depuis plusieurs mois, des efforts gigantesques ont été entrepris. L'aménagement des pistes (plus de 40 km.), la réfection du tremplin des Granges d'Oex, construit en pierre en 1920, puis en bois en 1927, enfin en béton en 1961, ont nécessité quelque 900 heures de travail assidu. Cinquante personnes y ont collaboré à titre bénévole pour assurer le succès d'une manifestation dont le budget est de 100.000 fr.

L'accent a dû être surtout mis sur les constructions: 23 ponts, deux passerelles ce qui représente un total de 383 mètres. Il a fallu aussi déboiser d'important secteurs notamment à La Lécherette, où aura lieu la course des 50 km. mais où seront également disputées les épreuves de 15 et 30 km. ainsi que le relais 4 fois 10 km. en cas d'enneigement insuffisant à Château-d'Oex et Rougement (altitude 1000 m.).

Remarques pertinentes

La coïncidence des dates avec les championnats suisses féminins de ski alpin (12-15 février aux Diablerets et aux Mosses) a suscité quelques remarques pertinentes. Interrogé à ce sujet M. Philippe Henchoz, président de la FSS, a bien évidemment déploré cette situation tout en arguant que la Fédération suisse avait les mains liées pour des impératifs de calendrier.

Le programme des épreuves

Samedi, 8 février: 13 h. 5 km. dames juniors à Rougement. 13 h. 30, 10 km. messieurs juniors à Rougement; 14 h. 45, 10 km. dames seniors à Rougement.

Dimanche, 9 février: 8 h. 30, 30 km. Messieurs seniors à Château-d'Oex; 12 h. 30, 3 fois 5 km. dames juniors et seniors à Rougement; 13 h. 45, 4 fois 10 km. messieurs seniors à Château-d'Oex.

Mardi, 12 février: 10 heures: 15 km. messieurs seniors à Château-d'Oex (y compris spécialistes du combiné).

Jeudi, 13 février: 9 h. 30, relais 4 fois 10 km. messieurs seniors à Château-d'Oex.

Vendredi, 14 février: 14 heures: saut combiné (juniors et seniors) et saut spécial juniors à Château-d'Oex.

Samedi, 15 février: 8 heures: 50 km. messieurs seniors à La Lécherette.

Dimanche, 16 février: 13 h. 30: saut spécial seniors et juniors qualifiés à Château-d'Oex.

Succès suisses en France

Les coureurs suisses se sont bien comportés lors d'épreuves internationales réservées aux espoirs qui se sont disputées aux Arc (Fr). Résultats:

Dames, slalom: 1. Danielle Maillard (S) 89"10; 2. Marie-Hélène Mounicq (Fr) 93"24; 3. Nelly Streule (S) 94"16. Slalom géant: 1. Gislaine Jehlica (Fr) 1'21"0. Puis: 6. Nelly Streule 1'23"50. Combiné: 1. Danielle Maillard 39,82; 2. Marie-Hélène Mounicq 41,73; 3. Nelly Streule 47,79.

Messieurs, slalom: 1. David Iselin (Fr) 77"86. Puis: 4. Dominique Manigley (S) 81"77. — Slalom géant: 1. David Iselin 2'02"24. Puis: 4. Christoph Schmid (S) 2'08"20. — Combiné: 1. David Iselin 0. — Puis: 4. Dominique Manigley 59,88; 5. Chr. Schmid 63,51.

Natation

Narelle Moras 8'50"8 sur 800 mètres!

Au cours des championnats de la Nouvelle Galles du Sud, l'Australienne Narelle Moras (18 ans), la sœur de l'ancienne recordwoman Karen, a réussi la quatrième meilleure performance de tous les temps en nageant le 800 mètres en 8'50"8. Elle a pris le meilleur lors de cette épreuve sur sa compatriote Jenny Turrall. Le record du monde de la distance appartient à l'Américaine Jo Harshbarger, avec 8'47"59.

Voir autres informations sportives en page 19

PLAIE D'ARGENT n'est pas mortelle... (dit le proverbe) c'est vrai quand on sait enrayer l'infection A TEMPS! dettes=ennuis SUPPRIMEZ-LES PAR LA GESTION DE DETTES - N'hésitez plus! Arrangements Financiers s.a.r.l. 1510 MOUDON 021/951150 Rendez-vous à domicile sans engagement

BULLETIN DE BOURSE Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Table with columns for A = Cours du 10 janvier and B = Cours du 13 janvier. Rows include NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, and ZÜRICH (Actions suisses) with various stock prices and changes.

Table with columns for BALE (Actions suisses), NEW YORK, and various international indices like Ind. Dow Jones, Billets de banque étrangers, and Prix de l'or.

Table titled FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES. It lists various funds like AMCA, BOND-INVEST, CANAC, DENAC, ESPAC, EURIT, FONSA, FRANCIT, GERMAC, GLOBINVEST, HELVETINVEST, ITAC, PACIFIC-INVEST, ROMETAC-INVEST, SAFIT, SIMA, VALCA, IFCA, IFCA 73, SWISSIM 1961, FONCIPARS I, FONCIPARS II, ANFOS II, and INDICE BORSIER SBS.

SOLDES EXCEPTIONNELS

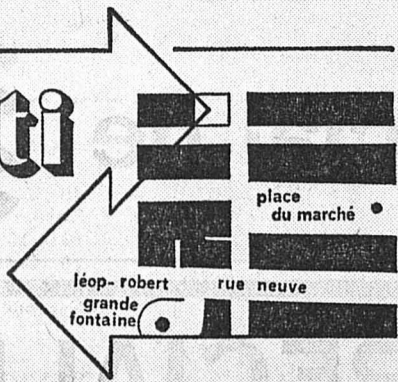
Pour les jeunes
quelques prix :

Blousons - Cabans dès Fr. **99.-**
Jeans ~~49.-~~ **29.-**
T'shirt ~~29.-~~ **19.-**
Pantaski elastis dès Fr. **79.-**

au Juventuti

P.-A. BOREL

Ch.-Ed. Guillaume 14



Vente autorisée par la Préfecture

ARTICLES MODE

Pour les aînés

Complets dès Fr. **189.-**
Manteaux dès Fr. **139.-**
Vestons sport dès Fr. **79.-**
Pantalons dès Fr. **39.-**
Chemises dès Fr. **14.-**

Meubles MÉTROPOLE

Av. Léopold-Léopold 100
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 43 65

VENTES SPÉCIALES

autorisées par la Préfecture

du 15 janvier
au 4 février 1975

10 - 20 - 30 - 40 - 50 %

SALONS
SALLES À MANGER
CHAMBRES À COUCHER

CUISINES :
tables - chaises - tabourets
et petits meubles

CHAISES - SIÈGES
FAUTEUILS - GUÉRIDONS
COUVRE-LITS - JETÉS
COUVERTURES - DUVETS
OREILLERS - TRAVERSINS

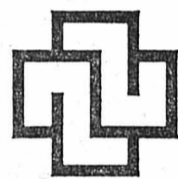
TAPIS : 10 % de rabais sur les articles non soldés !

à
la maison
du tricot
de
vraies
affaires
sur nos
articles de qualité
venez
et comparez

La Chaux-de-Fonds:
53, av. Léopold-Robert

mêmes maisons à: Lausanne Genève Neuchâtel La Chaux-de-Fonds Fribourg
(Vente autorisée dès le 15 janvier)

OFFRES D'EMPLOIS



CRÉDIT SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

cherche pour son département
correspondance, portefeuille et devises

un employé qualifié

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offre avec curriculum vitae et prétentions de
salaire au chef du personnel, Crédit Suisse, avenue
Léopold-Robert 58, tél. (039) 23 07 23.



CERTINA

Pour notre département de création, nous cherchons
une collaboratrice ou un collaborateur en qualité de

jeune assistant (e)

pour seconder notre team de créateurs.

Nous désirons jeune femme ou jeune homme au
courant de l'habillement de la montre, ayant un sens
inné du beau et des notions du dessin artistique.
Quelques connaissances commerciales ainsi que de la
langue allemande serait un avantage mais pas abso-
lument indispensable.

Notre service du personnel vous renseignera volontiers
plus amplement sur les charges à remplir et recevra
avec plaisir votre offre de services.

CERTINA Kurth Frères S. A.
Fabrique de montres de précision
2540 Granges - Tél. (065) 8 71 12

(CERTINA est une maison affiliée à la GENERAL
WATCH CO. Ltd.)

Dès le
15
janvier 1975

Ducommun-Sport
SOLDE
ses vestes ski

Ducommun-Sport
SOLDE
ses pullovers

Ducommun-Sport
SOLDE
ses manteaux et
ses robes

Ducommun-Sport
SOLDE
chemises-
vestes homme

Ducommun-Sport
ne solde pas
n'importe quoi



DUCOMMUN

SPORT - MODE

37, Av. Léopold-Robert

AVIS

Le propriétaire de la voiture de
couleur crème, qui a été vu
endommager une voiture Simca
couleur tabac au Restaurant des
Endroits, le 11 janvier, est prié de
téléphoner au (039) 31 28 12, sinon
plainte sera déposée.

On demande à louer pour le 1er mai 1975
en ville de La Chaux-de-Fonds ou abords
immédiats

appartement ou maison

(éventuellement à acheter)
d'au moins 5 pièces.

Ecrire sous chiffre 80 - 7658 aux Annon-
ces Suisses S. A. « ASSA », 2501 Bienna.



Léop.-Robert 23-25
Tél. (039) 23 12 12

HÔTEL GUILLAUME-TELL
1er-Mars 3, tél. (039) 22 10 73
LA CHAUX-DE-FONDS

cherche

EXTRA

pour 2 jours par semaine. Bon salaire.
Téléphoner ou se présenter.

« L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes »
vous assure un service d'information constant

Chaussures GUTMANN S.A. Av. Léopold-Robert 72 Du 15 janvier au 1er février 1975

La Chaux-de-Fonds

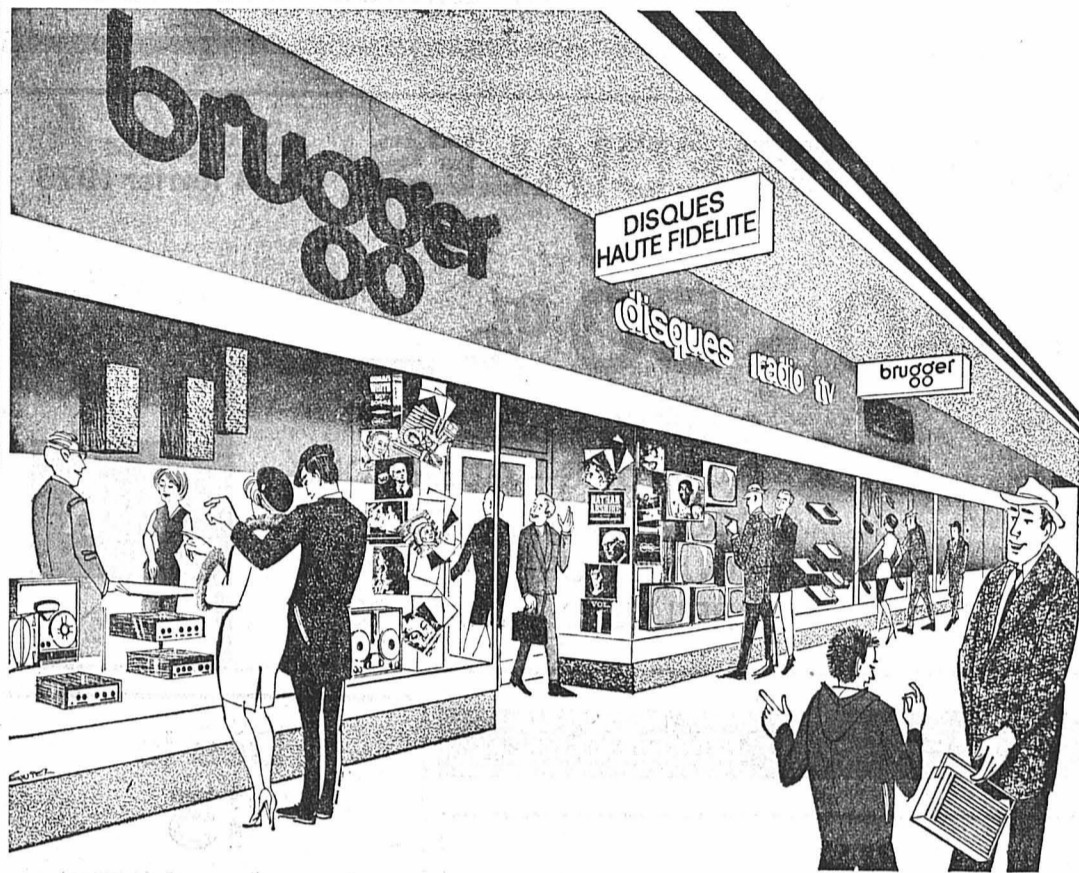
1er février 1975

(Autorisé par la Préfecture)

Rabais spécial de 25% sur tout notre important stock

30% sur clark enfants cuir

VENTE SPECIALE



- RADIOS PORTATIFS
- ENREGISTREURS
- RADIOS RECORDERS
- AMPLIS-TUNERS HI-FI
- CALCULATRICES
- CASSETTES 8 P
- MINI-CASSETTES
- DISQUES
- RADIOS, ETC.

Vente autorisée dès le 15 janvier

20% **30%** **60%**

bruigger Léopold-Robert 23-25 Tél. 231212

DEMANDES D'EMPLOIS

NETTOYAGES DE TOUT GENRE
 Nous nous recommandons pour tous nettoyages de bureaux à l'abonnement.
STRAUB FRÈRES, NETTOYAGES, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 92 66.

À VENDRE CHIENS D'APPARTEMENT
 avec pedigree, vaccinés.
Griffons Bruxellois. R. Barraud Tél. (038) 46 13 20.

POUR UN BEL IMPRIMÉ
Imprimerie Courvoisier S.A.

Jeune cadre commercial
 français - anglais, expérience vente, répondit sombremenent Treleaven. Si c'est sans espoir, j'essaierai de le faire revenir une seconde fois. Ce n'est pas la peine de discuter avec lui tant qu'il n'est pas évident qu'il n'a aucune chance d'atterrir. J'insisterai alors pour qu'il se pose en mer.
 Ecrire sous chiffre CR 227 au bureau de L'Impartial.

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 55

Arthur HAILEY & John CASTLE

714 appelle Vancouver

ROMAN
 Traduit de l'anglais par Annie Blanchet
 (Copyright by ÉDITIONS ALBIN MICHEL et COSMOPRESS, Genève)

— Je comprends vos sentiments, Harry. Mais essayez d'imaginer Spencer, en ce moment, prisonnier de cette énorme masse de tôle qu'il dirige sans la connaître. Sa situation est plus que critique.
 — Et s'il se présente mal ? demanda Grimmsell, que ferez-vous ?
 — C'est probablement ce qui va se passer, répondit sombremenent Treleaven. Si c'est sans espoir, j'essaierai de le faire revenir une seconde fois. Ce n'est pas la peine de discuter avec lui tant qu'il n'est pas évident qu'il n'a aucune chance d'atterrir. J'insisterai alors pour qu'il se pose en mer.
 Il écouta un instant les informations du radar qui se succédaient calmement dans ses écouteurs, puis il appuya sur le bouton du micro :

— George. Diminuez votre vitesse et maintenez-vous à 160 nœuds.
 Le haut-parleur retentit au moment où le 714 transmettait, il y eut un terrible silence puis la voix de Janet :
 — Nous sommes à 1000 pieds, toujours en palier. Terminé.
 — Bien, dit Treleaven. Maintenant, mettez le contrôle mélange air-essence en position de décollage, c'est-à-dire en haut. (Il regarda sa montre, comptant les minutes.) Prenez tout votre temps, George, quand vous serez prêt, placez le contrôle température des carburateurs sur le froid. Les commutateurs se trouvent en avant des manettes de gaz.
 — Et les réservoirs d'essence ? demanda Burdick d'une voix rauque.
 — Nous avons vérifié tout à l'heure, répondit Grimmsell. Il attaque les réservoirs de l'aile maintenant.
 Spencer regardait les commandes, une à une, avec appréhension. Son visage était tendu et figé. Treleaven continuait son monologue :
 — Ensuite, George, mettez le filtre à air sur la position normale et les superchargers sur « bas ». Prenez votre temps. (Spencer regarda autour de lui, affolé.) Le contrôle du filtre à air est le levier qui se trouve sous celui du mélange air-essence. Poussez-le vers le haut.
 — Vous l'avez trouvé, Janet ? demanda anxieusement Spencer.

Faites un placement sûr en achetant maintenant un APPARTEMENT EN P. P. E. à

Résidence CERISIERS 10

2023 GORGIER

3 1/2 ou 4 1/2, éventuellement 5 1/2 pièces avec garage et tout confort, à des conditions tout à fait avantageuses.
 Hypothèques 1er et 2e rangs à disposition.
 Vue panoramique imprenable, à quelques minutes de la gare CFF.
 Isolation phonique et thermique soignée.
 Documentation détaillée, renseignements, vente et visites sur demande, s'adresser à :

comipa mobile sa

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION
 Tél. (038) 55 27 28 Bureau technique
 2024 SAINT-AUBIN (NE)
 Rue de la Gare 18

OFFRES D'EMPLOIS

HÔTEL DE TÊTE-DE-RAN, 2208 Les Hauts-Geneveys
 cherche pour date à convenir

une gouvernante
 assistante de direction

deux sommeliers (ères)

un garçon de maison

et

une femme de chambre - lingère

Faire offres ou téléphoner à la direction, 038/53 33 23.

JEAN AESCHLIMANN SA
 2610 SAINT-IMIER - 2500 BIENNE
 Département révision et nettoyage de citernes
 cherche

un réviseur de citernes qualifié
 ou

un manoeuvre
 désirant se créer une situation stable.

Nous offrons :

- un travail de confiance
- possibilité de passer le certificat fédéral de réviseur de citernes.

Entrée en service tout de suite ou à convenir.

Faire offre à Jean Aeschlimann SA, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 41 66, 2500 Bienne, tél. (032) 25 25 14.

Restaurant - Snack - Bar **MOCAMBO**
 Avenue Léopold-Robert 79
 2300 La Chaux-de-Fonds
 cherche

DAME ou FILLE

propre et ayant des aptitudes culinaires, cuisine moderne.

Ambiance agréable. Congé tous les dimanches. Les intéressées sont priées de téléphoner au (038) 53 34 64.

HÔTEL DE LA CHAUX-DE-FONDS
 cherche

GÉRANT

Certificat de capacité (cuisinier)
 L'épouse serait associée à l'exploitation.
 Salaire fixe + commission sur le chiffre d'affaires.
 Ecrire sous chiffre RD 565 au bureau de L'Impartial.

DR Restaurant DSR
 cherche

dame de buffet

de 14 à 18 heures
 Téléphone (039) 22 14 12

MAGASIN DE SPORT

cherche pour son atelier

un retraité

consciencieux et ayant de l'initiative. Travail à mi-temps selon un horaire très libre.

Ecrire sous chiffre JB 535 au bureau de L'Impartial.

coop engage, pour entrée immédiate ou date à convenir :

une vendeuse qualifiée

en articles de ménage et textiles au Centre Coop de Saint-Imier.
 Bonnes conditions d'engagement
 Horaires réguliers
 Prestations sociales exemplaires

Faire offres à :
 COOP - Service du personnel
 Rue du Commerce 96
 2301 La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 23 26 12

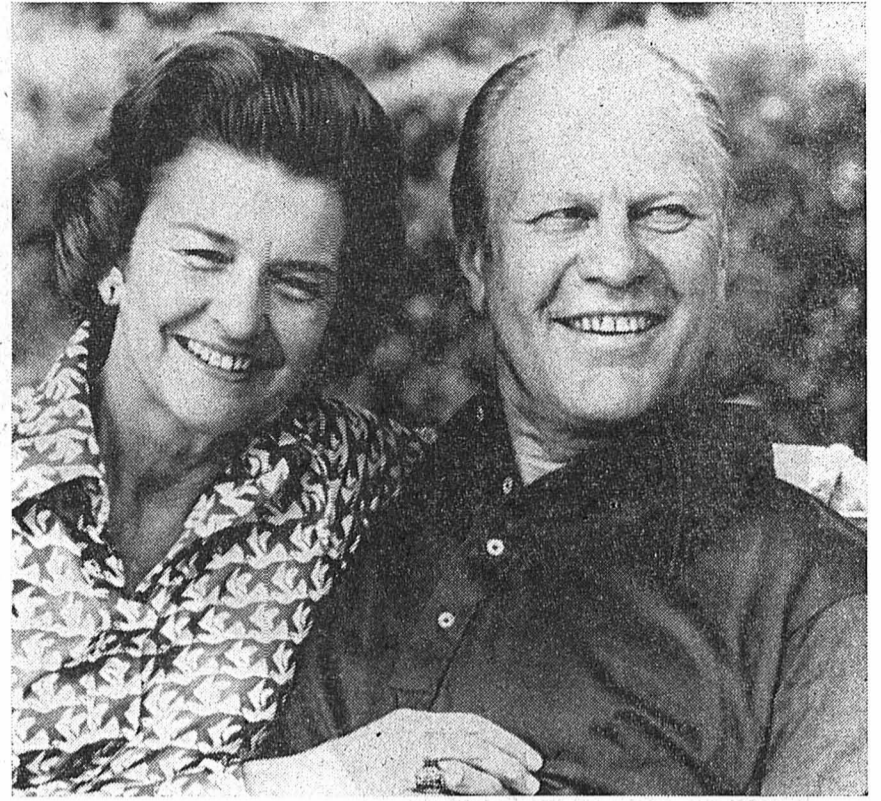
— Oui, oui, le voilà.
 — Les contrôles des superchargers, continuait Treleaven, ce sont les quatre leviers à droite du mélange air-essence. Relevez-les eux aussi.
 — Vous les avez trouvés ? demanda Spencer.
 — Oui.
 — Bravo.
 Il n'osait pas lever les yeux du tableau de bord, mais il sentait que la ligne de l'horizon descendait et remontait en face de lui. Le grondement des moteurs commença à varier légèrement.
 — Maintenant, descendez les volets d'intrados de 15 degrés, continuait Treleaven, c'est-à-dire poussez-les au second cran. Le cadran se trouve au centre du tableau de bord. Quand vous aurez descendu les volets de 15 degrés, diminuez la vitesse jusqu'à 140 et réglez l'assiette pour le vol en palier. Tout de suite après, branchez la pompe d'alimentation hydraulique — tout à fait à gauche à côté du contrôle gyroscopique.
 Dans le casque de Treleaven, la voix du chef opérateur du radar intervint :
 — Demandez-lui de prendre le cap 225. Je commence à pouvoir lire son altitude. Il est partout à la fois ; il varie de neuf cents à treize mille pieds.
 — Prenez le cap 225, dit Treleaven, et attention à votre altitude, elle est trop irrégulière.

Essayez de rester à 1000 pieds.
 — Il descend trop vite, reprit la chambre du radar, 1100... 1000... 900... 800... 700...
 — Attention à votre altitude ! cria Treleaven. Mettez davantage de gaz ! Relevez le nez !
 — 650... 600... 550...
 — Reprenez de l'altitude, hurla Treleaven. Remontez, il vous faut 1000 pieds.
 — 550... 450... C'est dangereux, commandant. 400... 400... 450... il remonte. 500...
 Un instant Treleaven s'effondra. Il arracha ses écouteurs et se tourna vers Burdick.
 — Il ne sait pas piloter ! cria-t-il. C'est évident qu'il ne sait pas piloter !
 — Continuez à lui parler ! gronda Burdick en lui saisissant le bras, continuez à lui parler, pour l'amour de Dieu. Dites-lui ce qu'il doit faire.
 Treleaven prit le micro et le mit devant ses lèvres.
 — Spencer, dit-il d'une voix pressante, vous ne pouvez pas atterrir tout de suite ! Ecoutez-moi. Il faut absolument que vous tourniez plusieurs fois au-dessus de nous et que vous vous exerciez à cette approche du terrain. Vous avez suffisamment d'essence pour voler deux heures encore. Restez en haut, restez en haut !
 Ils écoutèrent attentivement la réponse de Spencer.

(A suivre)



QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



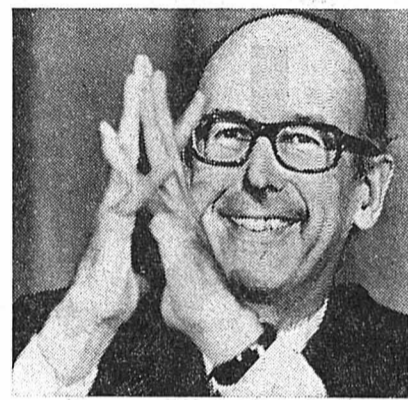
G. FORD SUCCÈDE À R. NIXON

Durant le mois d'août, M. Gérald Ford, que notre photo représente en compagnie de son épouse, a succédé à M. Richard Nixon.



GUERRE CIVILE À CHYPRE

A la mi-juillet, un putsch militaire avait lieu à Chypre. Il devait provoquer la fuite à l'étranger de Mgr Makarios et l'intervention des troupes turques dans l'île.



Le style Giscard

Depuis mai, la France s'adapte à la manière de diriger de M. Giscard d'Estaing. Un « modern style » qui bouscule bien des vieux meubles.



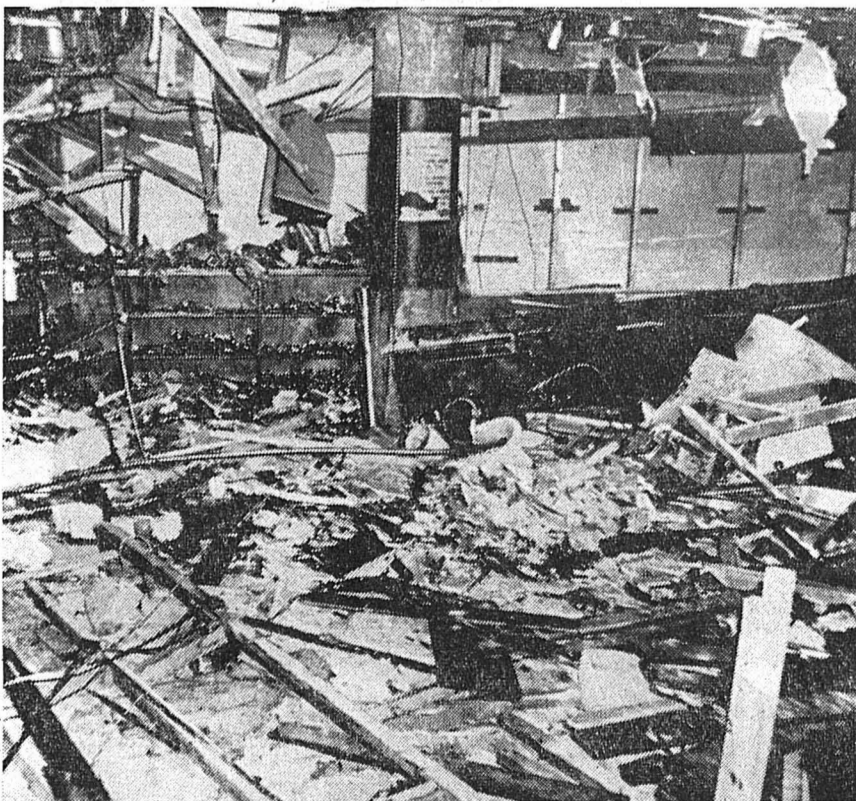
La Grèce se prononce pour la république

Au début de décembre, le peuple grec s'est prononcé pour la république et, en conséquence, contre la monarchie. Le grand vainqueur de la consultation populaire paraît être M. Caramanlis, le premier ministre grec (notre photo), que tous les observateurs s'accordent à considérer comme un homme d'Etat extrêmement doué.



Mort de M. Thant

Le 25 novembre, l'ancien secrétaire général de l'ONU, M. Thant est mort.



ATTENTAT À BIRMINGHAM

Durant toute l'année, les terroristes de l'Ira ont multiplié les attentats aussi bien en Ulster qu'en Grande-Bretagne même. Le plus atroce de ceux-ci a été accompli en novembre dans un « pub » de Birmingham où une vingtaine de personnes ont été tuées et cent-vingt autres blessées.



EN ARGENTINE

Le règne de Mme Peron

Depuis le mois de juin, Mme Peron règne sur l'Argentine, Caïn-caha! En effet, les assassinats se multiplient à une cadence que dépasse seule celle des enlèvements.

(photos ASL et bélinos AP)



MGR. MAKARIOS REGAGNE NICOSIE

Après bien des pérégrinations, Mgr Makarios a regagné Chypre le 7 décembre. Il y a reçu un accueil enthousiaste.

SOLDES

du 15 janv. au 4 fév.

Albert

BOZDOGGAN

FOURRURES

6 rue de Bourg Lausanne

invite sa fidèle et nombreuse clientèle neuchâteloise à profiter de ses
soldes extraordinaires

Vison Fr. 3500.- | **Astrakan Fr. 1500.-**
allongés pastel black | russes boukhara pleines peaux

Double italien en slalom géant, à Adelboden

Gros devant Klammer en Coupe du monde

Très bon comportement des représentants suisses

A l'instar de Franz Klammer, vainqueur des quatre descentes de Coupe du monde déjà disputées cette saison, Piero Gros se pare d'une auréole d'invincibilité en slalom géant. Déjà gagnant à Val d'Isère et à Madonna di Campiglio, le détenteur de la Coupe du monde a obtenu un troisième succès consécutif dans le slalom géant d'Adelboden. Il a du même coup signé sa quatrième victoire de la saison avec celle obtenue dans le slalom spécial de Garmisch-Partenkirchen, rejoignant ainsi Franz Klammer. Décidément, l'édition 1974-75 de cette Coupe du monde promet un duel serré entre ces deux champions aux aptitudes sensiblement différentes. Et à la faveur de ce succès forgé sur les pentes du Tschentalp à Adelboden, Piero Gros a repris la tête du classement provisoire du trophée mondial.

UN DUEL QUI N'A PAS DURÉ...

Comme la veille dans le slalom spécial de Wengen, on s'attendait à une nouvelle édition du match spectaculaire et serré que se livrent depuis le début de la saison le jeune skieur de la Sauze d'Oulx (20 ans) et le Suédois Ingemar Stenmark. Ce duel a tourné court car Stenmark est tombé peu après le départ de la première manche. Et le principal danger pour le Piémontais est venu de son camarade d'équipe Gustavo Thoeni, qui a finalement dû s'incliner pour 28 centièmes de seconde malgré une deuxième manche éblouissante. Il est vrai que sur le premier tracé Piero Gros s'était montré irréprochable, creusant sur tous ses rivaux des écarts qui s'avèrent décisifs.

W. MATTLE TROISIÈME

Particulièrement décevants dans le slalom spécial du Lauberhorn, les Suisses se sont bien rachetés à Adelboden. Certes, ils ne sont jamais vraiment intervenus dans la lutte pour la première place. Mais il n'en demeure pas moins que leur performance d'ensemble est excellente. Médaille d'argent du slalom géant olympique de Sapporo, Werner Mattle a fait un retour au premier plan remarqué en

s'adjudgeant la troisième place. De plus, Engelhard Pargaetzi (5e), Heini Hemmi (8e) et Ernst Good (9e après avoir signé le quatrième temps de la première manche) sont venus compléter ce bilan positif pour la formation helvétique.

RETOUR PARMIS LES GRANDS

Depuis le slalom géant d'Adelboden en 1972, où Mattle s'était imposé devant Adolf Roesti et où Edmund Brugman avait terminé au 4e rang alors que Engelhard Pargaetzi prenait la 7e place, les skieurs suisses n'étaient plus parvenus à un résultat d'ensemble aussi flatteur. A noter qu'Ernst Good, discuté ces derniers temps au sein de la sélection, a marqué à cette occasion ses premiers points de Coupe du monde.

CLASSEMENT

1. Piero Gros (It) 2'42"60 (1'21"19 et 1'21"41); 2. Gustavo Thoeni (It) 2'42"88 (1'22"01 et 1'20"87); 3. Werner Mattle (S) 2'45"31 (1'23"28 et 1'22"03); 4. Thomas Hauser (Aut) 2'45"52; 5. Engelhard Pargaetzi (S) 2'46"62 (1'23"38 et 1'23"24); 6. Hans Hinterseer (Aut) 2'47"08; 7. Paulo de Chiesa (It) 2'47"30; 8. Heini Hemmi (S) 2'47"47 (1'23"80 et 1'23"67); 9. Ernst Good (S) 2'47"73 (1'23"09 et 1'24"64); 10. Erik Haker

(No) 2'47"77; 11. Hubert Berchtold (Aut) 2'48"00; 12. Tino Pietrogiovanna (It) 2'48"07 et Herbert Plank (It) 2'48"07; 14. Wolfgang Junginger (RFA) 2'48"17; 15. Gansjoerg Schlager (RFA) 2'48"48.

COUPE DU MONDE

A la faveur du slalom géant d'Adelboden, l'Italien Piero Gros a repris la tête de la Coupe du monde masculine, avec un point d'avance seulement sur l'Autrichien Franz Klammer. - Classement :

1. Piero Gros (It) 120 p.; 2. Franz Klammer (Aut) 119; (6 points biffés); 3. Gustavo Thoeni (It) 90; 4. Ingemar Stenmark (Su) 79; 5. Werner Grissmann (Aut) 66. Puis : 12. Bernhard Russi (S) 23. Slalom géant (3 courses) : 1. Gros 75; 2. G. Thoeni 28; 3. Haker 22; 4. Hinterseer et Pietrogiovanna 21. Puis : 9. Mattle 15. Par équipes : 1. Autriche 623 (messieurs 315 et dames 308); 2. Italie 376 (376 et 0); 3. RFA 258 (56 et 202); 4. Suisse 190 (80 et 110) 5. France 139 (5 et 134).

Surprise en Coupe suisse de badminton

La Chaux-de-Fonds - Tavannes 3-2

Pour le deuxième tour de Coupe suisse La Chaux-de-Fonds jouait à Tavannes, samedi après-midi. Cette équipe a à son actif d'avoir très souvent disputé les finales et aligné des joueurs de classe A 4 et B 3; alors que les joueurs chaux-de-fonniers sont de classe C. Tavannes était de ce fait nettement favori. Après les simples Tavannes gagnait par 2-1, le simple dame ayant été gagné par la joueuse chaux-de-fonnière Madeleine Kraenzlin qui s'imposa par un jeu de dégagement. Le double mixte remporté très nettement ramena le score à 2-2.

prise par cette montée rapide, fut décontenancée et les Chaux-de-Fonniers remportèrent le match à la surprise générale. Résultats :

Simple messieurs : 1ère main Eric Monnier, B. Erard 4-15, 9-15; 2e main Erwin Ging, F. Beuchat 2-15, 8-15; Simple dames : Madeleine Kraenzlin, C. Erard 11-3, 11-3; double mixte, De Paoli Kraenzlin - Kaiser, Erard 15-3, 15-3. Double messieurs : De Paoli, Ging - Erard, Beuchat 4-15, 15-12, 17-14. Matches : 3-2. Manches : 6-5. Points : 111-113.

Ceci montre que le badminton est un sport dynamique, où rien n'est décidé à l'avance. Tavannes a tenu La Chaux-de-Fonds en échec pendant 40 minutes et La Chaux-de-Fonds remporta la victoire en deux fois deux minutes ! Puis le public chaux-de-fonnier s'intéressa à ce sport soit samedi et dimanche prochains lors des championnats nationaux suisses juniors et lti ç niors qui se dérouleront dans les halles de Bellevue; ou samedi 25 janvier où La Chaux-de-Fonds I recevra Berne à 14 h. 30 qui, en cas de victoire, sortira champion de groupe, cette équipe n'ayant subi aucune défaite.

Concours régional de fond individuel à La Côte-aux-Fées

Organisée par le Ski-Club La Côte-aux-Fées, cette épreuve s'est déroulée dimanche après-midi dans d'excellentes conditions. Fait à signaler, une grande partie de la piste empruntait le territoire français, d'où l'affluence de spectateurs des deux nations.

Sur une piste longue de 6 à 16 km. suivant la catégorie et de 100 à 260 mètres de dénivellation, 75 coureurs prirent le départ dans les catégories OJ I, OJ II, OJ III, élite - seniors - vétérans et juniors.

Catégorie OJ I. — 1. Boillot Jean-Luc (Les Cernets-Verrières) 16'20"; 2. Maillard Didier (La Brévine) 16'43"; 3. Rey Claude (Les Cernets-Verrières) 19'17".

Catégorie Dames. — 1. Huguénin Claire-Lise (La Brévine) 24'27"; 2. Zbinden Sonia (Les Cernets-Verrières) 26'41".

Catégorie OJ II. — 1. Rodeschini Diego (La Brévine) 17'31"; 2. Maillard Steeves (La Côte-aux-Fées) 17'39"; 3. Rey Pascal (Les Cernets-Verrières) 18'33".

Catégorie OJ III. — 1. Maillard Denis (La Brévine) 21'42"; 2. Racine Yvan (La Brévine) 22'20"; 3. Heyer Didier (Couvvet) 24'15".

Catégorie Elite - seniors - vétérans. — 1. Nicolet Frédy (La Brévine) 51'08"; 2. Matthey Frédy (La Brévine) 51'17"; 3. Huguénin Willy (La Brévine) 51'55"; 4. Schneider Hermann (Les Cernets-Verrières) 52'48"; 5. Giller J.-Louis (Les Cernets-Verrières) 53'50"; 6. Richard Frédy (La Brévine) 55'32"; 7. Garin Marcelin (Les Cernets-Verrières) 55'43"; 8. Benoît Eugène (La Brévine) 57'17"; 9. Matthey Jean-Marc (Les Cernets-Verrières) 57'32"; 10. Zurcher Jean-Pierre (Couvvet) 58'04".



Le futur vainqueur, Frédy Nicolet, fartant ses skis. (photo Schneider)

Crégorie Juniors. — 1. Huguénin Denis (La Brévine) 24'25"; 2. Rey J.-Pierre (Les Cernets-Verrières) 24'30"; 3. Rainaud Jean-Pierre (Couvvet) 26'36".

A la veille de la descente féminine de Schruns

M.-T. Nadig la plus rapide

L'entraînement en vue de la descente de Coupe du monde qui sera disputée mercredi à Schruns-Montafon s'est ouvert lundi par deux descentes de reconnaissance, dont l'une était chronométrée. Dans des conditions idéales, Marie-Thérèse Nadig a réussi le meilleur temps, étant créditée de 1'30"88 pour les 2140 mètres du parcours (560 mètres de dénivellation). Elle a ainsi battu de plus de cinq secondes le record de la piste détenu par Annemarie Moser-Pröell.

Cette dernière a fait preuve d'une grande retenue lundi, ne réussissant que le... 18e « chrono ». Les meilleurs temps de la descente chronométrée : Marie-Thérèse Nadig (S) 1'30"88; Cindy Nelson (EU) 1'31"37; Bernadette Zurbriggen (S) 1'32"34; Ingrid Schmid-Gfoelner (Aut) 1'32"36; Danièle Debernard (Fr) 1'33"35; Gail Blackburn (EU) 1'33"37; Nicola Spiess (Aut) et Rosi Mittermaier (RFA) 1'33"41; Brigitte Totschnig (Aut) 1'33"74.

Saut international au Locle, mais aussi le « Ski d'or », à Tête-de-Ran

Vers un record de participation ?

C'est durant ce week-end que tous les fervents du ski étroit se retrouveront à Tête-de-Ran. Sous l'égide du « Ski d'or » et grâce au dévouement des membres du Centre de ski nordique de Tête-de-Ran, pour la sixième fois une manifestation des plus populaires est organisée sous le patronage de « L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes ». Bien que celle-ci soit placée en concurrence avec la Semaine internationale de saut, au Locle, il est certain que le record de participation sera menacé...



Voici en quelques lignes le programme fixé par les organisateurs : pour les courses : OJ - Ecoliers - Juniors - Populaires 12 km., départ en lignes, derrière l'hôtel de Tête-de-Ran. Pour les 30 km., licenciés et populaires, départ en ligne, sous l'hôtel.

SAMEDI 18 JANVIER

12 h. - 13 h. 15, remise des dossards cat. OJ - Ecoliers - Juniors. 12 h. - 14 h. 15, remise des dossards, relais 3 x 4 km. populaires. 13 h. 40, départ des 2 km., catégorie 1963-64 et plus jeunes. 14 h., départ des 4 km., cat.

1962-61. 14 h. 20, départ des 6 km., cat. 1960-59. 14 h. 35, départ des 12 km., Juniors licenciés. 14 h. 45, départ des 3 x 4 km., Relais, cat. populaire. 16 h. 30, proclamation des résultats : cat. OJ - Ecoliers - Juniors. 17 h. 30, proclamation des résultats : Relais populaire. A l'hôtel de Tête-de-Ran.

DIMANCHE 19 JANVIER

7 h. - 8 h. 30, remise des dossards toutes catégories. 9 h. 30, départ des 12 et 30 km., toutes catégories dans l'ordre suivant : Licenciés (es), Populaires. 13 h. 40, fermeture des

courses. 16 h. 30, proclamation des résultats à l'hôtel de Tête-de-Ran.

INSCRIPTION

Sont à adresser à M. Maurice Villemain, 2208 Les Hauts-Geneveys.

VISITE MÉDICALE

Aucune visite médicale n'aura lieu sur place. Tout participant doit être en possession d'une attestation médicale... Le Ski d'Or décline toute responsabilité.

TRANSPORT

Dès 7 h. 15 - 8 h. 30, service de bus depuis la gare les Hauts-Geneveys.

LOGEMENT

Hébergement possible, samedi-dimanche, dortoirs chauffés, douches.

CHALLENGES

Chaque catégorie est dotée d'un challenge plus la réplique annuelle. Challenge spécial attribué au club réalisant les meilleurs temps : 2 temps seniors plus 1 junior.

RENSEIGNEMENTS

MM. Maurice Villemain, 2208 Les Hauts-Geneveys, (038) 53 19 45. Bertrand Favre, Chs-Naine 16, 2300 La Chaux-de-Fonds, dom. (039) 26 85 72, bur. (039) 23 25 33.

PRIX SOUVENIR

Le dossard de chaque participant ayant terminé son parcours, sera timbré sur la ligne d'arrivée. Il reste la propriété du concurrent. Relais : Les dossards doivent être rendus à l'arrivée. Prix souvenir spécial pour cette catégorie. Chaque concurrent touche sa plaquette souvenir sur la ligne d'arrivée. Pic.

Le Rallye de Monte-Carlo débute demain

Plus de cent équipages au départ

Première épreuve de la saison comptant pour le championnat du monde de la spécialité, le 43e Rallye international de Monte-Carlo réunira 115 équipages au départ mercredi prochain. C'est le chiffre le plus bas jamais atteint depuis de nombreuses années.

Cette 43e édition, qui comporte cinq têtes d'itinéraires (Agadir, Athènes, Monte-Carlo, Stockholm, Cracovie) est ouverte aux voitures du groupe I, du groupe II, du groupe III et du groupe IV. Elle sera disputée en 3 phases bien distinctes.

Les trois phases

La première : les secteurs de liaison, 3800 km, environ jusqu'à Gap où s'effectuera un regroupement avant d'entamer une épreuve de sélection Gap - Monaco (564 km.). Celle-ci comprendra 4 épreuves de classement à moyenne chronométrée (2 en France et 2 en Italie). L'arrivée est prévue le dimanche 19 janvier à Monaco où sera effectué un premier classement.

La seconde : le parcours commun Monaco - Vals-les-Bains - Monaco (1560 km.), du lundi 20 au mercredi 22 avec 9 épreuves spéciales de classement.

La troisième : l'épreuve complémentaire de montagne, disputée dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24, épreuve réservée aux 60 premiers du classement à l'issue du parcours commun.

Les favoris

La victoire se jouera, sans aucun doute, entre Alpine-Renault et les deux firmes italiennes Lancia et Fiat. Les atouts français sont solides. On pense plutôt aux « A 110 » de Nicolas et Ragnotti ou même la « R 17 » de Piot qu'aux deux « A 310 » de Thérier et Warmbold dont la mise au point s'avère plus longue que prévue.

Lancia, pour sa part, s'annonce comme un concurrent dangereux. Jean-Claude Andruet en sera le chef

de file. C'est lui, oh paradoxe, qui apporta la dernière victoire à Alpine-Renault en 1973. Il faudra aussi compter avec l'Italien Sandro Munari, avec Lelé Pinto, Amilcare Balletrier et Maure Pregliasco, tous des pilotes de grande valeur.

De son côté, Fiat alignera les deux prestigieux Finlandais Hannu Mikkola et Markku Allen ainsi que l'ancien champion de France Bernard Darniche et l'Italien Fulvio Bacchelli. Sans se tromper, on peut affirmer que le vainqueur est à rechercher parmi eux.

Boxe

Chervet en février à Davos

Comme il y a trois ans, le « Kongresshaus » de Davos sera le théâtre d'un meeting le 14 février prochain. A cette occasion, Fritz Chervet y rencontrera en dix rounds le nouveau champion d'Italie des poids mouche, Franco Buglione. Professionnel depuis 1973, ce dernier, qui est âgé de 27 ans, a succédé à Franco Sperati en décembre.

C'est la première fois que Fritz Chervet boxera dans les Grisons, région où il a pris l'habitude de séjourner pour y préparer ses combats les plus importants.

Hockey sur glace

Deux juniors hongrois à Kloten

Les deux juniors hongrois Arpad Dery et Gabor Juhasz âgés de vingt ans qui avaient quitté leur équipe à la fin du tournoi de Langenthal, en septembre dernier, ont été engagés par le HC Kloten. Tous deux avaient par la suite demandé et obtenu l'asile politique en Suisse. Bien que l'on s'attende à ce qu'ils soient suspendus pendant plusieurs mois, le club zurichois pourrait les aligner au cours de la saison 75-76.

Point de vue

QUATORZE ANS D'INDIFFÉRENCE

Une nouvelle émission historique a pris place à la TV romande : « Destins du siècle ». Elle se propose d'analyser thème après thème les événements de l'époque contemporaine. La naissance et la mort de la République de Weimar ouvrirait hier la série.

On connaît, on connaît même assez bien pour les avoir vu mille fois, les images se rapportant à la montée irrésistible du nazisme. On connaît, au contraire, franchement mal les événements se rapportant aux 14 ans d'existence de la République sociale-démocrate. Le film d'hier se proposait de nous montrer cette page cachée de l'histoire allemande. On connaissait le côté face, Alfred Grosser et Pierre Nivolet nous évoquent le côté pile. Une République déchirée entre ses idéaux de gauche et ses défenseurs de droite. Une République qui ne peut empêcher le sang de ses enfants de couler. Une République qui s'identifie avec la défaite. Une République où la misère et le chômage règnent. Et de l'autre côté des frontières, en Belgique et en France, des gouvernements qui veulent « faire payer le Boche ».

Alors nous, les téléspectateurs qui connaissons le côté face, on ne peut qu'être épouvantés et atterrés par l'aveuglement des masses et des gouvernements. Avec des si, Paris pourrait être mis en bouteille. Mais aussi des dizaines de milliers d'hommes épargnés. Parfois il semble qu'il aurait suffi de peu de choses pour renverser les événements : si le gouvernement français n'avait pas été si revanchard, si Hindenburg n'avait pas si vieux... Mais non. Adolf Hitler est là, à Munich. Et derrière lui, déjà, Goebbels, Goering et Hess. Le processus de destruction est enclenché et comme dans ces machines infernales, dès qu'un petit rouage se met à tourner, plus rien ne peut arrêter sa course. La montée du nazisme, ce n'est pas seulement la victoire d'Hitler, c'est aussi celle de tous ces maux qui sont l'indifférence, la mesquinerie, la bêtise, les calculs sordides.

La lutte contre l'indifférence peut être le trait d'union entre cette page d'histoire et l'émission littéraire de Catherine Charbon qui suivait hier soir avec un chapitre sur les femmes. La littérature donne de la femme plusieurs images. Elles ne se superposent pas forcément. Il y a celle que certains ouvrages de combats renvoient ou celle, stéréotypée, qu'on trouve dans une certaine presse. Heureuse la femme qui à travers toutes ces images, tous ces miroirs déformants, se reconnaît encore. Et il n'est pas dit que le portrait d'amazone libre style MLF ne soit pas un stéréotype de plus.

Marguerite DESFAYES

INFORMATION RADIO

Le magazine du théâtre et aux avant-scènes radiophoniques:

Une fois par semaine
Comédie en deux actes
de Muriel Resnik

Adaptation de Marcel Mithois

Ce soir à 20 h.

Radio Suisse romande 2 (MF)

Homme d'affaires aussi riche qu'important, John rend visite une fois par semaine à Ellen, sa jeune maîtresse qu'il a installée dans un appartement, propriété de la société qu'il dirige. Une aventure banale et sans histoire, jusqu'au jour où l'indiscrétion d'une secrétaire fait découvrir à Dorothy, la femme de John, l'adresse de l'appartement où elle surprend bientôt les deux amants en flagrant délit. Tout semble annoncer un terrible drame...

Il n'en est rien pourtant, et tout s'arrange le mieux du monde. Les deux femmes font connaissance, se traitent en amies et Dorothy propose même à Ellen de prendre sa place et venir loger dans leur maison. Elle met la jeune femme au courant des obligations qu'impliquera sa nouvelle situation, une fois qu'elle sera devenue la seconde femme de John. Mais la médaille a son revers. Ellen constate avec horreur qu'elle est contrainte de changer sa personnalité, d'abandonner tout ce qu'elle aimait. Quant à John, depuis qu'il traite Ellen en épouse, il semble être redevenu sensible au charme de Dorothy. (sp)

Sélection de mardi



A la Télévision romande, à 22 h. 10 : The Mahavishnu Orchestra. Première partie du concert donné par l'ensemble du violoniste Jean-Luc Ponty (à gauche) et du guitariste John McLaughlin (à droite). (photo TV suisse)

TVR

21.10 - 22.10 « Ouvertures ». L'alcoolisme.

Une maladie à la fois sociale et individuelle, l'alcoolisme, est en butte, aujourd'hui encore, à la réprobation des autres. On accepte un tuberculeux, un cardiaque, on le plaint, mais on reproche à un alcoolique — et plus encore à une femme alcoolique — son état ; on le (ou la) rend responsable de son mal.

C'est là une attitude paradoxale si l'on songe au phénomène social que représente l'alcool. Il fait partie de nos habitudes ; une quantité d'actes importants dans notre vie (mariage, baptême, voire même de simples rencontres) sont marqués par l'alcool. On lui associe, souvent inconsciemment, des sentiments illusoire de joie, de chaleur, d'amitié...

Ainsi fatalement certaines personnes, plus sensibles que d'autres à cet égard-là, se retrouvent-elles prises au piège ; elles dépassent, à leur insu, le stade où boire est un réel plaisir, sans conséquences pénibles.

Franchir ses propres limites et devenir un alcoolique signifie ne plus pouvoir se passer de la boisson. Ce besoin est propre à toute toxicomanie.

La différence entre un drogué et un alcoolique ne tient qu'à la façon de s'intoxiquer et aux préjugés sociaux, qui se révèlent plus violents encore à l'égard des habitués de la drogue.

Que vit l'alcoolique ? Peut-on guérir et comment ? C'est le thème abordé cette semaine par « Ouvertures », une émission d'Edith Salberg.

Participeront à cette émission MM. Daniel Chédel, assistant social, Bienne, le Docteur A. Van, Tavannes, le Docteur A. Mivelaz, du Service de la Santé publique, Lausanne, et Robert Moutti.

TF 1

21.45 - 22.45 Pleine Page.

Cette émission littéraire sera diffusée sur la première chaîne tous les quinze jours. Elle durera 52 minutes. Les producteurs rendront compte de l'actualité littéraire : documents, essais, histoire, poésie, romans, traductions, etc...

Une place importante sera faite au livre illustré dont on donnera de nombreuses reproductions. On réservera également une grande importance à la littérature étrangère qui sera traitée le plus souvent possible avec les auteurs. Plusieurs séquences filmées permettront de rencontrer certains écrivains dans leur cadre habituel. D'autres séquences, en direct, seront consacrées à des interviews ou à des tribunes ; de rapides comptes-rendus des livres seront faits soit par les producteurs eux-mêmes, soit par des spécialistes invités.

Présentant chaque fois huit à dix livres, cette émission vise à informer le grand public de tout ce qui paraît d'important et à éveiller l'intérêt des téléspectateurs pour la lecture.

FR 3

20.00 - 20.35 A la découverte des animaux. « Le papillon », « Le poisson combattant ».

La première partie de cette émission qui a été produite par la télévision italienne est consacrée aux papillons. On y voit comment ces merveilleux insectes passent de métamorphose en métamorphose, de l'état de chenille à celui de papillon.

La deuxième partie qui s'intitule « Le poisson combattant », montre comment se manifeste chez les poissons l'instinct maternel, et surtout l'instinct paternel.

SUISSE ROMANDE

- 17.55 (c) Présentation des programmes
- 18.00 (c) Téléjournal
- 18.05 (c) La boîte à surprises
Pour les enfants.
- 18.30 (c) Courrier romand
- 18.50 (c) Les Aventures de l'Ours Colargol
Pour les petits.
- 18.55 (c) Typhelle et Tourteron
13. La Médecine, Mesdames. (Feuilleton).
- 19.15 (c) Un jour, une heure
Emission d'actualités.
- 19.40 (c) Téléjournal
- 20.00 (c) Un jour, une heure
- 20.15 (c) Les Brigades du Tigre
8e épisode : L'Auxiliaire. (Série).
- 21.10 (c) Ouvertures
Alcoolisme : Quels remèdes ?
- 22.10 (c) The Mahavishnu Orchestra
- 22.45 (c) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.10 Télévision scolaire
- 10.30 (c) Télévision scolaire
- 16.15 (c) Magazine féminin
- 17.00 (c) La maison où l'on joue
- 17.30 Télévision scolaire
- 18.10 (c) Cours de formation pour adultes
- 18.40 (c) Fin de journée
- 18.50 (c) Téléjournal
- 18.55 (c) Point chaud
- 19.05 (c) Animaux menacés
Le Tigre.
- 19.35 (c) Avant 20 h.
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.20 (c) Reportages d'actualités
- 21.05 (c) Hawaii, Cinq-Zéro
Série policière avec Jack Lord.
- 21.50 (c) Téléjournal
- 22.05 (c) Il Balcun tort
- 22.45 Les programmes

SUISSE ITALIENNE

- 18.00 Heure J
- 18.55 (c) Le temps pour skier
- 19.30 (c) Téléjournal
- 19.45 Diapason
Bulletin mensuel d'informations musicales.
- 20.10 Magazine régional
Revue des événements en Suisse italienne.
- 20.45 (c) Téléjournal
- 21.00 (c) Ta Peau ou la mienne
(None but the Brave).
Version italienne d'un film de Frank Sinatra avec Frank Sinatra, Clint Walker, etc.
- 22.40 (c) Jazz
Freddie King au Festival de Montreux (2).
- 23.05 Nouvelles sportives
- 23.10 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE 1

- 16.15 (c) Téléjournal
- 16.20 (c) Les cyclones
Reportage de G. Spekovius.
- 17.05 (c) Pour les enfants
Stine à l'âge de la puberté. Film suivi d'un débat.
- 17.55 (c) Téléjournal
- 18.00 (c) Programmes régionaux
- 20.00 (c) Téléjournal
- 20.15 (c) Senta Berger
Henno Lohmeyer interroge la comédienne viennoise.
- 21.00 (c) After Liverpool
Impressions de James Saunders.
- 22.15 (c) Des hommes et des grilles
Reportage de R. Giordano.
- 23.10 (c) Téléjournal
Commentaires.

ALLEMAGNE 2

- 16.30 (c) Mosaïque
Programme pour les personnes âgées.
- 17.00 (c) Téléjournal
- 17.10 (c) Pour les enfants
Jeux et activités artistiques, avec Otto Dressler.
- 17.40 (c) Plaque tournante
18.20 (c) Messieurs les Hommes
Série de R. Friedmann.
- 18.55 (c) Barbapapa
Série pour les enfants.
- 19.00 (c) Téléjournal
- 19.30 (c) Moritz August Benjowski
Téléfilm de H. Pigge (3).
- 21.00 (c) Téléjournal
- 21.15 (c) L'Allemagne d'Est en Ouest
- 22.00 Ciné-club
Réserve aux adultes.
- 23.45 (c) Téléjournal

FRANCE 1 (TF 1)

- 12.33 Midi première
- 13.00 I. T. 1 journal
- 13.35 Je voudrais savoir
- 14.05 TV scolaire
- 17.15 TV scolaire
- 18.17 Le fil des jours
- 18.40 Pierrot
- 18.50 Banana Split
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Une minute pour les femmes
- 19.45 Chéri Bibi
- 20.05 I. T. 1 journal
- 20.35 Les animaux du monde
- 21.00 Le blanc et le noir
- 21.45 Pleine page
- 22.45 I. T. 1 journal

FRANCE 2 (A 2)

- 14.30 (c) Flash journal
- 14.35 (c) Aujourd'hui madame
- 15.30 (c) Chapeau melon et Bottes de Cuir
- 16.20 (c) Hier, aujourd'hui et demain
Annonces du programme.
- 18.45 (c) Flash journal
- 19.00 (c) Des chiffres et des lettres
- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.44 (c) Une Femme seule (8)
- 20.00 (c) Journal de l'A2
- 20.35 (c) Les dossiers de l'écran
Mektoub
Un film d'Ali Ghalem.
- 22.05 env. (c) Débat
Les travailleurs immigrés.

FRANCE 3 (FR 3)

- 18.55 (c) F. R. 3 actualité
- 19.00 (c) L'île aux Enfants
- 19.20 (c) Actualités régionales
- 19.40 (c) Tribune libre
- 19.55 (c) F. R. 3 actualité
- 20.00 (c) A la découverte des animaux
Le papillon et le poisson combattant.
- 20.35 (c) L'Enéide (2)
- 21.25 (c) Horizons : Mise au point
Problèmes des travailleurs immigrés dans le sud de la France.
- 22.15 (c) F. R. 3 actualité

IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1

12.15 Les uns, les autres, jeu. 12.30 Edition principale. 13.00 Le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. 13.10 env. Magazine d'actualité. 14.05 Des ronds dans l'eau. 16.05 La Bande à Perrault (7). 17.05 En questions. 18.00 Le journal du soir. 18.20 Edition régionale. 18.40 Informations sportives. 18.50 Revue de la presse suisse alémanique. 19.00 Edition nationale et internationale. 19.30 env. Spécial soir. 20.05 Contact. 22.05 Baisse un peu l'abat-jour. Des informations sportives. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2

16.00 Les raisons de la folie. 16.30 Suisse-musique. 17.30 Redilemele. 18.00 Informations. 19.05 Rhythm'n pop. 18.30 Anthologie du jazz. 19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads. Informations en romanche. 19.40 Let-

tres françaises. 20.00 Informations. 20.05 Aux Avant-scènes radiophoniques. 20.30 Une fois par semaine, comédie en deux actes. 22.30 Harmonies du soir, musique classique. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Magazine féminin. 14.45 Lecture. 15.00 Manon, extr., Massenet. 16.05 Musique pour un hôte : Aurèle Nicolet. 17.00 Onde légère. 18.45 Sport. 19.00 Actualités. 19.40 Musique champêtre. 20.05 Théâtre. 21.10 Musique populaire. 22.05 Big band time. Hockey sur glace. 23.05-24.00 Jazz, classique et pop.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.30, 16.30, 18.30, 22.15. — 12.15 Revue de presse. 12.30

Actualités. 13.00 Disques. 13.15 Feuilleton. 13.30 Elixir musical. 15.00 Pour le plaisir. 18.00 Dina Luce. 18.35 Valse de Johann Strauss. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Disques. 19.15 Actualités. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Tribune d'actualités. 20.45 Chants régionaux italiens. 21.00 Galerie des humoristes : Ramon. 22.00 La voix de Judy Garland. 22.20 Théâtre. 23.15 Actualités. 23.35-24.00 Nocturne musical.

MERCREDI

SUISSE ROMANDE 1

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00, puis à 23.55. — 6.00 Le journal du matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.25, 7.25 Information routière. 7.30 env. Billet d'actualité. 8.05 env. Revue de la presse romande. 8.30 La

puce à l'oreille. 12.00 Le journal de midi.

SUISSE ROMANDE 2

7.00 Suisse-musique : Mattinata. 9.00 Informations. 9.05 A votre service. 10.00 Unesco. 10.15 Radioscolaire. 10.45 Les projets spatiaux. 11.00 Suisse musique. 12.00 Midi-musique.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00. — 6.05 Espresso. 9.05 Musique classique légère. 10.00 Disques demandés. 11.05 Musique champêtre. 11.55 Index midi moins cinq.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 6.30, 7.30, 8.30, 10.30. — 6.00 Concert matinal. 7.00 Musique variée. 8.45 Radioscolaire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée.

IMPAR-RADIO

GASTRONOMIE - SPECTACLES - VOYAGES - VACANCES

« 50 ANS AU SERVICE D'UNE IDÉE »

LE SERVICE CULTUREL MIGROS

a le plaisir de présenter après New York, Vancouver, San Francisco, Prague, Berlin, Londres, Paris, etc.

LE FANTASTIQUE SPECTACLE

MUMMENSCHANZ



« JEUX DE FOUS ET DE MASQUES »

avec Floriana Frassetto, Andrès Bossard, Bernie Schürch

MIMES INSOLITES

LA CHAUX-DE-FONDS, Théâtre, vendredi 24 janvier à 20 h. 30

Location : Tabatière du Théâtre

Places : Fr. 10.—

ATTENTION : Bon de réduction de Fr. 4.— sur présentation de la carte de coopérateurs Migros, étudiants et apprentis, à retirer à l'information du Marché Migros, La Chaux-de-Fonds.

Prêts

immédiatement
remboursement par
petits acomptes
plus avantageux

Depuis 1912
une seule adresse:
Banque Procrédit
2301 La Chaux-de-Fonds,
av. L.-Robert 23
Tél. 039 - 23'16'12

Je désire Fr.

Nom

Prénom

Rue

Localité

Centre de culture abc

SAMEDI 18 JANVIER à 20 h. 30

Invitée par l'abc, l'Avant-Scène de Bâle présente

L'ÉTÉ

de Romain Weingarten
Mise en scène de Marthe Matile

Prix habituel des places. Réduction membres abc.

Location : Librairie ABC, avenue Léopold-Robert 35, tél. (039) 23 57 57 et 1 heure avant le spectacle à la caisse de l'abc, Serre 17, tél. (039) 23 72 22.

Hôtel de la Croix-Fédérale

Relais Routier

LE CRÊT-DU-LOCLE

vous propose chaque jour ses menus,
repas sur assiette - Prix modérés

Famille B. W. OTHENIN

JUDO

Cours pour adultes et enfants



Inscription et renseignements :

Ce soir dès 18 h. 30 à la salle, rue Bl.-Cendrars 3, tél. (039) 26 87 23.

CONSERVATOIRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

320e Heure de Musique

Dimanche 19 janvier 1975, à 19 heures

MUSIQUE FRANÇAISE

Pelléas et Mélisande
Fauré
Dances
Debussy
Petite Suite

Catherine Eisenhoffer, harpe
Orchestre du Conservatoire
Direction : Robert Fallier

Location au Conservatoire, téléphone (039) 23 43 13

Parkings uninorm

Vaste choix - répondant aux plus hautes exigences!
Notre référence: 20 000 constructions livrées!
Demandez sans engagement une offre détaillée!
Uninorm SA - 1018 Lausanne, Tél. 021/32 37 13

von gunten

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

PARENTS

venez vous renseigner sur

L'UTILITÉ DES TESTS SCOLAIRES

que vont prochainement passer vos enfants, en assistant à la

Conférence de M. Marcel Calame

responsable de l'orientation professionnelle au Département de l'instruction publique, Neuchâtel,

AUJOURD'HUI à 20 h. 30, à l'Aula du collège des Forges
(et non mardi 12 février comme paru par erreur samedi)

Organisation : APE, Association des Parents d'Elèves.
Entrée gratuites pour les membres de l'APE. Non-membres Fr. 3.—

VOUMARD

OFFRES D'EMPLOIS

Machines à rectifier les intérieurs

Depuis 35 ans nous exportons dans le monde entier des machines de haute précision destinées, entre autres, à l'industrie automobile.

Pour nous permettre d'assurer notre programme de fabrication,
NOUS CHERCHONS pour notre usine de La Chaux-de-Fonds :

- employé de fabrication** pour contrôle des cartes de travail et divers travaux du bureau de lancement
- opérateurs aléseurs** pour centre d'usinage à commande numérique et diverses aléseuses
- tourneur** ouvrier qualifié ayant quelques années de pratique pour tour parallèle
- fraiseurs** pour fraiseuses HURON et DUFOUR

NOUS OFFRONS :

- des conditions de travail propres à une entreprise moderne et dynamique, en particulier
- traitement mensuel généralisé
- horaire libre.

Notre bureau du personnel vous donnera volontiers de plus amples renseignements. En cas d'intérêt, veuillez adresser vos offres par écrit ou par téléphone (039/21 11 65) ou vous présenter le matin à VOUMARD MACHINES CO SA., rue Jardinière 158, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Les CFF vous proposent

VOYAGES ORGANISÉS

Année 1975 : c'est reparti !
Dimanche 9 février
Ne manquez pas de participer à notre première

GRANDE COURSE SURPRISE

Train spécial avec 5 wagons-restaurants.
Prix du voyage y compris 2 repas Fr. 81.—
avec abonnement pour 1/2 billets Fr. 68.—

Dimanche 16 février

LES MARÉCOTTES - LA CREUSAZ

Chemin de fer et téléphérique
Prix du voyage : Fr. 47.—
avec abonnement pour 1/2 billets Fr. 37.—

BILLETS D'EXCURSION A PRIX RÉDUIT

Emission chaque jour à destination de :

- dès La Chaux-de-Fonds :** Aigle - Bex, Vevey - Montreux, Grindelwald - Lauterbrunnen, Kandersteg
- dès Le Locle :** Aigle - Bex, Vevey - Montreux, Interlaken-Ost
- dès Saint-Imier :** Vevey - Montreux, Interlaken-Ost

Demandez le prospectus spécial. Réduction supplémentaire pour familles.

VOYAGES FORFAITAIRES

avantageux à destination de :

PARIS
HEIDELBERG - MUNICH
STUTTGART - INNSBRUCK
SALZBOURG - VIENNE
GÈNES - MILAN

Prospectus, renseignements et inscriptions auprès de toutes les gares et stations CFF ainsi qu'auprès des agences de voyages.

SOLDES - SOLDES - SOLDES

à des prix extraordinaires

Têtes d'astrakan brun	1400.—	980.—
Pattes d'astrakan noir	1500.—	1000.—
Flans de visons	2200.—	1700.—
Visons allongés	6500.—	5400.—
Pattes de visons	2300.—	1600.—
Manteaux de visons, pleines peaux	4500.—	3800.—
Manteau en castor	4000.—	2800.—
Astrakan russe, pleines peaux	3100.—	2200.—
Rat musqué	2000.—	1400.—

... sur tous les articles NON SOLDÉS

20%

de rabais

Valérie FOURRURES
MOULINS 45 - 2000 NEUCHÂTEL
Ventes autorisées du 15 janvier au 4 février

A louer

pour le 15 février, SOUS-SOL, 2 chambres, cuisine, WC extérieurs, chauffage mazout. Situation tranquille et ensoleillée.
S'adresser : rue du XII-Septembre 12 (Bel-Air), 1er étage, tél. (039) 23 28 48 heures des repas.

G. Belperroud
NETTOIE TOUT PARTOUT !
Jardinière 135
Tél. (039) 23 10 41 (heures des repas)

À LOUER AUX BOIS

2 logements 3 et 4 chambres, cuisine, salle de bain, chauffage général, époque à convenir.

À VENDRE

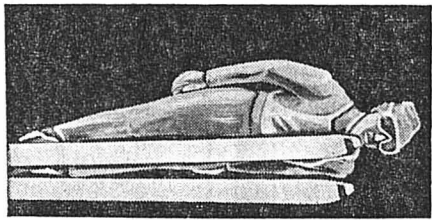
1 fourneau à mazout avec pompe et citerne de 1000 l.
Adresse: Les Fils de A. Boichat, 2336 Les Bois.

VOUMARD MACHINES CO S.A.
2301 LA CHAUX-DE-FONDS SUISSE

LES MEILLEURS SAUTEURS DU MONDE

2 médaillés olympiques de Sapporo et plusieurs champions de l'Elite mondiale 16 nations

au Locle, à la Combe-Girard dimanche 19 janvier à 13h.45



Début de la XIIIe semaine internationale de saut de la FSS

13 h. 45 **Cérémonie d'ouverture** — Présentation des drapeaux : Allemagne de l'Est - Allemagne de l'Ouest - Autriche - Finlande - France - Italie - Japon - Norvège - Pologne - Suède - Tchécoslovaquie - URSS - Yougoslavie - Canada - Etats-Unis - Suisse.

14 h. **Début du concours**

16 h. 30 Descente des drapeaux — Présentation des vainqueurs

20 h. 30 **Grand bal du ski** à la salle Dixi, Le Locle

Excellentes routes d'accès de partout — Grands parcs pour voitures — Prix d'entrée populaires — Tribunes — Autobus depuis la gare du Locle — Autocars spéciaux départ place de la gare de La Chaux-de-Fonds, courses régulières dès 11 heures.



SAMEDI après-midi dès 14 h. **Essais** (Entrée gratuite pour les enfants)

LE SOIR dès 20 h. 30, **GRAND BAL DU SKI** à la salle Dixi

LE CONCOURS AURA LIEU PAR N'IMPORTE QUEL TEMPS

FRANCHES - MONTAGNES

On patine enfin à Saignelégier



Affluence sur la patinoire naturelle du chef-lieu.

L'hiver n'avait pas été très favorable à la pratique des sports de glace dans le Jura, au grand désappointement des enfants et des patineurs en général. En raison d'un mois de décembre trop doux, ils ont dû attendre jusqu'à cette fin de semaine pour enfin pratiquer leur sport favori. Les efforts déployés

par les membres du Hockey-Club ont finalement été couronnés de succès. Mais ce ne fut pas aisé, la température ayant beaucoup de peine à descendre au-dessous de zéro degré. (photo y)

Trois tués sur les routes francs-montagnardes en 1974

La police cantonale a établi la statistique annuelle des accidents de la circulation survenus au cours de l'année écoulée. Elle a procédé au constat de 71 accidents contre 72 en 1973. L'un d'entre eux a provoqué la mort de trois personnes dans une effroyable collision à Muriaux en juillet dernier. D'autre part, 49 personnes ont été blessées. En 1973, il n'y avait eu qu'un tué et 44 blessés.

Les dégâts matériels se sont élevés à 380.500 francs contre 395.000 francs l'année précédente.

D'autre part, il faut noter une inquiétante augmentation du nombre des retraits de permis de conduire. De 5 en 1973, il a passé à 10 l'an dernier.

Enfin, le problème de la suppression du libre parcours est bientôt résolu. On n'a déploré que deux petits accidents et les pièces de bétail qui y étaient impliquées n'ont pas dû être abattues. (y)

LES BOIS

Projet de constructions

Au cours de sa première séance de l'année, le Conseil communal a pris connaissance d'une demande de permis de bâtir pour la construction de six maisons familiales dans le nouveau quartier du Jourez, actuellement en plein développement. La dite demande émane d'un ressortissant du village, habitant Genève. L'implantation se ferait sur une parcelle de 6200 m², dont il est propriétaire. Selon, le promoteur, les personnes désirant s'établir aux Bois, pourront s'en rendre acquéreurs. Le Conseil communal a décidé la mise à l'enquête de cet important projet. Les plans peuvent être consultés au bureau communal. (jmb)

Bras cassé

Vendredi à midi, alors qu'elle rentrait de son travail, Mlle Nelly Boichat s'est cassé le bras droit au cours d'une chute sur un passage pour piétons. Mlle Boichat joue de malchance : l'année passée elle s'était déjà cassé la clavicule. (jmb)

LES ENFERS

Nomination

Le Conseil communal a procédé à la nomination de M. Louis Brahier comme inspecteur du feu, en remplacement de M. Léon Rebetez, démissionnaire pour raison d'âge. Cette nomination a été ratifiée par Me Wilhelm, préfet de district. (by)

MONTFAUCON

Chronique paroissiale

Il ressort d'un rapport du curé de la paroisse, M. l'abbé Chappuis, qu'il y eut, à Montfaucon durant l'année 1974 : dix baptêmes, cinq décès et deux mariages. Douze enfants ont reçu pour la première fois la communion et quarante enfants ont reçu le sacrement de Confirmation des mains de Mgr Aubry, évêque missionnaire, lors de son passage dans sa paroisse natale, le 18 août de l'année dernière. (by)

Constitution de deux triages forestiers en Ajoie

Deux assemblées de propriétaires forestiers se sont tenues récemment en Ajoie, à Asuel et à Courgenay, sous la présidence de M. Charles Frund, inspecteur forestier. Il s'agissait d'informer les propriétaires des forêts des modalités et des conséquences de la création de deux triages forestiers, l'un à Courgenay, l'autre groupant les communes de Cornol, Fregiécourt et Asuel. La constitution de triages forestiers est prévue par la nouvelle loi cantonale sur les forêts. Les triages de Cornol et de Courgenay seront toutefois les premiers à être constitués dans le Jura, du moins dans les formes prévues par la nouvelle loi cantonale.

Rappelons que chaque triage sera dirigé par un garde-forestier qui marquera les coupes et conseillera les

propriétaires (vulgarisation). Les triages seront dirigés par une commission qui aura la compétence de nommer le garde et ses adjoints éventuels, de répartir les frais entre les propriétaires (l'Etat ne prend à sa charge que les frais de police forestière et de vulgarisation), d'organiser et de contrôler le travail des chefs de triage. A Courgenay, la Commission du triage, comprend les neuf membres du Conseil communal et deux représentants des propriétaires privés, soit MM. Fernand Desboeufs et Paul Héche.

A Asuel, la Commission de triage comprend cinq représentants de la commune de Cornol, 4 représentants de la commune d'Asuel, 2 représentants de la commune de Fregiécourt et 1 représentant des propriétaires privés, soit M. Joseph Stadelmann. (r)

ROCHE D'OR

130.000 francs pour une loge à bétail

Réunie sous la présidence de M. Louis Guédât, maire, l'assemblée communale a voté divers crédits soit, 12.000 fr. pour la construction d'un chemin et 6000 fr. pour la mise en place d'un bovistop sur la route qui conduit aux fermes de la Vacherie-Dessus. En outre, l'assemblée a accepté un emprunt de 50.000 fr. ; cet emprunt est destiné au paiement d'une loge à bétail qui avait déjà coûté 80.000 fr., somme qui avait été accordée lors d'une dernière assemblée communale. Ainsi cette loge aura coûté à la communauté quelque 130.000 fr. au total. (r)

Accident à La Malcôte Quatre blessés

Dimanche soir, au automobiliste algérien habitant en France descendait en auto La Malcôte. Peu après la carrière Lachat, il entra en collision avec une auto conduite par une habitante de Bassecourt. Le choc fut assez violent et fit quatre blessés qui furent tous transportés à l'Hôpital de Porrentruy. La plus gravement atteinte est Mme Voyame de Bassecourt, conductrice du second véhicule, qui souffre de deux fractures à un bras et d'une autre fracture à une jambe. (r)

District de Porrentruy 238 accidents en 1974

Selon les statistiques de la Police cantonale du district de Porrentruy, on a enregistré l'année passée 238 accidents avec intervention de la police contre 214 en 1973. Ces accidents ont provoqué la mort de trois personnes (9 en 1973), et 162 blessés (145). Les dégâts matériels se sont élevés à près d'un million de fr. La police cantonale a procédé dans le district de Porrentruy durant 1974 à 52 retraits de permis de conduire contre 63 en 1973 et a effectué 62 prises de sang. (r)

COURTEMAÏCHE

Nouvel officier d'état civil

M. Alcide Jubin, pierriste, vient de recevoir sa nomination d'officier d'état civil en remplacement de M. Armand Lièvre qui a démissionné. M. Jobé, préfet du district de Porrentruy, a effectué la passation des pouvoirs devant les autorités communales de Courtemaïche et de Courchavon qui constituent l'arrondissement de l'officier d'état civil de Courtemaïche. (r)

Vente spéciale

autorisée par la Préfecture du 15 janvier au 4 février 1975



BALLY
Wien

Après-ski

Bottes

Pantoufles

Trotteurs

Profitez

de vous chausser

à bon marché

LA BOUTIQUE DU CONFORT

A. Gnerro

2300 LA CHAUX-DE-FONDS

PLACE NEUVE 2 TEL. 22 23 65

A louer pour le 1er avril 1975

studio tout confort, 4e étage, ascenseur, Temple-Allemand 111.

A louer pour le 1er mai 1975

appartement 2 1/2 pièces, tout confort, 4e étage, ascenseur, Charrière 55.

S'adresser au bureau fiduciaire Pierre Pauli, Léopold-Robert 49, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 74 22.

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

informe les usagers de la route que la rue du Balancier sera annulée entre les rues Jardinière et de la Paix pour une durée de trois mois environ, à partir du 15 janvier 1975.

Direction des Travaux publics
Direction de police

Pas de publicité = pas de clientèle

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame consciencieuse cherche place de

gouvernante

à La Chaux-de-Fonds

Entrée en service à convenir
Ecrire sous chiffres LS 640 au bureau de L'Impartial.

Femme de ménage

CHERCHE PLACE dans famille. Libre tout de suite. Ecrire sous chiffre NR 635 au bureau de L'Impartial.

OUVRIÈRE

connaissant particulièrement bien la branche horlogère, **CHERCHE TRAVAIL** à domicile. — Ecrire sous chiffre IS 643 au bureau de L'Impartial.

LE VALSAUNA-CLUB

Pratique saine de la sauna dans le calme et la détente, accepte encore quelques membres.

Renseignements sous chiffres MB 113 au bureau de L'Impartial.

MACHINES A LAVER

Linge-vaisselle légèrement griffées ou petits défauts d'email, à céder avec gros rabais. Services assurés. Pece gratuite. Grande facilité de paiement, par leasing sans versement à la livraison. Occasions dès Fr. 400.—. Réparations toutes marques. **MAGIC NEUCHATEL** Tél. (038) 41 17 96. En cas de non-réponse, de 7 à 22 h., (021) 20 26 77 **Rue du Tunnel 3 - 1000 Lausanne 20 ans d'expérience**

LA VIE JURASSIENNE • LA VIE JURASSIENNE

L'Harmonie de la Croix-Bleue de Tramelan a tenu ses assises
Un effectif stable, des finances saines

Vendredi soir, une quarantaine de membres dont cinq d'honneurs prenaient part aux assises annuelles du corps abstinant local que présidait M. André Gagnebin. Après avoir rapidement épuisé le point de l'ordre du jour concernant la correspondance, l'assemblée accepta avec les remerciements d'usage pour la bonne rédaction de la dernière procès-verbal que présentait M. Pierre Geiser.

FINANCES SAINES

C'est le caissier de la société, M. Willy Habegger, qui présenta les comptes, lesquels accusent une légère augmentation de fortune. Si les finances sont saines elles le doivent principalement à l'obtention d'un don destiné à la formation de jeunes musiciens ainsi qu'à la réussite de l'organisation du match au loto. Vérifiés par MM. Jean-François Kissling et Pierre Geiser, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Différents rapports furent ensuite présentés. Le premier fut bien sûr celui du président, M. Gagnebin qui rappela l'activité de la société durant l'exercice écoulé. Il remit en mémoire la belle sortie à Longvie (France) qui fut un succès et qui permit de fraterniser avec plusieurs sections françaises. Il dit aussi son plaisir d'avoir vu l'Harmonie participer à une soirée au pénitencier de Witzwil en collaboration avec M. Barbezat de la Croix-Bleue neuchâteloise. Après avoir adressé des remerciements à tous ceux qui œuvrent pour le bien de la société et en particulier à ceux qui se dévouent à la formation de jeunes musiciens, soit MM. Frédi Vuilleumier, Gérard Gagnebin et Gérard Vuilleumier pour les groupes, ainsi qu'une quinzaine de membres pour les leçons individuelles, le président signala que l'effectif de la société était stable puisqu'il se maintenait à 44 unités.

C'est ensuite M. Daniel Ramseyer, président de la commission de musique qui présenta son rapport. Il fit remarquer que l'on pourrait encore arriver à de meilleurs résultats si les répétitions étaient suivies plus régulièrement encore par certains membres. Pour la formation de jeunes musiciens, c'est M. Gérard Gagnebin qui rapporta. Il exprima sa reconnaissance envers tous ceux qui s'occupent des jeunes et informa que les jeunes en formation se-

ront intégrés lors de certaines répétitions avec les aînés.

NOMINATIONS

Pour le nouvel exercice, peu de changements au comité. Une seule démission est enregistrée, soit celle de M. Daniel Ramseyer qui présidait la Commission de musique. Le comité en charge pour le prochain exercice aura donc le visage suivant: président; André Gagnebin, vice-président, Kurt Zingg; caissier, Willy Habegger; secrétaire corr., Jean Christen; secrétaire verbaux, Gérald Vuilleumier; membres, Paul Wyss et Claude Landry. La commission de musique est constituée de la façon suivante: président, M. Gérard Gagnebin; membres André Guenin, directeur, Daniel Geiser, Frédi Habegger, Pierre Vuilleumier, Marc-André Lienhard et Claude Landry. Chef du matériel, Maurice Monnin; courrier, André Habegger et Pierre-Alain Vuilleumier; délégué à l'UST, M. Pierre Mailler; vérificateurs des comptes, MM. Pierre-André Hasler, Jean-François Kissling et Roger Gagnebin (suppléant).

FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE

Comme il est de coutume, les membres fidèles sont fêtés à l'occasion de l'assemblée générale. Cette année, les récompenses furent remises aux membres suivants: pour cinq ans, Philippe Zurcher; pour dix ans, Pierre-André Hasler et Gérald Vuilleumier; pour quinze ans, Daniel Geiser; pour vingt-cinq ans, Jean Froidevaux et Yvan Gagnebin. Il est également fait mention que M. André Guenin, professeur, dirige l'Harmonie depuis 37 années alors que M. Marc Vuilleumier est le plus ancien musicien avec 57 années de sociétariat. Après cette sympathique remise de récompense, M. Charrier, pasteur et président de la Croix-Bleue jurassienne, apporta le message aux musiciens qui par l'intermédiaire de leur art apportent un message et luttent contre l'alcoolisme.

ACTIVITÉ FUTURE

L'activité future pour le prochain exercice a été prévue et, en plus de la participation à la Fête jurassienne, l'Harmonie organisera sa soirée annuel-

le avec la participation, pour la deuxième partie, du groupe « La croix de Camargue », animé par le pasteur Burmand. De plus il fut question de la participation du corps abstinant au Congrès national de la Croix-Bleue française qui aura lieu cette année à Aix-en-Provence en juin prochain. La décision définitive interviendra incessamment.

Plusieurs musiciens profitèrent des divers et imprévus pour faire part de leurs vœux. C'est ainsi qu'il fut demandé de prévoir une plus grande activité en automne afin de motiver la présence aux répétitions; de s'occuper plus à fond de la question du recrutement de jeunes membres, etc. Comme le veut la tradition, le lendemain de l'assemblée, les membres accompagnés de leurs épouses se retrouvèrent pour le souper tripe, ce qui permit de fraterniser dans une belle ambiance. (vu)

Aménagement du territoire et monde rural

L'Université populaire jurassienne, en collaboration avec l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ) et l'Ecole cantonale d'agriculture de Courtemelon, a décidé de consacrer son stage d'aménagement du territoire, le quatrième du nom, à ces questions qui intéressent très directement une importante catégorie de la population du Jura et qui touche la majeure partie de son territoire. Ce stage a eu lieu les 2 février, 2 et 16 mars 1974 au Centre de Sornetan. Il groupait près de 80 participants: agriculteurs et responsables d'organisations professionnelles, ingénieurs agronomes et forestiers, mandataires politiques — préfets, députés, maires, conseiller communaux — techniciens de l'aménagement, fonctionnaires cantonaux et communaux.

Le bulletin de l'ADIJ, No 12 du mois de décembre 1974, présente au public le dossier qui reproduit les textes des exposés présentés à Sornetan ainsi que les résumés des débats qui leur firent suite. Le secrétariat du stage a été confié à M. J.-P. Miserez, de Moutier, qui a assumé la rédaction de ce dossier. (comm.)

L'ÉTUDE DE Me FREDDY RUMO
a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

Robert SEMON

parent affectionné de Madame Jacqueline Chédel, avocate-stagiaire

Repose en paix cher époux.

Madame Cécile Dupan-Rollat;
Monsieur Marcel Dupan;
Monsieur et Madame Constant Rollat et famille;
Monsieur et Madame Louis Rollat et famille, à Lausanne;
Mademoiselle Carmen Pétermann,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Pierre DUPAN

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, vendredi, dans sa 68^e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 janvier 1975.

La cérémonie funèbre a eu lieu lundi 13 janvier dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: route de Biaufond 18.

Prière de ne pas faire de visite.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

La Direction et le Personnel de

ORAC S.A.

BOITES DE MONTRES OR ACIER PLAQUÉ

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Pierre DUPAN

fidèle et dévoué collaborateur et collègue qui, pendant plus de 30 ans, a donné le meilleur de lui-même à son travail.

MOUTIER

Petite statistique
d'état civil

L'officier d'état civil de Moutier vient d'établir la statistique des événements enregistrés par l'Office d'état civil de Moutier, qui comprend les agglomérations de Moutier, Belprahon, Roches et Perrefitte. On enregistre 339 naissances, 144 décès et 94 mariages. (kr)

En cas de décès: R. Guntert

NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODERES

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LA FÉDÉRATION SUISSE
DES TYPOGRAPHES
SECTION

DE LA CHAUX-DE-FONDS
a le pénible devoir d'annoncer le décès de leur confrère invalide

Monsieur

Henri SCHMIDT

L'incinération a lieu aujourd'hui, mardi 14 janvier, à 11 h.
Rendez-vous des membres au cimetière.

Le Comité.

IN MEMORIAM

Angelo BENZONI

1973 14 janvier 1975

Cher époux, il y a deux ans déjà que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste en nous à jamais vivant.

Ton épouse et ta famille.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de
MADAME HANS VON BERGEN-MONTANDON
remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.
Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de fleurs si belles, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.
Elle en est profondément reconnaissante.

La famille de
MADAME MARILÈNE STUDER-KENEL
profondément touchée par l'affection et la sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours douloureux, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée ses sentiments de reconnaissance émue.
Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

La famille de
MONSIEUR ARNOLD CALAME
remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand chagrin.
Les présences, les messages ou les envois de fleurs ont été pour elle un précieux réconfort et la preuve de toute l'estime portée à son cher disparu.

La famille de
MADAME OLGA MONTAVON
profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.
Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de
MONSIEUR HERMANN VERMOT
remercie de tout cœur toutes les personnes qui lui ont témoigné de l'amitié et de la sympathie.
Sentir la présence de tant d'amis, recevoir tant d'émouvants messages, de dons, de fleurs si belles, l'ont aidée à supporter sa douloureuse épreuve.
Elle en est profondément reconnaissante.
BIAUFOND, janvier 1975.

LES BRENETS
MADAME JACOB ISCHER-MAURER;
MONSIEUR ET MADAME WILLY ISCHER ET FAMILLE,
très touchés par les témoignages de sympathie, les envois de fleurs, les messages qu'ils ont reçus lors du décès de leur cher disparu, remercient sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés en ce moment de grande épreuve.
L'ESSERT s/LES BRENETS, janvier 1975.

LE LOCLE
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de
MADAME MARTHE SCHERZ
profondément touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil et de séparation, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance émue et leurs remerciements sincères.
Les présences, les messages, les dons et les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.
LE LOCLE, janvier 1975.

LES PONTS-DE-MARTEL
Profondément touchés par les témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de leur deuil,
MADAME ROBERT MOSER-ERB ET FAMILLES
remercient très sincèrement toutes les personnes qui les ont entourés par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs ou leurs messages de condoléances et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.
LES PONTS-DE-MARTEL, janvier 1975.

La famille de
MONSIEUR GEORGES STOLL
touchée des marques de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée, sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

La famille de
MONSIEUR CHARLES SCHLUNEGGER
profondément émue par la sympathie et l'affection qui lui ont été témoignées dans son grand deuil, remercie et prie toutes les personnes qui l'ont entourée de croire à sa vive reconnaissance.

Le programme du président Ford Les impôts réduits de 42,4 milliards

Le président Gerald Ford a proposé hier soir une réduction de 16 milliards de dollars (42,4 milliards de francs) de l'impôt sur le revenu pour relancer l'économie américaine, dans un discours télévisé depuis la Maison-Blanche.

Le président Ford a également proposé une augmentation des droits d'importation sur le prix du pétrole étranger de 3 dollars par baril dans les trois mois qui viennent. Le président évalue à 46 milliards de dollars les sommes que son programme économique et énergétique remettra en circulation pour stimuler l'économie américaine.

D'autre part, des abattements fiscaux allant jusqu'à un milliard de dollars (2650 fr.) pourraient être consentis sur les revenus de 1974.

« L'Amérique doit mettre de l'ordre dans sa maison », a-t-il ajouté.

Le président a reconnu que ce nouveau programme est fort différent de celui qu'il avait proposé en octobre. « La raison est que la situation a changé. Vous le savez et je le sais. Regardons les choses en face : une réduction fiscale pour relancer l'économie signifie un déficit fédéral plus important provisoirement... mais si notre économie ne se reprend pas rapidement, les revenus fiscaux fédéraux vont diminuer au point que de futurs déficits seront encore plus importants ».

(ap, afp)

Dans les rues de la ville allemande de Karlsruhe

Des soldats français manifestent

Une centaine de soldats en tenue de combat ont manifesté dans l'ordre, hier matin, dans les rues de Karlsruhe, a annoncé la police allemande. Les motifs de ce défilé étaient liés au malaise général de l'armée qui est à l'origine de l'appel des cent, des manifestations de Draguignan et du procès des trois appelés devant le Tribunal des forces armées de Marseille.

D'après la police, les soldats, qui sont stationnés à Karlsruhe, ont défilé « de manière très ordonnée » et sans armes pendant 20 minutes à une demi-heure avant de regagner leur caserne. Ils ne portaient ni pancarte ni drapeau et il n'y a pas eu de cris ni d'autre forme de manifestation.

Les autorités françaises contactées à Karlsruhe se sont refusées à tout commentaire, mais un porte-parole du commandement à Baden-Baden a reconnu que l'incident pouvait être lié aux récentes revendications exprimées au sein de l'armée.

Le porte-parole a ajouté que la manifestation avait peut-être été déclenchée par le procès de Marseille, qui s'est terminé mercredi dernier. Deux des accusés avaient été condamnés à des peines très légères et le troisième acquitté.

SUR LES TROTTOIRS

La police militaire française a escorté les manifestants, qui sont sortis dans les rues entre 7 et 8 heures. La circulation n'a pas été perturbée et les soldats ont surtout marché sur les trottoirs, a précisé la police.

Les manifestants appartenaient aux 521e et 535e groupes de transport.

Dans un communiqué publié à Paris, le « Comité de défense des appe-

lés » a affirmé que près de 300 soldats de ces unités, soit les trois-cinquièmes des effectifs, ont participé au défilé pour exprimer « leur soutien aux revendications de l'appel des cent ». Le comité a demandé à « l'ensemble des travailleurs et des jeunes à manifester leur soutien aux soldats de Karlsruhe » comme ils l'ont fait pour les accusés du procès de Draguignan. (ap)

En France, conflit entre le cinéma et la télévision

Les acteurs ont entamé une grève illimitée à la télévision parce que l'augmentation des diffusions de films sur le petit écran leur fait craindre la mort du grand écran.

Des sondages effectués dans plusieurs salles parisiennes paraissent montrer que leurs craintes sont fondées. La fréquentation des salles de cinéma est en nette diminution depuis que les trois sociétés de télévision ont décidé, à elles toutes, de diffuser onze films par semaine.

La fréquentation des salles, généralement plus importante dans les deux premières semaines de janvier que pendant la semaine de Noël, a au contraire diminué cette année de

manière très sensible. Pour la seule soirée de vendredi dernier, certains exploitants affirment avoir perdu un quart de leur clientèle. Ils rapprochent cette baisse du fait qu'« Antenne 2 » diffusait ce soir-là un grand film dans sa série « Ciné Club ».

La diffusion des films va augmenter de 25 pour cent à la télévision. Le nombre des films projetés sur les petits écrans va passer annuellement de 440 à 550, dont 50 pour cent devront être d'origine française.

Ce sont les films, se sont en effet aperçus les offices de sondage, qui emportent le plus les faveurs des téléspectateurs. Pour les responsables de télévision, dont les sociétés sont maintenant en concurrence, c'est donc un moyen de s'attirer des téléspectateurs, et donc des crédits. Une véritable concurrence paraît s'engager entre les trois sociétés, les crédits dont elles disposeront, et qui proviennent de la redevance, devant être répartis selon leur audience. (ap)

Aviation

Le Pentagone a choisi le YF-16

Le Pentagone a choisi le YF-16 de la société General Dynamics pour être son prochain chasseur de combat supersonique.

Après plus de six mois d'essais, le mono-réacteur de la General Dynamics a été choisi sur le YF-17 de la Northrop. Ce choix est capital, car le chasseur pourrait être vendu à de nombreux pays et les contrats pourraient atteindre la somme fabuleuse de 53 milliards de francs.

La fabrication de cet appareil va créer des milliers d'emplois. Les ventes mondiales pourraient atteindre les 3000 unités. (ap)

A Orly, attentat au bazooka

► Suite de la 1re page

En l'occurrence la zone dans laquelle l'attentat a été préparé est une zone publique où il était évidemment difficile d'effectuer un filtrage. Néanmoins les mesures prises ont contraint les agresseurs d'opérer dans des conditions difficiles qui ont rendu la précision du tir aléatoire et de ce fait évité sans doute une catastrophe. Les conditions du tir font d'ailleurs l'objet d'une recherche minutieuse. (ap)

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a condamné hier soir l'attaque au bazooka.

Un porte-parole officiel de l'OLP a indiqué qu'aucun groupe de résistance n'avait quoi que ce soit à voir avec cette opération.

Dans un communiqué, reproduit par l'agence palestinienne Wafa, le porte-parole déclare : « L'Organisation de libération de la Palestine,

Les USA accusent Hanoi

Le gouvernement américain a adressé à l'URSS, à la Chine populaire, à la Grande-Bretagne, à la France et aux quatre autres pays chargés de garantir l'application des Accords de Paris sur le Vietnam, une note accusant Hanoi de « chercher à nouveau à imposer une solution militaire au Vietnam ».

« La République démocratique du Vietnam doit accepter les entières conséquences de ses actions », souligne la note qui énumère les mouvements « d'infiltration illégale » de troupes et de matériel militaire du nord vers le sud. (afp)

UN EVÉNEMENT PAR JOUR

VOIR LES CHOSSES EN FACE

Après les manifestations de soldats contestataires à Draguignan, de nouvelles démonstrations de mécontentement de jeunes militaires français viennent de se produire parmi des troupes cantonnées en Allemagne de l'Ouest.

S'exprimant hier à ce propos, un député gaulliste du Var affirmait en substance : « Il faut regarder les choses en face. Il y a un gros malaise chez nos soldats. Les jeunes et leurs parents ne comprennent plus la nécessité d'un service militaire. Tout le problème de la société militaire française se repose. Il faudra trouver autre chose. Peut-être un service civique. L'important, c'est de ne pas nous laisser devancer par un mouvement irréversible. Aujourd'hui, il est devenu impossible de former des soldats en douze mois. C'est pourquoi, par la force des choses, nous serons amenés à créer une armée de métier, une armée professionnelle ».

La tentation est grande de suivre l'avis du parlementaire UDR. Elle est tellement dans le vent !

Mais les opinions dans le vent ne sont-elles pas emportées souvent avec celui-ci ?

Créer une armée de métier, même si cela peut paraître extrêmement raisonnable et très judicieux aux technocrates de l'efficacité, c'est aussi créer une caste. C'est séparer le peuple de son armée. C'est susciter le risque d'un coup d'Etat en cas de divergences avec le pouvoir politique ou, tout au moins, largement augmenter la possibilité de ce risque.

C'est pourquoi, autrefois et naguère, des hommes comme le leader politique Jean Jaurès ou le président de la République Vincent Auriol se sont constamment opposés à une telle réforme.

Aujourd'hui, beaucoup de jeunes ne partagent plus cette opinion. Ils ne comprennent plus la raison d'être d'une armée en temps de paix et sont heurtés par la discipline qu'elle impose alors que parents et enseignants ont partiellement renoncé à celle-ci.

Quelles que soient leurs idées, ils devraient pourtant avoir l'intelligence de se rendre compte de leur erreur. Notamment après ce qui s'est passé au Chili.

Au demeurant, quand le général Massu vient parler d'une affaire bien orchestrée et veut réduire les épisodes de Draguignan et de Karlsruhe à l'action de quelques meneurs, il commet une erreur tout aussi grave et joue à l'autruche...

En imitant les Hollandais, les Suédois et les Allemands de l'Ouest, qui ont assoupli les règlements militaires, parce qu'ils ont compris que l'armée pouvait seulement regagner une partie de sa popularité de cette façon, on obtient de meilleurs résultats.

L'important, en effet, ce n'est de contribuer à augmenter le malaise à cause de la longueur des cheveux ou à cause des permissions supprimées, mais c'est de former des soldats qui connaissent leurs tâches et qui sont motivés ».

Willy BRANDT

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Washington. — La commission « Ruban bleu », chargée par le président Ford d'enquêter sur les éventuelles activités illégales d'espionnage intérieur de la CIA a commencé hier ses travaux à huis clos sous la direction du vice-président Rockefeller.

Amsterdam. — Les brigades néerlandaises anti-narcotiques ont appréhendé pendant le week-end soixante Chinois originaires de Singapour.

Orkney (Afrique du Sud). — Environ huit mille mineurs africains ont quitté le Vaal Reefs, la plus grande mine d'or du monde, à Orkney, après de sanglants affrontements la semaine dernière.

Jérusalem. — Selon le président de la Banque Nationale israélienne, les réserves de devises d'Israël, de l'ordre de 1,13 milliards de dollars, ont atteint un point des plus critiques.

Le Caire. — Le roi Fayçal d'Arabie séoudite est attendu le 19 janvier à Assouan où il aura des entretiens avec le président Sadate.

Tripoli. — Le colonel Kadhafi veut faire revenir d'Occident les chercheurs arabes pour que la Libye devienne une puissance nucléaire.

Saigon. — L'aviation sud-vietnamienne a pilonné un convoi de camions nord-vietnamiens.

Salonique (Grèce). — Près de 600 étudiants qui réclament la démission des professeurs nommés pendant le régime de la junte militaire ont occupé hier soir la Faculté de médecine de l'Université de Salonique.

New York. — Si M. Brejnev devait abandonner son poste pour des raisons de santé ou pour des causes politiques, le candidat le mieux placé pour lui succéder serait M. Kirilenko, 68 ans, écrit l'hebdomadaire « Newsweek ».

Dublin. — Quatre cent cinquante mille litres de carburant provenant des soutes d'un pétrolier libérien se sont répandus dans les eaux de Bantry Bay, considérée par beaucoup d'Irlandais comme l'une des plus belles régions de la verte Irlande.

Lyon. — Une trentaine d'extrémistes de droite venant de onze pays européens, y compris la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie, se seraient réunis en secret à Lyon, vers la fin décembre, pour discuter de la subversion en Europe.

Munich. — Les Postes fédérales ouest-allemandes ont commencé hier à tester le premier satellite franco-allemand « Symphonie » et ont déclaré que les images de télévision en couleur transmises par le satellite étaient « de la meilleure qualité ».

En Italie, le référendum de la vengeance

► Suite de la 1re page

La proposition de loi avait été introduite par le parti majoritaire, les démocrates-chrétiens, afin de « moraliser » la vie politique à l'issue d'une cascade de scandales financiers.

Très vite, les autres partis emboîtèrent le pas, depuis l'extrême-droite jusqu'au parti communiste qui déclara accueillir cet argent comme un dû de l'Etat à la cause des travailleurs, tout en soulignant qu'il n'en avait pas réellement besoin.

Le Parlement venait à peine d'approuver cette loi que les libéraux

se mettaient en campagne pour obtenir un référendum afin de l'annuler. En cours de route, ils se sont acquis le concours de deux petits groupes pour le moins opposés, une association monarchiste et les dissidents communistes de l'« Etoile rouge ».

SILENCE

Les autres partis politiques ont fait le silence sur cette initiative. La Radio-télévision italienne, sous contrôle de l'Etat, n'en a pas même fait mention, imitée d'ailleurs par certains journaux.

Les libéraux établirent 1000 cen-

tres d'un bout à l'autre de la Péninsule où les électeurs pouvaient apposer leur signature sur un registre réclamant l'abrogation de la loi. Pour être reçue, la demande devait réunir un minimum de 500.000 signatures avant le 17 janvier. Les libéraux affirment posséder maintenant plus que ce total.

Si cela est prouvé, une très longue procédure va débiter pour aboutir, au printemps de l'année prochaine, à un référendum que certains appellent déjà le « référendum de la vengeance », celle des électeurs à l'encontre des partis.

« L'importance (de ce référendum) réside dans le fait que pour la première fois on demandera aux électeurs de se prononcer sur les mœurs de la totalité du monde politique », a déclaré M. V. Quaglietta, et un des organisateurs de la campagne pour le référendum. (ap)

En Seine-et-Marne Mystérieuse noyade d'une fillette

D'importantes recherches menées conjointement par les forces de police et de gendarmerie ont eu lieu hier sur le territoire de la commune de Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne). Elles avaient pour but, en fouillant la campagne et en sondant un marécage, de retrouver une petite fille de 12 ans, Odile Ribière, disparue dans des conditions inquiétantes dimanche soir du domicile de sa mère, un pavillon isolé situé dans le quartier de la Fontaine-au-Gué, à Varennes.

Les recherches devaient confirmer les inquiétudes de la famille et des enquêteurs. On a en effet retrouvé vers 15 h. 30, le corps de l'enfant noyé dans la Seine, non loin de la mairie.

Il pourrait s'agir d'un meurtre. (ap)

OPINION

Que « l'autre » commence...

► Suite de la 1re page

Pour rester fort, il faut l'être toujours plus : tous les empires ont été construits sur ce modèle. Ainsi la croissance est-elle la clé de notre « civilisation industrielle », la solution de base du maintien de « l'harmonie » du système qui nous régite et du système socialiste en devenir. Et il en sera ainsi tant que nous continuerons, tous, à accepter la « force » comme règle.

Cela fait peut-être partie de la nature humaine au niveau de l'instinct de survie ?

Le fossé entre riches et pauvres s'élargit en partie parce que les pauvres engendrent beaucoup de pauvres et les riches peu de riches qui le sont toujours plus !

Pour modifier cette tendance, il faudrait (peut-être ?) créer un nouveau type de rapports entre les hommes. Un vieux rêve. Cela signifie tout simplement créer un nouveau type de civilisation au niveau de la planète.

L'idée germe, mais ne prenons pas le chemin de faire fructifier ce germe.

Nous n'en prenons pas le chemin parce que nous ne portons pas en

nous le germe d'une solution qui pour être valable à long terme passe par l'abandon, à court terme, d'une bonne partie de ce qui fait le prix de notre civilisation industrielle régie par la force.

Nous avons tous conscience de cavalier sur le bord d'un abîme. Nous avons tous tendance (plus ou moins...) à vouloir un changement. Mais, confortablement installés dans le Maelström, nous pensons tous, de même, qu'il appartient à « l'autre » de commencer à changer.

Pour l'heure, la fabrication d'armes sert à équilibrer la balance des paiements d'une société où l'on a de moins en moins envie de se battre.

A moins que...

A moins que la conjugaison de nombreux facteurs sociaux, économiques et politiques déclenche une de ces réactions que la polyméologie étudie de près et qui voit le « goût de la guerre » faire brutalement partie du « goût de vivre », tant il est vrai que, là aussi, une partie profonde de notre instinct nous pousse à croire que la mort c'est pour « l'autre »...

Gil BAILLOD

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Un recueil de poèmes d'une Chaux-de-Fonnière, Nicole Reboud.
- 3 Le président central de l'ACS à La Chaux-de-Fonds.
- 5 Assises de la fanfare des Brenets.
- 7 Au législatif de Neuchâtel.
- 9 « E. Piquerez SA », boitier, précise.
- 13 Berne veut lutter contre les nuisances de l'auto.
- 14 Le football à l'étranger.
- 17 L'actualité internationale 1974 en images.
- 19 Réveil des skieurs suisses à Adelboden.
- 20 Programmes radio, TV.
- 23 L'Harmonie de la Croix-Bleue de Tramelan a tenu ses assises.

Prévisions météorologiques

Assez ensoleillé avec passages nuageux. Brouillard sur le Plateau le matin.

Niveau du lac de Neuchâtel Hier, à 6 h. 30 : 429,05.